

LE SEMEUR DU KASAÏ

Revue pluridisciplinaire

Numéro 2, second semestre 2021

Le Semeur du Kasai (LSK) est une revue scientifique pluridisciplinaire. C'est un des résultats durables du projet « Leadership en développement coopératif ». Ce dernier a été financé, de 2003 à 2008, par l'Agence canadienne de développement international, dans le cadre du programme de partenariat des Collèges canadiens (PPCC). Le Collège Boréal en était le maître d'oeuvre.

Les textes publiés dans cette revue expriment librement les opinions de leurs auteurs. Ils n'engagent pas la responsabilité des éditeurs institutionnels que sont l'Institut supérieur de développement rural (ISDR-Tshibashi) et l'Institut supérieur de développement intégral (ISDI). Un comité d'appui scientifique constitué de Kasaiens de la Diaspora collabore à la réalisation de la revue.

Pour toute correspondance concernant les droits d'auteur et le contenu de la revue (articles, comptes rendus, notes et remarques) et toute demande concernant la rédaction, prière de s'adresser à : Le Semeur du Kasai, ISDR-TSHIBASHI, B. P. 70 Kananga, Kasai Central, République démocratique du Congo. isdr_tshibashi@yahoo.ca ou Comité scientifique appui akbululu@hotmail.com.

© 2021 Le Semeur du Kasai et les auteurs
Dépôt légal - Second semestre 2021
Bibliothèque nationale de la RD Congo
KK 3.0704 - 57 057 ISSN 1913-9608 (en ligne : www.kuetu.com)
ISSN 1913-9594 (imprimé)

Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur au Canada. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Rédacteur responsable : Professeur Laurent Kadiebwe Tshidika (kadielaurent@gmail.com)

Directeur de rédaction : Professeur Eddie Kabasele Munyoka (edkabas@yahoo.com)

Directeur de rédaction adjoint : Professeur Jean-Pierre Kapongo (jptkapongo@yahoo.co.uk)

Secrétaire de rédaction : C.T (poste à combler)

Comité scientifique de sélection

Professeurs Pierre Tshimbombo Mudiba, Crispin Maalu-Bungi Lungenyi Lumwe, Modeste Bukasa Tubadikukub, Jean-Claude Tshilumbayi Masau, Frédéric Nyoka Mupangila, Félicien Mulamba Mubyabu, Sylvain Mulowayi Dibaya, Timothée Kazadi Kimbu Musopua, Diambile Luboya, Bien-Aimé Kabemba Tubelangane, Grégoire Ngalumulume Tshiebue, Philippe Kanku Tubenzele, Bululu Kabatakaka, Stéphane Tubene, Thomas Bakajika, Lambert Museka Ntumba, Joseph Mulumba Musumbu, Etienne Mutshipayi, Ntumba Mwena Mwanza, Paulin Ntumba Ngandu, Tshijiuke Kabongo, Jean-Pierre Tshikuna Matamba, Mpampa Mpampa, Sylvain Kalamba Nsapo, Albert Bakalowe, Tshilembi Mbowa, Katalayi Jean-Pierre Kanku, José Tshisungu wa Tshisungu.

Études et essais

Sinaseli Tshibwabwa. *Quelques instruments traditionnels de pêche au Kasai*. P. 5-18

Eddie Kabasele Munyoka, Patrick Nsuabwa Matunga et Kizito Mukendi. *Tests de quelques substrats dans la production du champignon pleurote à Kananga*. P.19-26

José Tshisungu wa Tshisungu. *Style littéraire et idéologie*. P. 27-41

Jérôme Mutshipayi Mudipanu. *Approche narratologique du conte intitulé « Homme-lion »*. P.43-50

Eddie Kabasele Munyoka, Kanku L. Goretti, Mundadi M Gilbert, Tshisekedi T. Etienne et Kabue T. Patient. *Perception de la qualité de l'eau consommée à Kananga*. P.51-61

José Tshisungu wa Tshisungu. *L'art d'intituler en littérature congolaise*. P.63-84

Eddie Kabasele Munyoka. *L'insécurité alimentaire et la pauvreté de ménages à Dibaya*. P.85-97

Serge Mulele Kangombe *L'orthographe au choc du numérique : Analyse et perspectives*. P. 99-118

Quelques instruments traditionnels de pêche au Kasai

Sinaseli Tshibwabwa

Professeur/Institut supérieur pédagogique de Gombe/Kinshasa

Résumé

Contrairement à l'opinion populaire qui prétend qu'il n'y a pas de traces de scènes traditionnelles de pêche ni de personnages reliés aux poissons dans la littérature orale dans la région du Kasai, l'auteur démontre qu'il y a des traces matérielles relatives à la pêche d'une très grande richesse. L'inventaire non exhaustif des instruments et engins traditionnels de pêche et la diversité des matériaux utilisés pour leur fabrication le témoignent. Cette connaissance invite à revisiter ce domaine pour améliorer tant soit peu la production halieutique sur tous nos cours et plans d'eau.

INTRODUCTION

Le continent africain possède l'un des réseaux hydrographiques le plus dense du monde et le plus poissonneux. Aussi, la pêche y est bien connue depuis la haute antiquité égyptienne où l'on possède de nombreux documents décrivant des scènes de pêche gravées sur les tombes des pharaons. Plusieurs espèces de poissons étaient (et sont encore) pêchées du Nil :

- *Oreochromis sp.* (tilapia du Nil, *Makòkì* en Swahili, femelle incubatrice buccale) et *Sarotherodon sp.* (autre tilapia du Nil, mâle incubateur buccal) (Famille des Cichlidae) ;
- *Cyprinus carpio* (carpe) et *Labeo niloticus* (*Monganza* en Lingala) (Famille des Cyprinidae);
- *Schilbe mystus* (Famille des Schilbeidae) ;
- *Lates niloticus* (perche du Nil = capitaine) (Famille des Latidae) ;
- *Heterotis niloticus* (Famille des Osteoglossidae) ;
- *Clarias gariepinus* (Poisson-chat = *Kabambala/e* en Ciluba et en Swahili, *Ngolo* en Lingala) (Famille des Clariidae) ;
- *Hydrocynus vittatus* (poisson-tigre = *Mbenga* en Lingala) (Famille des Alestidae) ;
- *Xenomystus nigri* (Famille des Notopteridae) ;
- *Mormyrus niloticus* (Famille des Mormyridae) ;
- *Gymnarchus niloticus* (Famille des Gymnarchidae), etc.



Fig. 1 : Scène de pêche au harpon dans l'Égypte ancienne.



Fig. 2 : Scène de pêche au filet dans une pirogue dans l'Égypte ancienne.

Contrairement au Nil, le bassin du fleuve Congo, dont le réseau hydrographique est plus dense que celui du bassin du fleuve Nil et possédant un nombre extraordinaire d'espèces de poissons d'eau douce (plus de mille espèces décrites !) n'a laissé de traces sur les scènes de pêche traditionnelle ni de personnages reliés aux poissons dans la littérature orale et écrite dans sa région centrale, le Kasai (Tshisungu wa Tshisungu, 2022, *com. pers.*). Si ces traces sont quasi inexistantes dans l'espace kasaien, on en trouve néanmoins sous forme de contes, notamment « *Mami Wata* » (termes importés de l'anglais « *Mommy Water* ») chez les Ne Kongo du Kongo Central, les Teke et les Baumbu de Kinshasa et les génies des eaux dispensateurs de poissons chez les Ntomba du Lac Tumba (Pagézy, H., 2006).

Cette observation trouverait une explication dans le fait que, en plus d'être physiquement exigeante, la pêche représente pour la majorité de notre population plusieurs dangers cachés dans l'eau du fleuve Congo et ses affluents de 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e voire même 5^e ordre ainsi que dans les lacs : - les crocodiles; - les hippopotames; - les serpents aquatiques; - les gros poissons carnivores ou vénéneux; - les mouches tsé-tsé (glossines), vecteurs de l'agent (*Trypanosoma sp.*) de la maladie du sommeil ou trypanosomiase humaine africaine; - les moustiques (*Anopheles*), vecteurs de l'agent (*Plasmodium falciparum*) du paludisme ou malaria; - les petits mollusques (*Biomphalaria et Bulinus*), vecteurs des agents (*Schistosoma sp.*) de différents types de bilharziose (intestinale, uro-génitale et rectale) ; - autres parasites aquatiques (ex. les sangsues, les ankylostomes, les trichocéphales, etc.), tout aussi nuisibles, voire davantage. À ces dangers, il faut ajouter la noyade des pêcheurs qui, le plus souvent, ne maîtrisent pas la nage ou, tout simplement, ne savent pas nager.

Malgré ces dangers, nos anciens ont pratiqué la pêche avec beaucoup de savoir-faire sur tous nos cours et plans d'eau. Cette maîtrise de la pêche peut être mise en évidence en inventoriant les différents engins, instruments et techniques de pêche qu'ils nous ont légués. Ces instruments de pêche sont très variés dans nos villages. Cette variabilité tient à la nature des matériaux servant à leur confection, à leur forme et au type de pêche auquel ils sont destinés. En effet, dans toute l'Afrique au Sud du Sahara, ces matériaux ont permis de fabriquer quasi les mêmes instruments de pêche. On les retrouve sous des noms différents, mais assurant les mêmes fonctions dans la pêche que ce soit en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est, en Afrique Centrale ou en Afrique du Sud, voire même en Afrique du Nord qui partage certaines espèces de poissons avec l'Europe méditerranéenne. Un autre point commun aux instruments traditionnels de pêche dans notre environnement est leur classification par les autochtones. Cette classification est dite « *anthropocentrique* », c.-à-d., fondée sur le « *point de vue du pêcheur ou du fabricant*¹ », elle s'appuie sur la forme et l'efficacité technique dudit instrument². Mais, cette classification (*anthropocentrique*) n'est plus d'usage dans les milieux scientifiques. Elle a été remplacée depuis 1973 par la « *classification ichtyocentree* » de Monod (1973)³, fondée sur le « *point de vue du poisson* », c.-à-d., sur la principale cible de ces instruments.

¹ La FAO s'est inspirée de plusieurs traditions pour forger la sienne.

² Lire Nédélec, 1982.

³ MONOD, T., 1973. « Contribution à l'établissement d'une classification fonctionnelle des engins de pêche », *Bulletin du Muséum*.

Dans ce présent travail, nous nous proposons de répertorier les instruments traditionnels en usage pour les activités halieutiques dans les villages congolais, plus particulièrement dans l'espace kasaïen. Comme on l'a signalé ci-dessus, ces instruments ne diffèrent en rien, quant à leur usage, leur forme et à la nature des matériaux utilisés pour leur fabrication avec ceux décrits ailleurs (Afrique de l'Ouest, autres pays d'Afrique centrale) par les ethnobiologistes. Nous ne tiendrons compte ici ni de la classification traditionnelle, *anthropocentrée*, ni de la classification fonctionnelle de Monod (*op. cit.*), *ichtyocentrée*.

La majorité des illustrations sont empruntées à différents auteurs, principalement à Serge Bahuchet et Pauline Rameau, 2016, Malaisse, F., 1968, Pagézy, H., V. Guagliardo *et al.*, 1994, Pagézy, H., 2006; Paugy, D., C. Levêque, I. Mouas *et al.* (eds), 2011 et sur Internet (images libres de droits). D'autres sont originales, tirées de notre propre collection.

Cette liste ne prétend pas être exhaustive, elle donne cependant l'information exacte sur chaque instrument proposé, le matériau utilisé pour sa fabrication et sur le sens que la société lui donne.

1. MATÉRIAUX SERVANT À LA FABRICATION DES INSTRUMENTS DE PÊCHE

Ils sont d'origines diverses : animale, végétale, minérale et métallique.

1.1. Matériaux d'origine animale

Les os longs, les cornes et les pointes d'ivoire de certains mammifères, les piquants d'Atherures (porcs-épics) ont été (et sont encore) utilisés pour fabriquer des hameçons, des harpons, etc.

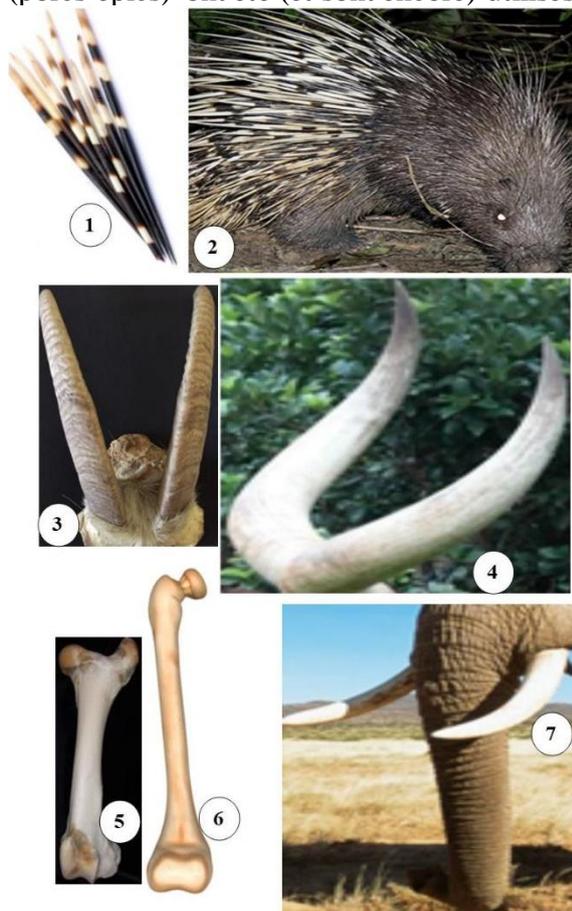


Planche 1 : Quelques matériaux d'origine animale : **1** : Piquants de porc-épic (misòmonu = mwanga yà nkèsè en cilubà); **2** : Porc-épic (nkèsè = nsenjì wa misòmonu en cilubà); **3** : Cornes de chèvre (nsèngu yà mbùji/dishìna en cilubà); **4** : Cornes de vache (nsèngu yà ngombe en

cilubà); **5** : Os court (mufùbà mwîpî en *cilubà*) d'un mammifère; **6** : Os long (mufùbà mule=mufùbà wa lufyondo en *cilubà*) d'un mammifère; **7** : Pointes d'ivoire d'un éléphant (mibanga yà nzevu/nzefu/nzovu en *cilubà*).

1.2. Matériaux d'origine végétale

Nombreuses essences végétales fournissent la fibre végétale très utilisée dans la fabrication des instruments de pêche. Nous pouvons citer : le coton (fibre extraite du fruit = *bwandà* en *cilubà*), le pandanus (fibre extraite des feuilles = *dikàkà* en *cilubà*), le chanvre (fibre extraite de la tige de la plante), le bananier (fibre extraite du tronc du bananier = *dikovi* en *cilubà*), la jute (fibre extraite de la tige de la plante), la ramie (fibre extraite de la tige de la plante), le raphia (fibre extraite des feuilles du palmier Raphia = *munyanga=lupekò=bunòkù* en *Ciluba*), le sisal (fibre extraite des feuilles de sisal ou agave = *nshinga* en *cilubà*), etc.

1.2.1. Quelques types de plantes à fibres végétales :



Planche 2 : Quelques matériaux d'origine végétale. Plantes à fibre végétale. **1, 2 et 3** : Quelques fibres végétales servant à attacher les parties d'un instrument; **4** : *Pandanus* sp. (*Pandanus*= *dikàkà* en *cilubà*, Famille des *Pandanaceae*); **5** : *Agave* sp. (Agave ou Sisal = *cikakakaka* en *cilubà*, Famille des *Asparagaceae*); **6** : *Gossypium* sp. (Cotonnier = *mucì wà ndândà/busu* en *cilubà*, Famille des *Malvaceae*); **7** : *Raphia* sp. (Raphia = *dibondo* en *cilubà*, Famille des *Arecaceae*); **8** : *Musa* sp. (Bananier, Famille des *Musaceae*).

1.2.2. Plantes utilisées comme armature des instruments de pêche



Planche 3 : Quelques plantes utilisées armature des instruments de pêche : **1** : *Bambusa sp.* (Bambou, *Mukoolu*= *nshibà* en cilubà, Famille des *Poaceae*); **2** : Mur en tiges de bambou séchées; **3** : *Elaeis guineensis* (Palmier à huile, *Dibwà* en cilubà, Famille des *Arecaceae*); **4** : *Cocos nucifera* (Cocotier, *Dibwà dyà nkòkò* en cilubà Famille des *Arecaceae*); **5** : Tiges de *Cenchrus* (*Cenchrus*, Famille des *Poaceae*); **6** : *Cycas sp.* (*Cycas*, *Dibwà dyà sikasa* en cilubà, Famille des *Cycadaceae*); **7** : Cône de *Cycas*; **8** : *Salix viminalis* (Osier des vanniers=osier vert, *Lukodì = Lumùngu* en cilubà, Famille des *Salicaceae*); **9** : Saule-osier, *Lukodì* en cilubà (Famille des *Salicaceae*); **10** : Arbre du voyageur (*Ravelana madagascariensis*, Famille des *Strelitziaceae*); **11** : *Calamus sp.* (Rotin, *Dilangala=Lukodì* en cilubà, Famille des *Arecaceae*)

1.2.3. Essences végétales de luxe utilisées pour fabriquer les pirogues

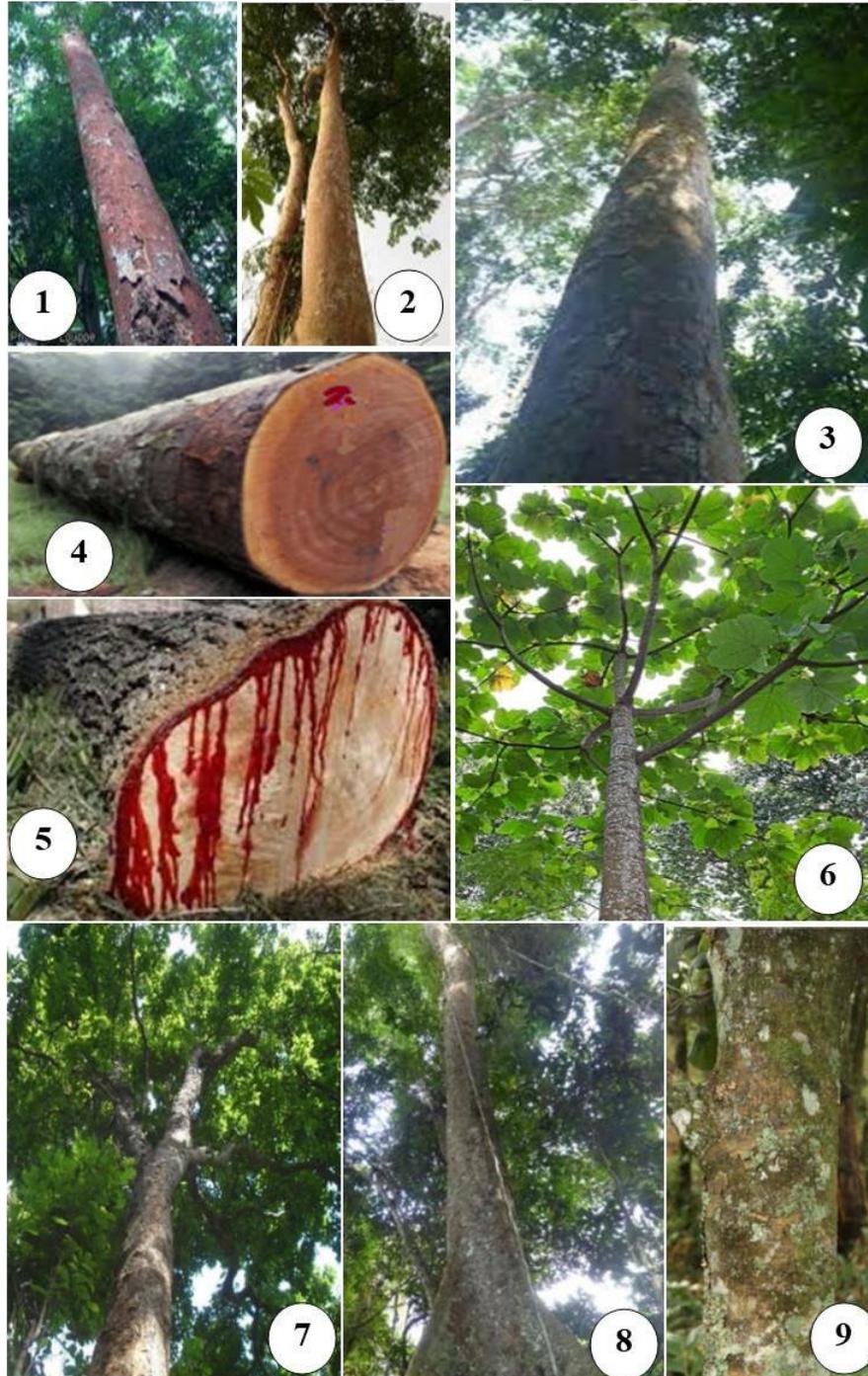


Planche 4 : Quelques essences de luxe utilisées pour fabriquer des pirogues : **1 et 2 :** *Distemonanthus* sp. (Famille des Fabaceae); **3 et 4 :** *Aucoumea* sp. (okoumé, Famille des Burseraceae); **5 :** *Pterocarpus* sp. (padouk, Famille des Fabaceae); **6 :** *Macaranga* sp. (Famille des Euphorbiaceae); **7 :** *Mitragyna* sp. (Famille des Rubiaceae); **8 :** *Guibourtia* sp. (Famille des Fabaceae); **9 :** *Uapaca* sp. (palétuvier des rivières, Famille des Phyllanthaceae).

1.2.4. Métaux utilisés pour fabriquer les pointes de certains instruments

La métallurgie du cuivre (*Cyòmbù=mùkùbà* en cilubà), du fer (*Kalonda=cyamwà=cyamù* en cilubà) et du bronze était bien maîtrisée, elle avait permis la fabrication des pointes de harpons, de lances, des lames d'ermettes, des hameçons, etc. Il y a juste à penser à la fabrication des croisettes de cuivre depuis le 8^e ou 9^e siècle et les résultats des études archéologiques sur le site de l'Empire Lubà (de Maret, P., 2020)



Fig.3 : Croisette de cuivre (Cyòmbù=mùkùbà en Cilubà)

2. INSTRUMENTS DE PÊCHE EN R.D. CONGO

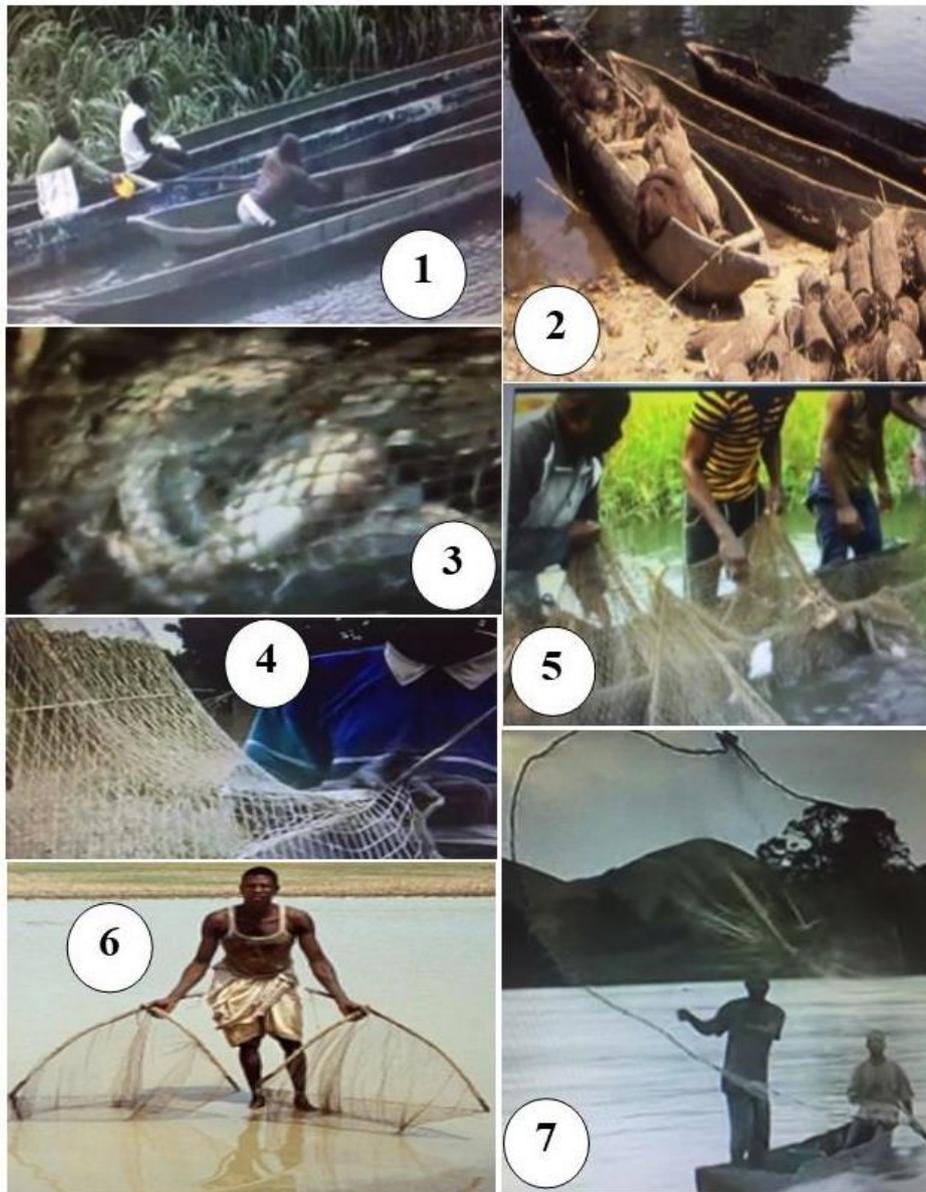


Planche 5. Quelques instruments de pêche : 1: Pirogues (Bwâtu en cilubà) de pêche; 2: Autres pirogues et paniers de pêche; 3: Poissons pris dans un filet (bukòndù en cilubà); 4: Autre type de filet flottant à grandes mailles; 5: Pêcheurs dans une pirogue, relevant leur filet dormant de l'eau matin; 6: Type de filet (bukòndù) utilisé dans la pêche d'épuisement des marres; 7: L'épervier est un filet de pêche individuel, cependant, comme montré sur cette figure, la deuxième personne conduit la pirogue.



Planche 6. Quelques instruments de pêche (Suite 1) : **1** : Deux pêcheurs sortent de l'eau une nasse dormante cylindrique (Cisona en cilubà) pleine de poissons; **2** : Pêche en battue dans les rivières à l'aide de nasses (Disùngu=Masùngu en cilubà) au Kasaayi. D'un côté, les femmes maintiennent les nasses disposées côte à côte sur toute la largeur de la rivière. De l'autre côté, les hommes armés des feuilles de palmier (Cisààlà, bisààlà en cilubà), les agitent sous l'eau et poussent les poissons vers la barrière de nasses dans lesquelles ils s'engouffrent sans possibilité d'en sortir; **3** : Claies de tiges de bambous ou de palmiers tissées et plantées sur le fond pour isoler une partie de la rivière ou du lac et constituer un barrage; la collecte des poissons se fait à l'aide des paniers filtrants (Cibòndu, bibòndu=musanda en cilubà) et des nasses à fond conique (Lukìnda, nkìnda en Cilubà); **4** : Pêche collective⁴; **5** : Type de nasses (Disùngu=disùlùsùlù en cilubà) posées dans un barrage d'une rivière.

⁴ Jeune, nous avons participé à ce type de pêche au Lac Kazuwa à Beena Manda. En saison sèche, ce lac se rétrécit fortement (la légende raconte que ses eaux se videraient plutôt dans la grotte à la frontière de ce lac et le lac voisin, Nkenzà) et les zones inondables gardent prisonniers les poissons, principalement les poissons du groupe des tilapias. Dans une ambiance de carnaval aquatique, les habitants ramassaient les poissons à l'aide de paniers, criaient de joie, certains tombaient dans l'eau boueuse et perdaient leur prise, d'autres se battaient contre les sangsues. Stressés au maximum, les poissons faisaient de grands bonds spectaculaires hors de l'eau pour tenter de s'échapper! Un gros tilapia finit sa course dans la bouche d'un jeune monsieur, ses rayons osseux des nageoires trouèrent son palais et sa langue et il se mit à cracher du sang. On le transporta dans un « cìpòyì » bricolé à la hâte au dispensaire du village, mais la pêche continua. Seule l'obscurité obligea les gens à remonter au village avec leurs paniers pleins de poissons;



Planche 7. Quelques instruments de pêche (Suite 2) : **1 :** Types de harpons (Cindòbu en cilubà); **2, 3 et 4 :** Types de hameçons(Ndòbu en cilubà) en piquants d'atherure⁵ (Misòmonu=Mwanga yà nkèsè en cilubà) et en os; **5 :** Type de panier filtrant (Cibòndu = musanda en cilubà) en lamelles de Marantaceae ; **6 :** Un autre type de panier filtrant (Cisakà en cilubà) en lamelles de Marantaceae, avec une tige de rotin pour assurer la rigidité de l'instrument et une poignée pour le transport; **7 :** Panier ovale filtrant (Cisakà en cilubà) tissé à l'aide des lamelles de rotin ou de Marantaceae avec une armature en bambous ou en rotin; **8 :** Un autre type de panier ovale (Cisakà en cilubà); **9 :** Petit panier (Cibòndu=musanda en cilubà) en lamelles de tige de Marantaceae pour conserver de petits poissons pendant l'écopage; **10 :** Panier à écoper à tressage serré en lamelles de rotin (Cibòndù en cilubà).

⁵ Atherure =porc-épic : nkèsè=Nsenjì wa misòmonu en cilubà.



Planche 8. Quelques instruments de pêche (Suite 3): **1** : Type de grande nasse dormante (Cisona en cilubà) en lamelle de rotin, ici, un pêcheur vidant dans sa pirogue sa nasse par son extrémité en cône de sa prise de la nuit; **2** : Type de nasse en lamelles de raphia (Lukinda en cilubà), avec des plaquettes de bois à l'ouverture pour crabes, crevettes et poissons; **3** : Orifice d'entrée de la nasse (Lukinda en cilubà) en éclisses de bambou; **4** : Type de nasse dormante cylindrique en éclisses de bambou; **5** : Nasse tubulaire (Disùngu=cisona en cilubà) en rotin avec une ouverture simple sans entonnoir; **6** : Vivier (type de nasse) en moelle de raphia (Musàsà en cilubà) pour conserver vivants les poissons-chats (légèreté, flexibilité et flottabilité de la moelle de raphia).

3. NIVRÉE OU PLANTES ICHTYOTOXIQUES

La nivrée est la technique traditionnelle de pêche à poison d'origine végétale, elle désigne aussi l'ensemble des plantes ichtyotoxiques (*toxiques pour les poissons*, mais généralement inoffensifs ou causant un léger inconfort chez les humains). On dénombre près d'une trentaine d'essences ichtyotoxiques en R.D. Congo (Malaisse, 1968). Nous en donnons quelques-unes ici que l'on trouve aussi dans l'espace kasaïen.

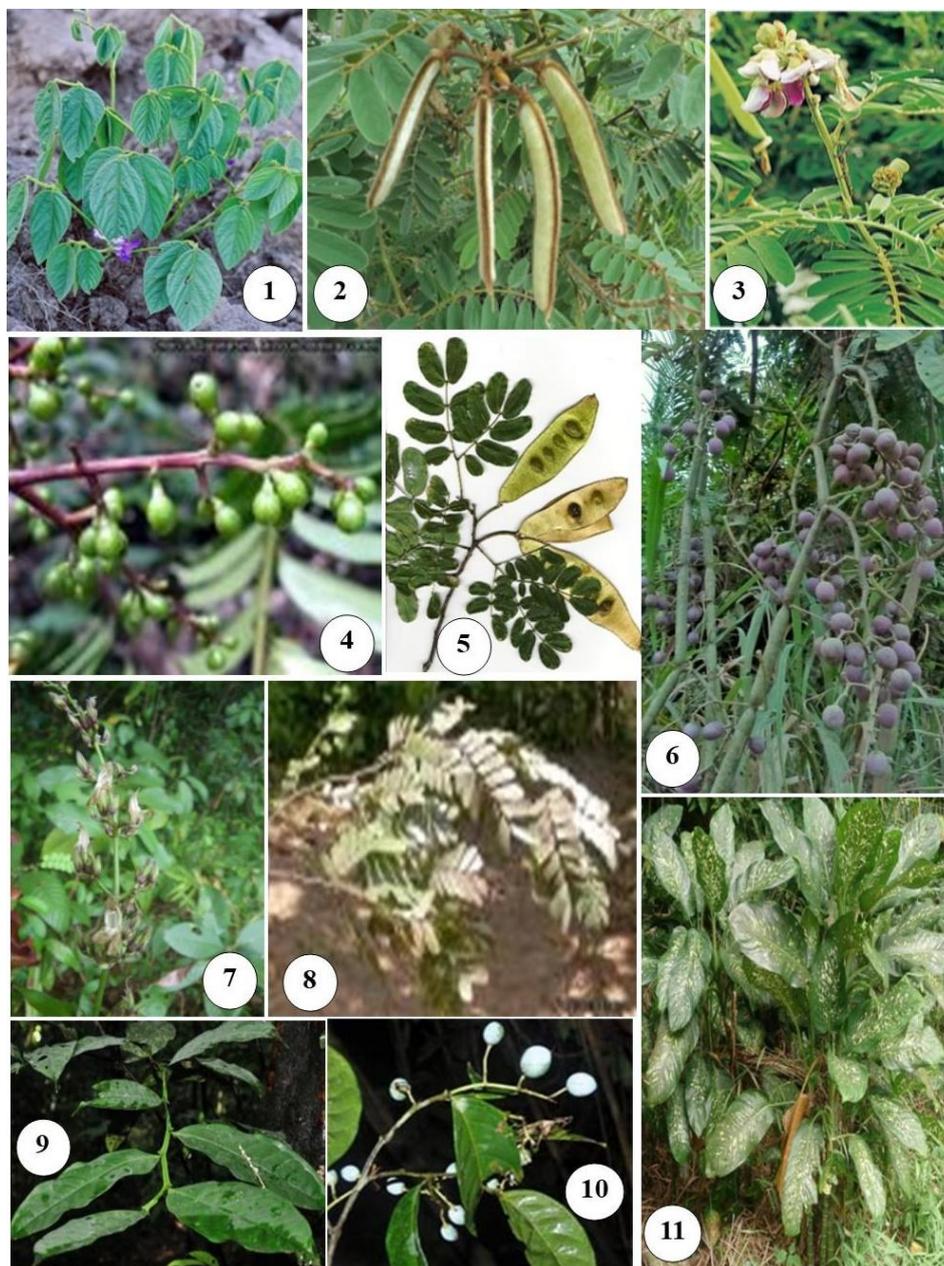


Planche 9. Quelques plantes ichtyotoxiques utilisées dans la pêche : 1 : *Neorautanenia mitis* (Famille des Fabaceae); 2 et 3 : *Tephrosia vogelii* (Famille des Fabaceae, « bubàwu » en cilubà)⁶; 4 : *Zanthoxylum madagascariensis* (Famille des Rutaceae), connue pour son importante production d'huiles essentielles. Aussi utilisée comme condiment. Mais, les écorces de ses racines et tiges sont ichtyotoxiques, elles sont les plus communément employées par les

⁶ Jeune, nous avons accompagné nos parents et plusieurs autres familles de notre village (Beena Nsanà) à la rivière Mulùm'a musùlu où ils pratiquaient la pêche au « bubàwu ».

Pygmées. Ce sont aussi des poisons pour les humains et les autres mammifères; 5 : Albizia sp. (Famille des Fabaceae); 6 : Cissus aralioides (Famille des Vitaceae, toxiques, propriétés hallucinogènes chez les humains); 7 : Justicia extensa (Famille des Acanthaceae); 8 : Scorodophloeus zenkeri (Famille des Fabaceae, aussi nommée « écorce à ail », propriétés antimicrobiennes et anthelminthiques prouvées); 9 et 10 : Oubanguia alata (Famille des Lecythidaceae, propriétés alexitères, antivenin); 11 : Dieffenbachia sp. (Famille des Araceae, toxiques, propriétés hallucinogènes chez les humains).

CONCLUSION

Comme on le constate, les anciens nous ont légué de nombreux instruments de pêche traditionnelle. Quoique non écrites, ces traces matérielles dénotent une parfaite connaissance de leur environnement, aussi bien la forêt que la savane. Et ces instruments nous parlent, ou plutôt, nous pouvons les faire parler.

La diversité des matériaux et des plantes utilisées pour fabriquer ces instruments met en évidence une maîtrise par nos anciens des connaissances botaniques. Quoique non organisées en un système classique, nous avons par ailleurs qualifié ces connaissances d'« *Éléments de botanique traditionnelle* » (Cfr. Tshibwabwa, S., 2022. Histoire des Beena Nsanà, à paraître). Cette diversité met surtout en lumière une maîtrise des propriétés du bois de chacune d'essences utilisées pour fabriquer les pirogues notamment la taille et la qualité du tronc, la résistance du bois à l'eau, aux champignons et aux insectes xylophages, et évidemment, sa flottabilité, etc. En plus, la grande variété d'instruments dénote aussi de la meilleure connaissance par nos anciens des espèces de poissons, de la période de l'année propice pour leur pêche et de la biologie des espèces ciblées. Elle dénote enfin de leur meilleure connaissance du fonctionnement du système hydrographique (Cycle hydrologique) et plus particulièrement des zones d'inondation plus ou moins étendues (ex. Cas de la pêche de la sardine d'eau douce du fleuve Lualaba à Kolwezi).

Un retour à nos sources dans ce domaine pourrait peut-être aider l'État congolais à résoudre les problèmes du secteur de la pêche en attendant l'acquisition des équipements modernes et ainsi mettre un terme à l'importation des poissons dans un pays où de nombreuses espèces de poissons meurent de vieillesse.

La R.D. Congo étant vaste, nous laissons ces pages ouvertes à toute personne souhaitant les compléter pour améliorer nos connaissances dans ce domaine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSELIN, A., « Le scribe et le poisson : les hiéroglyphes des poissons. Égypte antique, une civilisation africaine ». Colloque 18/03/1996, Barcelone. In : *Discussions in egyptology*, Oxford, 1998, 40, pp. 7-49.

- BAHUCHET, S., P., RAMEAU, « Quelques engins de pêche en eau douce d'Afrique centrale », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 10 I 2016, mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 31 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/2877> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie>.

- **BAHUCHET, S., P., RAMEAU** et N., Reyes, « Engins de pêche dans les collections du Musée de l'Homme ». *Revue d'ethnoécologie*, 13, 2018, [En ligne] URL : <https://journals.openedition.org/ethnoecologie/3533>.
- **de MARET, P.**, « Upemba archaeology, Luba ethnography, and vice versa ». In D. S. Whitley, J. H. N. Loubser and G. Whitelaw (eds), *Cognitive Archaeology. Mind, Ethnography, and the Past in South Africa and Beyond*, Londres et New York : Routledge, 2020, pp. 224-246.
- **MALAISSÉ, F.**, La pêche collective par empoisonnement au buba (*Tephrosia vogelii* Hook) sur les affluents de la rivière Luapula (Katanga, R.D. Congo). Son utilisation dans l'étude des populations de poissons. *Bulletin Les Naturalistes belges*, 50 (9), 1968, pp. 481-500.
- **MONOD, T.**, Contribution à l'établissement d'une classification fonctionnelle des engins de pêche. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle, écologie générale*, 1973, 156 (12), pp. 205-231.
- **NÉDÉLEC, C.**, Définition et classification des catégories d'engins de pêche. FAO, Rome, 1982, 52 p.
- **PAGÉZY, H., V., GUAGLIARDO, D., NZOUANGO, D., FABRE, M., BWEMBIA**, Interactions entre facteurs écologiques et sociaux dans la production, conservation, commercialisation du poisson d'eau douce en Afrique équatoriale (Zaïre et Cameroun). Compte rendu d'une recherche financée par le Ministère de la Recherche et de la Technologie, CNRS, 1994, 118 p.
- **PAGÉZY, H.**, « Le contexte magico-religieux de la pêche au Lac Tumba : entre le normal et l'insolite ». *Journal des Africanistes*. 76 (2), 2006, pp. 44-62.
- **PAUGY, D., C., LEVÊQUE, I., MOUAS et al. (eds)**, *Poissons d'Afrique et Peuples de l'eau*, IRD Éditions, Collection Focus, Marseille, 2011, 320 p.
- **PUJOL, R.**, « La symbolique des animaux en Afrique noire ». In : *Sculptures animalières d'Afrique noire de Gabriel Massa*, Saint-Maur-des-Fossés, Éditions Sépia/Société des amateurs de l'art africain, 1996, pp. 14-25.
- **SABINOT, C.**, *Dynamique des savoirs et des savoir-faire dans un contexte pluriculturel. Étude comparative des activités littorales au Gabon*. Paris, Thèse, MNHN, 2008, 388 +82 p.
- **VERDEAUX, F.**, *Du pouvoir des génies au savoir scientifique : les métamorphoses de la lagune Ébrié (Côte d'Ivoire)*. *Cahiers d'Études Africaines*, 101/102, 1986, pp. 147-171.

**Tests de quelques substrats dans la production du champignon
pleurote à Kananga**

¹Eddie Kabasele Munyoka, ²Patrick Nsuabwa Matunga et ²Kizito Mukendi
(1) Professeur à l'ISDR Tshibashi (2) Assistant à l'ISDR Tshibashi

Résumé

La période de la colonisation, le rendement, la taille et l'efficacité biologique (EB) du Champignon Pleurote ont été évalués sur trois substrats différents à savoir la paille de maïs (PM), la Sciure de bois (SB) et le papier carton (PC) avec et sans supplément de son de riz (SR) et des autres substrats. Après avoir utilisé l'ANOVA et grâce au logiciel SPSS V25, les moyennes de la colonisation mycélienne (23,71 jrs), de rendement le plus élevé (385,52 g par sachet de 25 cm × 15 cm) et de l'EB (81,22 %) ont été obtenues pour le traitement SB+SR. La deuxième moyenne du meilleur rendement (285,22 g) avec 76,66 % d'EB a été enregistrée pour le substrat PM+SR. Parmi les substrats utilisés, la SB apparaît la mieux placée suivie par la PM et le PC. Pour tous les traitements, le son de riz a amélioré les attributs de la production et le rendement du champignon pleurote. L'étude a révélé que la colonisation mycélienne plus rapide est corrélée au meilleur rendement et efficacité biologique maximale. D'autres substrats peuvent être testés et les études de faisabilité économique sont souhaitées dans l'avenir

MOTS CLES : Pleurote, Substrats, Paille de maïs, Son de riz, Sciure de bois, Papiers cartons, Rendements, Efficacité biologique

INTRODUCTION

À Kananga, plusieurs champignons comestibles sont appréciés pour leurs goûts et saveurs. Ils poussent à l'état spontané pendant la saison des pluies. Ils sont ainsi saisonniers c.-à-d. ils disparaissent en un certain moment quand les pluies deviennent rares ou cessent. Les champignons sont vendus au prix abordable. C'est ainsi que la plupart des consommateurs y ont accès non seulement par l'achat mais aussi par la récolte gratuite dans la nature.

Pendant la saison sèche, les champignons sont rares. Si on les trouve sur le marché, ils sont séchés et fumés, et surtout en petite quantité, c'est qui joue à la hausse de leur prix réduisant alors leur accessibilité voire-même leur 'abordabilité'.

Les Kanangais connaissent moins les merveilleuses vertus de champignons pour en faire une culture lucrative.

Quoique le champignon cultivé comme aliment n'ait pas encore trouvé sa place de choix parmi les consommateurs Kanangais, la ville jouit des conditions agroclimatiques favorables à sa culture. Elle a une abondante quantité de déchets et de main-d'œuvre relativement moins cher et riche en biodiversité fongique. Autour des marchés Tshiamba Ndiba et Tshinseleka, les déchets

de balles de riz y pourrissent, dégageant une odeur polluante pourtant, nécessaires pour la production et la croissance du champignon. Ces déchets sont soit éliminés par incinération, soit jetés dans des puits, présentant ainsi un danger de polluer l'environnement et nuire à la santé humaine (FATHIE et al., 2019). Les résidus comme les épluchures de manioc, la paille et les tiges d'herbes sauvages, de riz, de maïs et de millet, la sciure de bois, les sous-produits du coton, les sous-produits du palmier à huile ont tous été utilisés comme substrats potentiels pour la culture des champignons (ROSHITA et [GOH](#), 2018). Récemment, il a été révélé que les mycéliums de champignons peuvent jouer un rôle important dans la restauration des milieux dégradés (myco-restauration) par la mycofiltration (utilisation de mycélium pour filtrer l'eau), la mycoforesterie (utilisation du mycélium pour restaurer les forêts), la mycoremédiation (utilisation du mycélium pour éliminer les déchets toxiques), et la myco-pesticides (usage des mycéliums pour lutter contre les insectes nuisibles) ([CHRISTINE](#) et [PUSPITA](#), 2017; STAMETS, 2005). Ces méthodes représentent le potentiel pour créer un écosystème propre, où aucun dommage ne sera laissé après l'implantation fongique.

Les champignons peuvent non seulement convertir les déchets lignocellulosiques dans l'alimentation humaine, mais aussi fabriquer des produits nutraceutiques ayant de nombreux avantages pour la santé humaine. Ils fournissent et constituent pour les consommateurs un aliment de haute qualité. Ils enrichissent le régime alimentaire en protéines de haute valeur nutritionnelle, des minéraux et vitamines qui sont directement importants dans la nutrition et la santé humaine (ALAM et RAZA, 2001; KURT, 2010). Les champignons comestibles sont très nutritifs. Ils sont comparables aux œufs, au lait et à la viande au point de vue constituants nutritifs. Les composants bioactifs extractibles des champignons renforceront le système immunitaire de l'Homme et amélioreront la qualité de sa vie car ils contiennent les acides aminés essentiels en grande quantité. En outre, ils sont facilement digestibles et sans cholestérol (OSENİ et al., 2012).

La culture des champignons est une activité qui nécessite la main-d'œuvre. De ce fait, elle contribue à générer des revenus et des emplois, en particulier pour les personnes démunies de Kananga. Les champignons sont relativement des organismes à croissance rapide. Leur culture sous forme d'une entreprise est d'un intérêt immédiat pouvant profiter à la communauté vu le taux de chômage élevé dans la ville métropole de Kananga.

En outre, l'acquisition des terres agricoles étant généralement un facteur limitant à cause d'ajout de coûts appelés 'motivations' par les services cadastraux, la culture de champignons devient une alternative alléchante surtout qu'elle exige relativement peu d'espace. Les champignons peuvent être produits en grande quantité dans les étagères d'une chambre de 3m x 3m de dimensions.

En règle générale, la culture de champignons aide à lutter contre la pauvreté, la pénurie de la nourriture, la dégradation de la qualité de la santé humaine et la pollution de l'environnement, à laquelle les êtres humains sont confrontés, et continueront à faire face, par suite de la démographie galopante, la dégradation des ressources naturelles et des impacts du changement ou perturbations climatiques (FLORES, 2006; ALICE, 2004).

L'objectif de cette étude est d'évaluer les effets de quelques substrats sur le rendement et l'efficacité biologique du champignon pleurote. Pour cela, trois substrats : soit seuls, soit avec le supplément de son de riz ou en combinaison avec l'un d'eux ont été testés.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Le mycélium du champignon pleurote utilisé dans cette expérimentation provient des recherches menées l'année passée soit en 2020 par notre équipe de recherche. Cette étude a eu lieu à l'Institut Supérieur de Développement Rural au Département de l'Agrovétérinaire. Trois substrats ont été testés à savoir la sciure de bois, la paille de maïs, et le papier carton. Ils étaient enrichis avec le son de riz comme ingrédients pouvant nourrir le champignon cultivé. Tous ces substrats étaient récoltés aux endroits de leurs productions. D'une part, c'est une façon de les valoriser et de l'autre c'est une récupération et un assainissement du milieu pour la propreté de l'environnement. Le son de riz fut obtenu auprès des décortiqueurs de riz à Tshiamba Ndiba, Kananga. Nous avons constitué neuf traitements suivants : trois de ces substrats étaient composés de 100 % de sciure de bois (SB), 100% de la paille de maïs (PM) et 100 % de papiers cartons (PC), chacun. Les six autres contenaient 85% SB + 15 % de son de riz (SR); 85% de SB + 15% PC; 85% de PM + 15 % de SR ; 85% PM + 15%PC; 85 % de PC + 15 % SR et 85% de PM +15% de SB.

Tous les substrats collectés ont été rendus en petits morceaux et trempés dans l'eau du robinet pendant une nuit. L'excès d'eau fut drainé jusqu'au réglage de l'humidité requise. Puis, chaque substrat avait reçu le 15 % soit du son de riz ou de l'autre substrat. Le mélange a été effectué comme il le faut. Les substrats sans supplément ont été considérés comme les traitements contrôles. Enfin, les substrats pesant 1 kg ont été placés dans les sachets en polypropylène de 25 cm x 15 cm et stérilisés à 120°C pendant 1 hr30 dans une marmite ayant des pierres et de l'eau.

Après refroidissement de chaque sachet, l'ensemencement du mycélium a eu lieu. Il a été frayé dans des conditions aseptiques en le plaçant au milieu du substrat.

Les sachets de substrat inoculés ont amorcé l'incubation à la température ambiante soit 25°C (± 2). Le cycle de croissance du mycélium avait ainsi débuté. En d'autres termes, l'observation de la colonisation avait commencé. Les ouvertures de tous les sachets en polypropylène avec substrat furent fermées. Ces sacs étaient déposés verticalement dans les étagères au bureau du Département d'Agrovétérinaire. Dès que la colonisation était optimale c.-à-d. les sachets affichaient une coloration blanchâtre tout le long de leurs parois, ils étaient retirés et leurs parties supérieures étaient réouvertes. Deux à trois fois d'arrosage par jour ont été effectués sous forme de pulvérisation. Les moyennes des périodes de la colonisation, incubation et de la récolte ont été enregistrées. La récolte a été faite à la main en tenant les rayures à la base et en les tordant légèrement vers le bas. Le rendement a été déterminé par la pesée et le comptage des boutons de fruits du corps du champignon. L'efficacité biologique (EB) a été calculée comme (le poids de champignon frais dès la récolte en (gr)/le poids sec du substrat) x 100. La taille moyenne (cm) de champignons a été mesurée de leurs bases à leurs sommets ou chapeaux.

Les données ainsi collectées par traitement ont été analysées à l'aide du logiciel SPSS v 25. L'Analyse de Variance (ANOVA) et les tests de comparaison de Duncan ont été utilisés pour déterminer les différences significatives entre les moyennes des rendements de champignon et autres paramètres.

RÉSULTATS

L'analyse de la variance a démontré que les effets statistiquement significatifs des substrats sur le rendement, la taille et l'efficacité biologique de champignons pleurotes au seuil de $p=0,05$. Les résultats du tableau 1 décrivent les attributs de rendement de pleurotes cultivés sur différents substrats. Il a été constaté que les champignons provenant du substrat de la sciure de bois en association avec le son de riz affichent des caractéristiques beaucoup plus intéressantes que les autres. Leur croissance était relativement meilleure : en d'autres termes les diamètres et les épaisseurs de leurs chapeaux, et le diamètre et la longueur de leurs pieds. De plus, leur fructification se développe mieux que celle des autres. Il a été observé que le nombre moyen de boutons de fruits de champignons était statistiquement significatif le plus élevé avec le substrat de la paille de maïs associée au son de riz (25,87). La plus faible moyenne de fructification était enregistrée avec les pleurotes du substrat de papiers cartons avec la paille de maïs (18,76). Les champignons mûrs de pleurotes ont été récoltés et pesés pour déterminer le rendement. Cette étude n'a pas distingué le rendement biologique au rendement économique. Biologique, quand l'on prélève le poids brut donc de l'ensemble de boutons de fruits de champignons avec leurs bases tandis que le rendement économique (g) est déterminé après avoir retiré la base des tiges c.à.d. les champignons sont prêts à être vendus.

Tableau 1. Les attributs du rendement du pleurote cultivé sur différents substrats

Paramètres	SUBSTRATS								
	PM	PM+SR	PM+SB	SB	SB+SR	SB+PC	PC	PC+SB	PC+PM
Fructification ¹	22,12	25,87	21,24	20,13	21,32	19,32	19,01	19,50	18,76
Diam du pied ²	2,10	2,11	1,98	2,42	2,69	2,31	2,11	2,51	2,40
Long du pied ³	11,02	10,12	10,05	10,18	10,24	12,11	9,02	10,24	8,99
Diam chapeau ⁴	4,89	5,23	4,76	5,08	6,87	6,54	5,23	6,12	5,25
Épais chapeau ⁵	0,85	1,00	0,98	0,90	1,04	0,95	0,87	1,03	0,98

¹Nbre de fruits. ²Diamètre du pied(cm) ³Longueur du pied(cm) ⁴Diametre du chapeau(cm)
⁵Epaisseur du chapeau (cm)

Les moyennes de temps de la colonisation des substrats, de poids et de rendement du pleurote sont présentées dans le tableau 2. La moyenne de la période rapide de la colonisation (23,41 jrs) a été observée avec le substrat PM associée au son de riz suivies respectivement par celles de la sciure de bois seul (23,71 jrs) et de la sciure mélangée aux papiers cartons (23,87 jrs). Le son de riz semble être un booster de cette colonisation rapide; voire-même la fructification précoce des champignons. Dans l'ensemble, la paille de maïs a montré de meilleurs résultats pour la période moyenne de la propagation mycélienne tandis que le substrat de papiers cartons seuls a connu une période moyenne de la colonisation la plus tardive de tous.

Pour chaque traitement, 3 à 4 tours des récoltes de pleurote ont été réalisés pendant l'étude. Celle-ci a révélé que les différents substrats ont eu des rendements et les efficacités biologiques variables avec ou sans suppléments. Les résultats de rendements, tailles et EB moyens des champignons sont consignés également dans le tableau 2. Ils indiquent que les substrats de la sciure de bois ont donné des rendements de 275,33 g, 382,52 g et 277,22 g respectivement sans supplément, avec son de riz, et avec papiers cartons. Le rendement moyen du substrat de la paille de maïs avec le son de riz était de 285,22g suivi de 236,33 g pour son mélange à la sciure de bois et de 228,12 g pour le contrôle.

Le rendement moyen par sachet de substrat du papiers cartons avec le son de riz était de 185,18 g, 125,26 g avec le traitement contrôle et de 85,22 g avec le mélange à la paille de maïs. Concernant l'EB moyenne par sachet, le substrat de la sciure de bois avec le son de riz a eu l'efficacité biologique moyenne la plus élevée de 81,22 % suivie de celle du substrat de la paille de maïs qui a enregistré 76.66 % quand il est associé au son de riz. La moindre EB moyenne était celle du substrat de papiers cartons. Elle était de 28,98% pour le traitement contrôle. La plus grande moyenne de la taille de pleurote a été celle du substrat de papiers cartons (13,48 cm). Puis, vient celle du champignon cultivé sur le substrat de la paille de maïs avec le son de riz (11,71cm) alors que la plus petite taille moyenne était celle du champignon provenant du substrat composé de la sciure de bois et de papiers cartons (4,19cm).

Tableau 2. La colonisation (Jr), la Taille (Cm) et le rendement (g\100g) selon les substrats ($\bar{X}\pm SD$)

SUBSTRATS	SUPPLEMENT	COLONISATION	TAILLE	RENDEMENT	EFFICACITE BIOLOGIQUE
PM	<i>Contrôle</i>	28,41±1,02a	10,42±05,73	228,12±05,10c	53,41±3,08b
85%	<i>+15%SR</i>	23,41±2,01c	11,71±02,19	285,22±12,13a	76,66±2,99a
85%	<i>+15%SB</i>	26,98±1,71a	9,91±06,53	236,34±18,21b	55,61±2,32b
SB	<i>Contrôle</i>	23,71±0,66b	11,11±07,13	275,33±42,22b	65,41±2,83b
85%	<i>+15%SR</i>	25,32±0,54a	13,22±09,38	382,52±15,19a	81,22±1,55a
85%	<i>+15%PC</i>	23,87±0,05b	4,19±07,76	277,22±21,36b	65,45±4,96b
PC	<i>Contrôle</i>	36,55±0,52a	13,48±09,11	125,26±43,28b	28,98±2,24c
85%	<i>+15PM</i>	26,46±1,01c	11,61±03,15	85,22±18,95c	37,55±2,22a
85%	<i>+15SR</i>	33,76±1,20b	9,41±02,54	185,18±14,53a	33,61±1,39b

Les moyennes ayant les mêmes lettres ne sont statistiquement pas différentes au p=0.05

DISCUSSION

Dans la présente recherche, différents substrats ont été étudiés seul et ou avec supplément pour la production et le rendement performants de pleurote. La colonisation mycélienne est une étape préliminaire qui crée des conditions internes appropriées pour la fructification. Ainsi la croissance mycélienne devient un facteur vital dans la culture de champignon (ROSHITA et [GOH](#), 2018). Cette phase appelée aussi végétative est très importante dans l'écosystème car elle permet la biodégradation du substrat. Donc, elle a la possibilité de désintégrer les déchets, une action salvatrice pour l'environnement (PAMARDINING et [PUSPITA](#), 2017; KURT, 2010).

En comparant les trois substrats utilisés dans cette étude, la sciure de bois était le meilleur substrat pour la colonisation mycélienne suivie par la paille de maïs et les papiers cartons. La sciure de bois avec l'ajout du son de riz a été le meilleur substrat suivi de la paille de maïs avec le son de riz pour la plupart des paramètres. Il est de ce fait clair que le son de riz sert d'élément déclencheur pour la performance de la production de pleurote. Donc, Il est le meilleur supplément pour améliorer le rendement du champignon pleurote.

SHER, (2006) a trouvé que le substrat de haute qualité est celui ayant une bonne teneur en lignine et en cellulose. Il est aussi celui qui met plus de temps pour la fructification et la formation de boutons du corps de champignon. Les recherches antérieures sur la croissance mycélienne, les tiges de maïs ont montré une colonisation très rapide, une fructification intéressante et le premier jour de récolte splendide avec le supplément de son de riz (KURT, 2010; LEIDEN et al., 2009). Dans la présente étude, les organes de fructification sont apparus 30 à 45 jours après l'inoculation du mycélium. Ces résultats corroborent bien avec ceux de (LIANG et al., 2009) qui ont trouvé que la formation de fruits intervient 3,5 à 4 semaines après l'inoculation mycélienne. En outre, KURT, (2010) a signalé que le champignon pleurote met 2-3 semaines pour la fructification après le fonctionnement de l'inoculation de mycélium. Selon PAMARDINING et PUSPITA, (2017), le plus rapide est la croissance mycélienne, la plus performante est la formation des têtes et les corps de fruits avec l'ajout du supplément de 20% de balle de riz.

L'étude a révélé que l'ajout de son de riz aux substrats est bénéfique comme supplément nutritif et promoteur de la croissance et le rendement. L'EB et les rendements plus élevés des champignons sont corollaires à la période de colonisation. En effet, OBONDAI et al., (2012) trouvèrent que l'EB augmente avec la dose croissante (10 et 20 %) de son de riz lors de la production de *P. ostreatus*. Quant aux ISLAM et al., (2009), les suppléments organiques tels que les tourteaux d'oléagineux et le son de riz agissent non seulement sur les paramètres de croissance mais aussi sur les rendements de pleurote caju.

Ils avaient également constaté que les rendements de champignons s'amélioraient autant avec le supplément de son de riz qu'avec divers substrats lignocellulosiques sans suppléments (ISLAM et al., 2009). Des observations similaires ont également été remarquées par plusieurs autres chercheurs (OBONDAI et al., 2002).

Dans cette étude, nous avons testé le supplément de son de riz et différentes combinaisons de substrats pour observer la productivité et de l'efficacité biologique du champignon pleurote. Parmi neuf traitements testés pour la production des champignons de pleurote, le papier carton avec ou sans supplément était trouvé le substrat le moins réactif en termes de rendement et efficacité biologique du pleurote. La faible performance des papiers cartons peut être due à la lenteur de la vitesse de sa dégradation lignocellulosique. Dans une étude similaire, LIANG et al., (2009) et SHER, (2006) sont arrivés à la même conclusion (7,51 %) d'efficacité biologique de pleurote sur la paille de bananier avec un supplément de 5 % de son de riz). Cependant, notre étude précédente avec les feuilles de bananiers avait connu une contamination (KABASELE et al., 2020). Les résultats des recherches rapportées par ISLAM et al., (2009) concernaient non

seulement le rendement mais aussi la taille des champignons avec les suppléments de son de riz dans tous les substrats.

CONCLUSION

L'objectif de cette étude était de tester les substrats pour produire le champignons pleurote. Trois substrats étaient considérés. Ils étaient utilisés soit seul, soit avec le supplément de son de riz ou en combinaison avec un autre substrat. Cela a constitué 9 traitements : PM, SB, PC, PM+SR, PM+SB, SB+SR, SB+PC, et PC+SR.

Le dispositif expérimental adopté était le bloc complètement randomise avec trois répétitions. L'analyse statistique appliquée était l'ANOVA. Nous avons utilisé le logiciel SPSS V25. En général, les résultats indiquent que l'ajout du son de riz profite aux substrats PM, SB et PC comme suppléments nutritifs et promoteurs de la productivité et le rendement du champignon. Plus élevé est l'efficacité biologique, plus grand est les rendements du champignon pleurote et cela implique aussi la période de colonisation mycélienne de pleurote a très bien fonctionné. Les résultats indiquent que la colonisation rapide (22,41 jrs) a été observée avec le substrat PM associée au son de riz suivies respectivement par celui de la SB seul (23,71 jrs) et de la SB+PC (23,87 jrs).

En outre, les substrats de la SB ont donné des rendements de 275,33 g, 382,52 g et 277,22 g de champignon respectivement sans supplément, avec le son de riz (SR), et avec le PC. Les rendements moyens du substrat PM étaient de 285,22g suivi de 236,33 g pour la PM+SB et de 228,12 g pour le contrôle (PM).

Les rendements moyens de substrat de PC+SR étaient de 185,18 g ; de 125,26 g pour le traitement contrôle (PC) et de 85,22 g avec le PC+PM. Au sujet de l'Efficacité Biologique (EB), le substrat de la SB+SR a eu l'efficacité biologique la plus élevée de 81,22 % suivie de celle du PM qui a enregistré 76.66 % quand il est associé au son de riz. La faible EB était celle du substrat de papiers cartons. Elle était de 28,98% pour le traitement contrôle. La plus grande taille de pleurote a été celle du substrat de PC (13,48 cm). Puis, vient celle du champignon cultivé sur le substrat de la PM+SR (11,71cm) alors que la plus petite taille était celle provenant du substrat composé de la SB + PC (4,19cm).

D'autres études doivent être menées sur le potentiel de divers déchets en tant que substrats pour la production du champignon pleurote, leur faisabilité économique et d'autres problèmes liés aux champignons pour réaliser les multiples possibilités socio-économiques et environnementales que présente l'industrie des champignons à Kananga. L'étude ouvre aussi une importante brèche dans le l'entrepreneuriat prôné par le ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ALICE B, KUSTUDIA M (2004) Mushroom cultivation and marketing. NCAT ATTRA, Publication No. IP087 Backhugs Publishers.
- FLORES, C (2006) High-value wild mushrooms—a livelihood development strategy for earthquake affected Pakistan. East–West Management Institute, New York
- FATHIE AHMAD ZAKIL, MOHD SHAFIQ SUEB and RUZINAH ISHA (2019). Growth and yield performance of *Pleurotus ostreatus* on various agro-industrial wastes in Malaysia, AIP Conference Proceedings
- ISLAM MZ, RAHMAN MH, HAFIZ F (2009) Cultivation of oyster mushroom (*Pleurotus flabellatus*) on different substrates. *Int J Sustain Crop Prod* 4(1):45–48 .
- KABASELE, M. EDDIE, P. M NSABWA, K. MUKENDI et JP KANGANDU. 2020. La culture du mycélium du champignon pleurote (*Pleurotus* spp) à Kananga. *Semur du Kasai* 2 : 87-96.
- KURT S, BUYUKALACA S(2010) Yield Performances changes in enzyme activities of *Pleurotus* spp Cultivated on different agricultural wastes. *Biores. Technol.*, 101:3164-3169.
- LIANG Z, WU C, SHIEH Z, CHENG S (2009) Utilization of grass plants for cultivation of *Pleurotus citrinopileatus*. *Int Biodeterior Biodegrad* 63:509–514
- LEIDEN ONUOHA CI, OYIBO, G JUDITH E (2009) Cultivation of straw mushroom (*Volvariella volvacea*) using some agro-waste material. *J Am Sci* 5:135–138
- OBONDAI M, SAWYER LCB, JOHNSON PNT (2002) Yield of seven strains of oyster mushrooms (*Pleurotus* spp.) grown on composted sawdust of *Triplochiton scleroxylon*. *Trop Sci* 40:95–99
- OSENI TO, DUBE SS, WAHOME PK, MASARIRAMBI MT, EARNSHAW DM (2012) Effect of wheat bran supplement on growth and yield of oyster mushroom (*Pleurotus Ostreatus*) on fermented pine sawdust substrate. *Exp Agric Hortic* 30–40
- PAMARDINING [CHRISTINE UTAMI](#) and [PUSPITA RATNA SUSILAWATI](#) (2017). Rice straw addition as sawdust substitution in oyster mushroom (*Pleurotus ostreatus*) planted media AIP Conference Proceedings 1868.
- SHER H (2006) Ecological and economic evaluation of some Morel Mushrooms (*Morchella* Spp). *Wild Mush* 33: 23–44
- ROSHITA, I and [S. Y. GOH](#) (2018). Effect of exposure to different colors light emitting diode on the yield and physical properties of grey and white oyster mushrooms AIP Conference Proceedings 2030.

Style littéraire et idéologie

José Tshisungu wa Tshisungu
Sociocritique et philosophe du langage
Professeur/Université pédagogique de Kananga

Résumé

L'étude des structures formelles d'un texte oral produit dans le cadre de rites funéraires contribue à la mise en lumière de sa littéarité, de son appareil argumentaire et de l'idéologie qui le sous-tend. L'analyse de Lusanzu Iwa Kardoza Mwamba permet de dévoiler le talent littéraire de l'auteur dans une langue où il emploie des figures de style (répétition, hyperbole, métonymie, métaphore, anaphore et jeu prosodique) et où, à son insu, il se laisse prendre par la vigueur d'une idéologie conservatrice qui le contraint à regarder la réalité sociale sous le prisme déformant des idées ancestrales dominantes.

INTRODUCTION

Le *lusanzu* ou le texte funéraire déclamé devant la tombe ouverte est parmi les genres littéraires oraux que la modernité n'a point bousculés en raison de l'omniprésence du rituel mortuaire où s'entremêlent chansons de deuil, prières et discours de malédictions. Les éléments formels puisés dans le lexique du ciluba pour constituer la structure du *lusanzu* sont modelés par l'auteur en procédés stylistiques dont les effets fondent, dans l'esprit du public, l'esthétique du genre.

Mais, c'est l'usage artistique des arguments factuels et logiques pour porter une cause ou une défense de soi qui justifie l'énonciation publique du *lusanzu* sous-tendu par une idéologie conservatrice. Comme l'écrit Olivier Reboul, l'idéologie « c'est ce que tout le monde croit sans que personne le pense »⁷. Sans vouloir discuter du bien-fondé de l'idéologie comme cadre social de production de la parole, cette étude se propose d'examiner le *lusanzu* à partir des aspects spécifiques d'un texte oral de Kardoza Mwamba⁸, de manière à comprendre sa particularité comme texte de circonstance qui marque les esprits et entraîne la déploration collective autour de la tombe ouverte. L'énonciation du *lusanzu* en rajoute au chagrin et à la consternation, laissant à chaque membre du public présent le poids de sa relation à la mort.

Et « c'est dans la confrontation à la mort que les plus insensibles, voire les plus réfractaires, s'accrochent aux poètes qui arrivent à exprimer si finement ce que l'homme ordinaire éprouve

⁷ *Langage et idéologie*, Paris, PUF, 1980, p.22.

⁸ L'auteur est décédé en juillet 2021. Son texte a été enregistré sur vidéo le 14 juin 2013. La vidéo est intitulée *Kardoza Mwamba très énervé au cimetière lors de l'enterrement de son épouse*. Le texte n'a pas de nom spécifique. La tradition veut qu'on accole au nom du genre le nom de l'auteur. Ainsi, on dira : *Lusanzu Iwa Kardoza Mwamba*.

en aveugle. Alors oui, il existe bien une littérature qui accomplit les rites mortuaires »⁹. Bien que transcrit en vers, le texte de Kardozo Mwamba n'est pas un poème. Il s'agit du choix du transcripteur¹⁰ pour le besoin de la visualisation d'un texte initialement produit oralement. Il aurait pu tout aussi bien être transcrit en prose et aurait révélé de la même manière son intention persuasive. Nous en donnons une traduction française approximative.

LUSANZU LWA KARDOZO MWAMBA en ciluba¹¹

V1. Wewu Muke Mukengeshayi wa Mukengeshayi
(*toi, Muke Mukengeshayi wa Mukengeshayi*)

V2. Mmemba Kardozo mbayeba ngudi wakula ewu
(*c'est bien moi, Kardozo, ton mari, qui m'exprime*)

V3. Udi mulwe kunshila kabidi mudimu mukole wadikema
(*tu viens de me laisser une énorme charge*)

V4. Pavwa nansha wewe mwikala ne moyo utangila bana bebe
(*c'était mieux de ton vivant quand tu t'occupais de tes enfants*)

V5. Nvwa mwikale aleze
(*je me sentais bien*)

V6. Lelu udi mumpesha mudimu dubule wakushala ntangila bana
(*tu me laisses un travail supplémentaire, celui de la garde des enfants*)

V7. Meme ndi ngamba nunku
(*voici ce que j'ai à dire*)

V8. Meme panikala mumanye lufu lwebe wewe Mukengeshayi wa Mukengeshayi
(*si je suis l'auteur de ton décès*)

V9. Cyenji lubingu to
(*que je meure dans une semaine*)

V10. Cyenji ngondo to
(*que je meure dans un mois*)

V11. Cyenji cidimu to
(*que je meure dans une année*)

V12. Kadi biwikala wewe mumanye lufu lwebe
(*mais si tu es responsable de ton décès*)

⁹ WATTHEE-DELMOTTE, M. *Dépasser la mort. L'agir de la littérature*, Arles, Actes Sid, 2019. Pp. 250-251.

¹⁰ L'auteur de la présente étude.

¹¹ Une des quatre langues officielles de la République démocratique du Congo, langue parlée par plus de 23 millions de locuteurs.

V13. Ukeba mwaba udi lufu lwebe lulwe
(recherche la cause de ton décès)

V14. Bikala wewu mwena tubidi twa Ndumbi nsapu ku ne mukundulu mwela
(Si tu as une double face comme Ndumbi qui portait deux gibecières au lieu d'une)

V15. Mwendi wa masandi mu lupangu lwanyi
(si tu commettais l'adultère dans ma maison)

V16. Bonso banuvwa nwenda nabu masandi mu lupangu lwanyi kabashadi to
(que ceux avec qui tu as commis l'adultère dans ma maison ne te survivent pas)

V17. Bonso banuvwa nulowa nabu mu lupangu lwanyi kabashadi to
(que ceux avec qui tu as pratiqué la sorcellerie dans ma maison ne te survivent pas)

V18. Ne mwananyi mulela mu bilamba byanyi
(qu'il s'agisse d'un de mes enfants)

V19. Ne mwanetu wa baba
(qu'il s'agisse d'une sœur ou d'un frère nés de ma mère)¹²

V20. Ne mukashanyi musela ku byuma byanyi
(qu'il s'agisse d'une de mes épouses)

V21. Wewe Mukengeshayi wa Mukengeshayi
(toi, Mukengeshayi wa Mukengeshayi)

V22. Tuyanda twebwe muntu yonso udi mumanye lufu lwebe kashadi to
(je te défie: que tout individu complice de ton décès soit emporté dans la tombe)

V23. Udi mumpe mudimu dubule
(tu me laisses un travail supplémentaire)

V24. Pavwa ne moyo nwa aleze
(j'étais bien de ton vivant.)

STRUCTURES FORMELLES

S'inscrivant dans la tradition luba qui érige le *lusanzu*¹³ au rang de genre littéraire oral, l'auteur entreprend de défendre son honneur au moyen d'une déclaration publique teintée de colère et de tristesse devant le cercueil de son épouse dans un cimetière envahi de silence. Son texte est émouvant par la diction, par les gestes qui l'accompagnent et par la structure qui l'anime. Ces trois caractéristiques relèvent de l'esthétique habituellement convoquée au rituel mortuaire.

¹² C'est-à-dire né d'un père différent.

¹³ Ce mot doit être entendu ici comme le fait de plaider sa cause auprès des esprits de morts en adressant ses remontrances au défunt ou à la défunte et en prenant à témoin les vivants.

Ce texte oral compte 24 vers de longueur inégale¹⁴ dont le point commun est de fournir des données factuelles au public pour lui permettre de porter un jugement dénué d'émotion à propos du soupçon qui empoisonne la vie de Kardozo Mwamba. Par l'utilisation d'une apostrophe en ouverture, le texte apparaît, à l'évidence, comme un discours vigoureux qui se clôt sur l'expression d'un profond regret où on voit l'auteur opposer le présent, le temps de deuil et de séparation, au passé récent, le temps de vie et de joie qui correspond au bonheur vécu.

Entre le début et la fin du texte oral, il y a cette suite structurée d'énoncés où transparaît le visage de la défunte comme personnage central et comme cible du plaidoyer et du défi¹⁵ lancé par l'auteur. La composition du texte semble reposer sur le respect de la structure formelle prévue par la tradition et sur le contenu fourni par l'événement du décès de l'épouse de l'auteur. La fin de chaque vers obéit à la prosodie. Celle-ci correspond aux courbes intonatives du texte oral en ciluba où la hauteur musicale de la voyelle syllabique laisse peu de place à l'abaissement. Le texte ne porte pas de titre particulier du fait de son appartenance à l'oralité, mais le public le reconnaît à son genre et l'identifie à partir du lieu physique où on le déclame, le cimetière.

Le contenu du texte se déploie dans une progression textuelle cohérente, notamment thématique qui apparaît dans plusieurs vers, comme dans ces exemples.

V1 Mukengeshayi wa Mukengeshayi

V2 Udi

V3 Wewe

V4 Utangila

Les mots ci-dessus sont extraits de vers 1, 2, 3 et 4. Les trois derniers sont des anaphores pronominales graphiquement attachées aux verbes. Ils ont un même référent déjà nommé dans V1, c'est précisément l'anthroponyme Mukengeshayi wa Mukengeshayi. Ils entretiennent de ce fait une relation de coréférence avec cet anthroponyme. L'anaphore crée, à l'évidence, « un effet d'insistance oratoire puissant, puisqu'il désigne le responsable et accuse »¹⁶. Ici, la destinataire visée est la défunte. Elle rentre dans le schéma de la communication par l'apostrophe *wewe*¹⁷ /*wewu*. Un élément verbal à fonction conative apparaît également pour expliciter une manière d'intimer un ordre : *Ukebe* (cherche). Une telle forme impérative ne pouvait être employée si l'auteur n'avait pas le droit de le faire en vertu des règles pragmatiques qui régissent l'usage de la langue en contexte. Un autre élément formel est le système de la personnalisation qui inclut les noms propres : Kardozo, auteur et récitant du texte devant la tombe; Muke Mukengeshayi wa Mukengeshayi, la défunte destinataire; les pronoms possessifs : *mwananyi*, *mwanetu*, *bebe*, *lwebe*, etc. Sans ce système, le texte n'aurait pas répondu aux caractéristiques du genre et n'aurait pas été produit. On convient qu'en littérature orale la liberté de créer ne bouleverse pas la structure canonique. Les auteurs évitent de rompre la tradition et de perdre le caractère rituel du texte.

Les procédés formels auxquels a recours l'auteur assurent une créativité langagière dans un dessein artistique. On constate que dès le premier mot du texte, le profil de la défunte se dévoile

¹⁴ Le texte a été établi par l'auteur de cette étude.

¹⁵ Ce mot doit être compris au sens du dictionnaire usuel : « Déclaration provocatrice par laquelle on signifie à quelqu'un qu'on le tient pour incapable de faire quelque chose. »

¹⁶ CALAS, F. *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015, p.32.

¹⁷ Pronom ou mot qui remplacent le nom propre de la personne à qui on parle. *Wewe* est la variante phonétique de *wewu* (toi). Le mot *We* non redoublé est utilisé dans un contexte de réprimande par un individu en position haute.

progressivement à travers l'apostrophe, la désignation nominale, le statut d'épouse et de mère considérée comme une protagoniste vraisemblable dans une affaire de transgression des trois tabous mortels : l'inceste, l'adultère et la sorcellerie. Cette progression évite de placer directement le public devant la gravité du propos de l'auteur.

Le deuxième mot (Muke) du premier vers est un métraplasme par suppression de la dernière partie d'un nom. Ici, il s'agit de retenir les deux premières syllabes du nom *Mukengeshayi*. Son emploi rend l'évocation de l'identité de la défunte plus intime et détend la situation tragique vécue autour de la tombe ouverte. Ceci est d'autant plus pertinent que ce petit nom dissimule le caractère grave de l'image du destin inscrit dans le nom complet de la défunte, dont l'énonciation évoque un être condamné à la torture morale perpétuelle. En effet, le mot *mukengeshayi*¹⁸ est un verbe conjugué à l'impératif. C'est la deuxième personne du pluriel signifiant *faites-la souffrir*. Symboliquement, la mort serait, pour elle, l'accomplissement d'un destin encombré de torture morale et physique.

L'auteur multiplie les figures de style pour embellir son message d'affliction. Il recourt à l'hyperbole, une figure d'intensité, dans *mudimu mukole wa dikema*¹⁹ et dans *mudimu dubule*²⁰. L'effet de cette figure est l'exagération et la dramatisation du travail désormais sien: celui de la garde des enfants laissés par sa défunte épouse. On ne sait pas de combien d'enfants il s'agit. Mais on prend conscience que c'est une remise en question de la division traditionnelle du travail dans le couple : à la femme l'entretien de la progéniture; à l'homme le statut de pourvoyeur du bonheur collectif. Ce statut est d'autant plus pertinent que l'auteur est polygame, incapable d'assumer personnellement le rôle de père omniprésent.

Le travail artistique continue dans les trois vers suivants :

V9 Cyenji lumingu to
(*que je meure dans une semaine*)
V10. Cyenji ngondo to
(*Que je meure dans un mois*)
V11. Cyenji cidimu to
(*Que je meure dans une année*)

On constate que l'auteur y accumule trois figures de style. Premièrement, la répétition qui affecte les mots *cyenji* et *to*. Cette répétition crée une sorte de jeu lexical dans une suite de trois structures négatives semblables où le segment de temporalité (*lumingu, ngondo, cidimu*) change d'un vers à l'autre. Il crée un effet d'insistance qui confine à l'obstination. Deuxièmement, il y a le parallélisme des vers que l'auditeur entend comme la reprise d'éléments symétriques de nature prosodique. Troisièmement, l'amplification des termes fondés sur une graduation (semaine, mois, année) avec effet de se situer dans le temps court.

L'auteur recourt également à la métonymie dans le vers ci-dessous :

V18. *Ne mwananyi mulela mu bilamba byanyi* (qu'il s'agisse d'un enfant né de mes habits), pour opérer un glissement de sens, car l'énoncé qui parle des habits du géniteur désigne en réalité l'organe de reproduction mâle. Il s'agit de prendre le contenant pour le contenu. Cette

¹⁸ Du verbe *kukengsha* : faire souffrir.

¹⁹ Un travail exceptionnellement difficile.

²⁰ Un travail supplémentaire.

métonymie « joue sur la relation référentielle qui consiste à nommer un objet par le nom d'un autre en raison d'une contiguïté entre ces objets »²¹. Ce procédé répond à la règle pragmatique de dissimulation lorsqu'il s'agit d'évoquer en public les appareils génitaux. Plutôt que de dire, on laisse entendre.

Par ailleurs, l'auteur accuse, par hypothèse, la défunte de cacher sa méconduite qui serait la cause de sa mort. Il le fait de manière voilée en évoquant le personnage de Ndumbi. C'est donc une comparaison implicite qui consiste à transférer à la défunte les caractéristiques psychologiques reconnues à Ndumbi. Cette métaphore se présente ainsi :

V14 Bikala wewu mwena tubidi twa Ndumbi nsapu ku ne mukundulu mwela.
(*si tu as une double face comme Ndumbi qui portait deux gibecières au lieu d'une*)

En effet, cette transposition de sens par association d'idées tient à l'histoire culturelle des Baluba: la légende de Ndumbi est celle d'un personnage ambivalent, à la fois transparent et opaque.

L'auteur confère également à une entité inanimée un comportement propre aux êtres humains en usant de la personnification. Aussi parle-t-il de *Ukebe mwaba udi lufu lulwe* (cherche à identifier comment la mort est partie d'un lieu donné pour arriver jusqu'à toi) comme si la mort avait des membres semblables à ceux d'un être humain, des membres qui la rendent mobile.

Le style particulier de l'auteur a fait atterrir dans son texte les mots *dubule* et *aleze*. Il s'agit des termes empruntés au français *double* [dybl] et à *l'aise* [alez]. Étant donné l'existence des mots ou des syntagmes ayant un sens équivalent, notamment *wa bungi* (beaucoup) et *bimpe be* (heureux), il ne semble pas y avoir une nécessité sémantique de faire des emprunts à une langue étrangère. On considère les mots *dubule* et *aleze* comme des emprunts de prestige qui témoignent simplement du degré de bilinguisme de l'auteur. On peut penser qu'il s'agit d'habitudes lexicales acquises dans le milieu des trafiquants de diamant où l'auteur a fait sa fortune.

Il convient de noter que les mots empruntés ont été intégrés à la phonétique et à la phonologie du ciluba. On sait que cette langue admet la suite consonne et voyelle (C+V)²² pour former la syllabe. Elle exclut toute absence de voyelle à la fin du mot. Ensuite, la suite C+C (d+b) n'étant pas admise dans le mot en ciluba, une voyelle homophone à celle qui précède est intercalée entre les deux consonnes empruntées. Et une dernière voyelle est accolée à la consonne finale. Ainsi [dybl] devient [dubule]. Enfin, dans le cas du syntagme à *l'aise* [alez], la voyelle [ɛ] n'existant pas en ciluba, elle est convertie en [e].

Dans le vers V19 *Ne mwanetu wa baba* (qu'il s'agisse d'une sœur ou d'un frère nés de la lignée de ma mère), l'auteur donne implicitement une information sur sa biographie sociale. En effet, l'auteur se dévoile. Il n'invoque pas son père. Il gomme ainsi l'idée ancestrale de filiation patriarcale pour la remplacer par celle de matriarcat. Les structures formelles ci-dessus cohabitent avec la structure sémantique du texte et son au-delà. En effet, en se présentant au cimetière comme étant le mari de la défunte, il s'attend à ce que les participants au rituel mortuaire le reconnaissent en conséquence comme le protecteur légitime de la personne que

²¹ LEHMANN, Alise et MARTIN-BERTHET, F. *Lexicologie*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 118-119.

²² Un mot tel que *mfumu* (chef) attestant une suite /mf/ est un complexe nasal et non une syllabe en raison de l'absence de la voyelle normalement considérée comme le sommet de la syllabe. De même que /ny/ dans le mot *kumanya* (savoir) est une graphie représentée phonétiquement par un seul symbole [ɲ].

l'on enterre. Sa mort, dans l'esprit de chacun, est considérée comme une faille dans le dispositif de protection que le mari était censé avoir mis en place depuis le premier jour du mariage. Précisément le jour où ses beaux-parents se sont déchargés de leur responsabilité de protecteur en lui donnant leur fille en mariage.

En outre, dans l'hypothèse où la défunte serait responsable de sa propre mort, le reproche qui convient de lui faire est celui de n'avoir pas cherché la protection de son mari en avouant non seulement toute transgression dont elle se serait rendue coupable, mais aussi en dénonçant tout complice. Cependant, il est difficile de juger raisonnablement le processus de protection contre la mort, il est enraciné dans des croyances qui relèvent de l'idéologie. La défunte ne peut plus répondre pour se défendre par la parole humaine ni prouver qu'il est objectivement déraisonnable pour elle d'avouer sa faute et d'obtenir conséquemment la protection. Rien dans le texte de son mari ne nous dit qu'il aurait pu accepter de lui pardonner. Puisqu'un mari attentionné est supposé aimer sa femme, on convient qu'il est capable de lui pardonner ses fautes. Par ailleurs, la tradition prévoit des mécanismes d'encouragement pour que cela se réalise au bénéfice des personnes impliquées et de l'ordre social.

Ces structures formelles et sémantiques renferment des arguments que voici.

ARGUMENTS SOUS-JACENTS

L'auteur déclare son innocence en affirmant ne pas être l'auteur de la mort que le cercueil et la tombe ouverte symbolisent. Cette déclaration est une suite d'arguments destinés à modifier les représentations mentales que l'on a de lui. Il ne peut affaiblir l'acceptabilité du soupçon qu'en argumentant. L'auteur est un homme d'affaires, un philanthrope et un polygame. Il a donc le profil du suspect idéal. Car, quand survient un décès, il est de coutume de suspecter d'abord tout l'entourage familial. Sont particulièrement visées les personnes très âgées, par rapport à la moyenne d'âge perçue comme acceptable, les gens d'affaires, les veufs et les veuves, les orphelins, les sans-emploi et les polygames.

On pense que pour augmenter sa fortune, l'auteur aurait offert son épouse en sacrifice aux forces maléfiques, qui en retour lui assureraient une plus grande prospérité par des moyens métaphysiques. L'auteur prend la parole pour se défendre et laver son honneur. C'est le but du *Lusanzu lwa Kardozo Mwamba*. Trois arguments destinés à ébranler les certitudes de ceux qui le soupçonnent de méfait sont exposés.

L'argument factuel

Il repose sur « des faits, sur des expériences observées ou vécues »²³. Cet argument empirique couvre les vers V2 à V6. Il est fondé sur une confrontation, car l'auteur tente de réfuter le soupçon. On peut le présenter de la manière suivante.

Acte discursif implicite 1 : Constat.

On me soupçonne d'être l'auteur de la mort de ma femme qui serait sacrifiée dans le but d'augmenter ma richesse.

Acte discursif implicite 2 : Assertion.

Cela est faux.

Acte discursif implicite 3 : Raisons

²³ ROBRIEUX, J.-J. *Rhétorique et argumentation*, Armand Colin, Paris, 2021, p. 203.

Je suis son mari. Mon rôle est de l'aimer, de lui faire des enfants et de la protéger en vertu de la dot versée à sa famille. Je ne peux donc pas m'infliger une peine en devenant le gardien de jeunes enfants qu'entretenait si bien leur mère. Je ne peux pas être l'auteur de sa mort en sachant que cela me priverait d'un bonheur qu'elle me permettait d'avoir.

Cet argument a un caractère éthique. L'auteur pense que ce qu'il dit sera accepté non pas en raison de la « conformité de l'énoncé aux choses elles-mêmes, mais en fonction de la source »²⁴ qui est l'auteur lui-même et de ce qu'il représente dans l'histoire sociale de la communauté, où il jouit du prestige de philanthrope.

Pour comprendre cet argument, il convient d'analyser le sens pragmatique des mots que contient par exemple le V2.

M- : *j'insiste.*

Mema : *Moi qui suis devant toi.*

Ce pronom personnel désigne celui qui parle et se présente à la personne à qui il parle. Il s'adresse à la défunte, à l'assistance et aux colporteurs de la rumeur de culpabilité.

Kardozo : *Mon nom que tu connais.*

Mbayeba : *L'homme qui a versé la dot pour faire de toi une épouse, en accord avec tes parents, pour procréer avec toi, te protéger et recevoir en retour obéissance et loyauté.*

Ngudi wakula ewu: *En vertu des pouvoirs que me confère le statut d'époux et de protecteur, je m'adresse à toi et à l'assistance.*

On peut également analyser l'aspect pathétique de l'argument dans cet exemple.

V3. Udi mulwe kunshila kabidi mudimu mukole wadikema.
(*tu viens de me laisser une énorme charge*)

Il révèle un état émotionnel précisément la colère liée au poids des responsabilités. L'auteur se montre de manière telle que le public est capable de vivre une identification empathique ou de ressentir les mêmes sentiments. Le sens de chacun des mots destinés à la défunte peut être explicité de la manière suivante : *toi que je connais bien, tu as commis un acte volontaire de me laisser des responsabilités énormes et exceptionnelles.* Pris de manière cumulative, l'ensemble des traits sémantiques dégagé de ce vers donne à penser que la mort d'une épouse ressemble à un départ non délibéré au sein du couple.

Les arguments à inférence logique

Ce que nous appelons les arguments à inférence logique exprime « une raison avancée pour accréditer une proposition controversée ayant le statut de conclusion »²⁵. La question controversée est celle de la détermination de l'auteur de la mort de Muke.

Les arguments flirtent avec le conditionnel :

Si A alors B.

A est l'antécédent et B le conséquent²⁶.

Une proposition conditionnelle est vraie si son antécédent est faux. On peut formuler les propos de l'auteur en structures logiques de la manière suivante :

Si je suis l'auteur de la mort de ma femme

²⁴ CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2001, p. 85.

²⁵ *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2001, p. 65.

²⁶ VERNANT, D. *Introduction à la logique standard*, Paris, Flammarion, 2011, pp. 39-41.

Alors, que je meure à mon tour au bout d'une semaine, d'un mois, d'une année.
L'auteur déclame ceci le 14 juin 2013:

- V8. Meme panikala mumanye lufu lwebe wewe Mukengeshayi wa Mukengeshayi
(*si je suis auteur de ton décès*)
V9. Cyenji lubingu to
(*que je meure dans une semaine*)
V10. Cyenji ngondo to
(*que je meure dans un mois*)
V11. Cyenji cidimu to
(*que je meure dans une année*)

En date du 14 juin 2013, on ne pouvait pas confirmer la véracité de cette proposition, car le temps donné aux forces métaphysiques pour l'entraîner dans la mort n'aurait commencé qu'au bout d'une semaine. L'auteur est mort en juillet 2021 de maladie.

Le second argument à inférence logique peut être tiré des vers suivants :

- V12. Kadi biwikala wewe mumanye lufu lwebe.
(*mais si tu es responsable de ton décès.*)
V13. Ukeba mwaba udi lufu lwebe lulwe.
(*Recherche la cause de ton décès.*)
V14. Bikala wewu mwena tubidi twa Ndumbi nsapu ku ne mukundulu mwela.
(*si tu as une double face comme Ndumbi qui portait deux gibecières au lieu d'une.*)
V15. Mwendu wa masandi mu lupangu lwanyi.
(*si tu commettais l'adultère dans ma maison*)
V16. Bonso banuvwa nwenda nabu masandi mu lupangu lwanyi kabashadi to.
(*que ceux avec qui tu as commis l'adultère dans ma maison ne te survivent pas.*)
V17. Bonso banuvwa nulowa nabu mu lupangu lwanyi kabashadi to.
(*que ceux avec qui tu as pratiqué la sorcellerie dans ma maison ne te survivent pas.*)
V22. Tuyanda twebu muntu yonso udi mumanye lufu lwebe kashadi to.
(*je te défie: que tout individu complice de ton décès soit emporté dans la tombe.*)

On peut formuler ainsi l'argument :

Si tu es décédée pour avoir transgressé un interdit avec tes complices, alors viens les chercher.
Ça serait la preuve de l'admission de la transgression.

Le délit par association autorise la personne sanctionnée à partager la punition, précisément à entraîner dans la mort ses complices. Ceci est d'autant plus vrai que l'on croit que la personne décédée dispose de capacités métaphysiques hors du commun. Cependant, on ne peut vérifier de manière empirique la réussite d'une telle opération. À moins que lesdits complices pris des remords avouent leur délit pour solliciter la clémence des vivants. On dira alors que leur « conscience morale est la conscience d'exister en tant qu'être cherchant le sens du bien et du mal »²⁷.

L'argumentaire de l'auteur tient de la morale son sens et de la vérité son intention ultime. Peut-être son effort pour se dédouaner du soupçon repose-t-il sur la conviction que la vérité de ses

²⁷ DION, M. *Texte littéraire et réflexion éthique*, Montréal, Liber, 2013, p. 85.

adversaires « doit, à un moment donné, laisser place à une autre vérité qui, elle-même, sera supplantée par une autre, et ainsi de suite »²⁸.

ASPECTS IDÉOLOGIQUES DU TEXTE

Le texte *Lusanzu lwa Kardozo Mwamba* atteste un lien de conformité avec la représentation que la société dans laquelle a vécu l'auteur se fait de l'origine de toute mort. Celle-ci peut avoir pour auteur un être dématérialisé sollicité par les vivants pour agir en leur nom; ou intervenant sur sa propre initiative pour punir des personnes qui transgressent délibérément les interdits et brouillent l'ordre social établi.

L'auteur se conforme à la représentation, car l'idéologie est par définition réductrice en ce sens qu'elle ignore la complexité du monde; elle exclut toute autre grille de lecture de l'objet ciblé. Dans la production du texte de *lusanzu*, l'argument idéologique implicite repose sur le fait que l'explication de l'origine de la mort est donnée par la tradition. Or, il est admis que malgré les assauts de la modernité, la tradition est, en la matière précise, le guide suprême des rites mortuaires, et ce domaine est celui de l'identité de la communauté. Contester ce principe, c'est renier l'être-en-soi.

La notion de représentation dont il s'agit ici est avant tout un ensemble d'images d'êtres réels ou virtuels qui peuplent le mental de l'individu comme le résultat mesurable de son intégration sociale. Images, informations et sentiments²⁹ vis-à-vis de ces êtres en forment l'architecture. À partir de la notion de représentation mentale, on peut décrire à quoi l'idée de la mort réfère : un être inanimé ayant précédemment vécu. Une représentation iconique ne pourrait pas en épuiser le sens, car la personne morte imitée par une peinture ne nous donnerait qu'une illusion de la ressemblance³⁰.

Toute perception d'un être humain décédé conduit au déclenchement d'une émotion, à l'adoption d'une attitude rituelle, et à la production d'un discours fondé sur le principe d'humanité. La représentation mentale inclut la vision du monde qui renferme l'idéologie. Celle-ci a pour objet l'ensemble d'idées dominantes qui servent de grille d'interprétation de la réalité sociale. Dans le texte de Kardozo Mwamba, l'idée dominante antérieure à son propos affirme qu'il n'y a pas de décès naturel. Tout décès est l'œuvre d'une main invisible dont les motivations doivent être recherchées en multipliant des hypothèses. Aussi, à l'occasion d'un décès, l'idéologie traditionaliste impose-t-elle une suspicion généralisée et silencieuse que seule limite la crainte d'accusation de diffamation ou d'atteinte à l'honneur et à la dignité de la personne.

Dans le rite mortuaire, l'idéologie exclut le dogme chrétien d'un Dieu tout-puissant qui retire la vie à ses créatures sans raison apparente et qui récuse tout questionnement sur la volonté divine d'agir ainsi. Sur cet aspect particulier, l'idéologie s'exprime sous la forme d'un postulat de base que nous traduisons du ciluba comme : « Impitoyable mort! Sa source est entre les mains des êtres humains »³¹. L'interaction humaine produit la réalité sociale, celle qui nous intéresse prend le nom de *lufu* (la mort). C'est une réalité vécue comme la face négative de la

²⁸ Idem, p. 87.

²⁹ DORTIER, J.-F. (dir.), *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Éditions Sciences humaines, 2004, p. 730.

³⁰ SOLAL, P. *Les fondamentaux de la culture générale*, Paris, Ellipses, 2008, p. 263.

³¹ En ciluba : « Lufu wa mitangu! Lufu lwa ku byanza bya bantu. »

vie. Lors du rituel, l'auteur constate comme tous les participants que le corps de sa femme est inerte. Elle est la morte. Dans le texte analysé, les deux vers suivants font ressortir l'idéologie et lui donnent sa juste dimension comme le savoir implicite dont sont porteurs l'auteur et le public qui l'écoute autour de la tombe ouverte:

V12. Kadi biwikala wewe mumanye lufu lwebe.

(*mais si tu es responsable de ton décès*)

V 13 Ukeba mwaba udi lufu lwebe lulwe.

(*recherche la cause de ton décès*)

Ces deux vers se fondent sur une croyance collective présentée comme l'unique réponse à un problème préalablement identifié, celui de l'origine de la mort. Avec l'emploi du mot *kadi* (mais), l'auteur oppose son innocence à la culpabilité présumée de sa défunte épouse. La croyance implicite est si prégnante qu'elle a amené l'auteur à penser que la défunte est la voie par laquelle passe la connaissance de la réalité de la mort. Dans ce contexte physiquement perceptible, l'idéologie maniée par l'auteur échoue à décrypter le réel, car l'objet de connaissance est anéanti par la mort.

Ainsi, pour tout membre d'une communauté, assister à un rituel mortuaire, c'est mettre en pratique les données d'une idéologie conservatrice. C'est l'idéologie qui rend la récitation de textes funéraires possible. Ils sont le reflet d'une praxis linguistique comprise par tous. Pour justifier le rituel mortuaire comme mode d'expression de l'idéologie conservatrice, on évoque l'idée de la perpétuation et de la défense de l'identité culturelle qu'on croit menacée. En considérant le caractère oral du texte funéraire, c'est par le sens capté par le public que la relation entre les énoncés textuels et l'idéologie qu'ils présupposent est mise en lumière. La production verbale est donc tributaire de son contexte d'énonciation. Ce déterminisme n'enlève pas à l'auteur la capacité individuelle de définir de manière pratique l'insertion de sa pensée dans le jeu langagier.

L'exercice d'interprétation adopté dans cette étude ne peut faire l'économie de la position énonciative de l'auteur dans le texte. Il s'agit bien d'un autre aspect de la présence de l'idéologie dans le texte. Deux rôles énonciatifs apparaissent. Parler pour l'auteur est une activité langagière. Au moins deux verbes définissent ce que les êtres humains font avec le langage: ils ordonnent (*kwenzesha*) et ils affirment (*kwamba*).

Premièrement, l'auteur *ordonne*. Ceci signifie qu'en utilisant un verbe à l'impératif ou ayant une allure impérative (*ukeba*), il s'attend à ce que ce verbe soit compris comme un ordre et que répondre à un ordre c'est l'exécuter ou le rejeter. Si l'ordre est exécuté, on dira que l'auteur a *fait faire* une action et que l'usage de mots a une certaine influence sur le monde. L'acte d'ordonner produit d'effets sémantiques si l'auteur a le droit et l'autorité de donner des ordres. On s'attend donc à ce que l'ordre donné fasse réagir la destinataire défunte. L'auteur en est convaincu parce que l'idéologie de la vie éternelle le conditionne. Celle-ci affirme que les morts ne sont pas morts. Conséquemment, ils entendent les vivants quand ceux-ci leur parlent.

Deuxièmement, l'auteur *affirme* une chose. Il produit donc une assertion que les participants à l'événement du texte funéraire reçoivent. En affirmant une chose, son acte équivaut sémantiquement à *faire savoir*. Dans V2 ci-dessous :

V2. Mmema Kardoza mabayeba ngudi wakula ewu

(*c'est bien moi Kardoza, ton mari, qui m'exprime*)

On voit bien que ce vers possède un caractère affirmatif. L'auteur fait savoir quelque chose à la fois au public et à la défunte. Cette position énonciative est adéquate au contexte mortuaire. Que fait-il savoir? Son identité onomastique et la légitimité de preneur de paroles au cimetière que lui confère son statut d'époux. Il s'attend à être écouté. Pour considérer que le message a atteint son objectif, il est nécessaire de tenir pour vraie sa présupposition (la légitimité, les circonstances opportunes de l'action langagière, l'acceptabilité du comportement). Ainsi, dans le V2 la seule condition d'adéquation du texte au contexte mortuaire est la cohérence idéologique qui reproduit le thème de l'autorité maritale.

BIBLIOGRAPHIE

- CALAS, F. *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.
- CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D. (dir.) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2001.
- DION, M. *Texte littéraire et réflexion éthique*, Montréal, Liber, 2013.
- DORTIER, J.-F. (dir.), *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Éditions des sciences humaines, 2004.
- LEHMANN, A. et MARTIN-BERTHET, F. *Lexicologie*, Paris, Armand Colin, 2018.
- REBOUL, O. *Langage et idéologie*, Paris, PUF, 1980, p.22.
- ROBRIEUX, J.-J. *Rhétorique et argumentation*, Armand Colin, Paris, 2021.
- SOLAL, P. *Les fondamentaux de la culture générale*, Paris, Ellipses, 2008.
- TSHISUNGU WA TSHISUNGU, J. *La langue héritée. Histoire et praxis*, Ottawa, Bala, 2020.
- TSHISUNGU WA TSHISUNGU, J. *Littérature et politique*, Ottawa, Bala, 2019.
- TSHISUNGU WA TSHISUNGU, J. *La littérature congolaise écrite en ciluba. Histoire politique et recomposition culturelle*, Sudbury, Éditions Glopro, 2006.
- TSHISUNGU WA TSHISUNGU, J. (dir.), *Retour sur la science de l'oralité. Mélanges offerts à Crispin Maalu-Bungi*, Ottawa, Bala, 2019.
- VERNANT, D. *Introduction à la logique standard*, Paris, Flammarion, 2011.
- WATTHEE-DELMOTTE, M. *Dépasser la mort. L'agir de la littérature*, Arles, Actes Sud, 2019.

ANNEXE

LE LUSANZU : Quelques lieux de production et de diffusion au Kasai central

Territoire de Demba

Secteur de Lombelo

Groupements : Bakwa Kabola, Bakwa Mputu, Bakwa Tshiaba, Bakwa Tshianza, Bakwa Tshiulu, Bena Mafudi, Bena Mulenda, Tshisenge, Bena Tshiadi.

Secteur de Bena Mamba

Groupements : Bakwa Londo, Bakwa Lusabi, Bakwa Mbalayi, Basangana, Bena Mbala.

Secteur de Lusonge

Groupements : Bakwa Mbuyi, Bakwa Ntumba, Bena Diulu, Bena Milombe, Bena Mukamba, Bena Tshijiba.

Secteur de Muanza Ngoma

Groupements: Bakwa Beya, Bakwa Bumba, Bakwa Ndafunyi, Bakwa Tshinga.

Secteur de Diofa

Groupements: Bakwa Kunda, Bakwa Lusabi, Bena Kamwanga, Bena Mpetu, Bena Tshikulu.

Secteur de Tshibungu

Groupements: Bakwa Lule, Bakwa Mbayi, Bakwa Mwashu, Bakwa Tshikua, Bakwa Tshipamba, Bakwa Tshishimbula, Kafubu, Kasaba, Makaba, Mbala, Musame, Tshiasuma, Tshibala.

Secteur de Tshibote

Groupements: Bakwa Kabunda, Bakwa Mpika, Bena Kadiebue, Bena Tshitadi, Bena Tshidila.

Territoire de Dibaya

Secteur de Dibanda

Groupements : Bakwa Ndolo, Bakwa Tshipanga, Bena Kabiye, Bena Ngoshi.

Secteur de Kamuandu

Groupements : Bakwa Kapunda, Bakwa Mamba, Bakwa Mpia, Bakwa Tshiame

Secteur de Dibatayi

Groupements: Bakwa Kabula, Bakwa Lule, Bakwa Pele, Bakwa Tshikonga, Bakwa Tshilumba, Bashila Kasanga, Bena Lala, Bena Musua, Bena Nkelende.

Secteur de Kasangidi

Groupements: Bakwa Nkata, Bakwa Tshilundu, Bena Ditende, Bena Ndomba, Bena Nganza.

Secteur de Tshishilu

Groupements : Bena Katamba, Bena Kapumbu, Beya Nsungi, Bakete Bamukwanga, Bakwa Tshibala, Bajila Nyoka.

Territoire de Dimbelenge

Secteur de Kunduyi

Groupements : Bakwa Kanyinga, Bakwa Mpungu, Bakwa Ngeya Ngombe, Bakwa Ndaye, Bena Mulyeni a Mbuyi

Secteur de Lubi

Groupements : Bakwa Fika, Bakwa Katulayi, Bakwa Loko, Bakwa Lukusa, Bakwa Mayi, Bakwa Mabayi, Bakwa Mukala, Bakwa Ngombe, Bakwa Ngoyi, Bakwa Tshibas, Bakwa Tshilamba, Bena Bele, Bena Kamba Kalele, Bena Kapuki, Bena Lumongo, Bena Nkelende, Bena Nkoma.

Secteur de Lubudi

Groupements : Bakwa Balela, Bakwa Tshikambi, Bakwa Tshisumba.

Secteur de Lukibu

Groupements : Bakwa Batshi, Bakwa Mbulu, Bakwa Meta, Bakwa Muando, Bakwa Nsamba, Bakwa Ngangwa, Bakwa Nshimba, Bena Kabuenge, Bena Kapela, Bena Mbiye, Bena Mpolo, Bena Ndumbi, Bena Ngayi, Bena Nkana, Bena Nyangwe, Bena Pembe, Bena Tshibamba, Bena Tshipangu.

Territoire de Kazumba

Secteur de Bulungu

Groupements : Bakwa Mbuyi, Bakwa Tshilomba, Bakwa Tshitudi

Secteur de Kafuba

Groupements : Bakwa tshiyua, Bena Biduayi, Bena Mukangala, Bena Musenga.

Secteur de Kavula

Groupements : Belemu, Ba Mbuyi, Ba Musenga, Ba Mutshima, Bashi Kapela, bashi Katshiema, Bashi Kendambushi.

Secteur de Matamba

Groupements : Bakwa Kalemba, Bimbadi, Kashiye, Mukadi, Mutshipayi.

Secteur de Mboie

Groupements : Bakumba, Bulubuta, Bamaga, Ba Mbangu, Bandaba, Bapombo, Bashi Kalunga, Bashi Kashiwu, Bashi Mboye, Bashi Munibga, Kashindi Mujin, Bashi Tshibayi.

Secteur de Miao

Groupements : Bakwa Diyaya, Bakwa kapi, Bakwa Muanza, Bakwa Ngandu, Bakwa Ntembwe.

Secteur de Mutefu

Groupements: Bakwa Nzeba, Bakwa Odia, Bena Binku.

Secteur de Muswaswa

Groupements : Bakwa Meshi, Bakwa Ntumba, Bena Katempa, Bena Kawayi, Bena Ngoshi, Mulumba.

Secteur de Tshitadi

Groupements: Bakwa Njiba, Bakwa Tshienza, Bakwa Tshisanda, Bakwa Tshilunda, Bena Bushongo, Bena Kabala, Bena Nkuba, Bena Tshilambo, Bena Tshimba.

Territoire de Luiza

Secteur de Bambaie

Groupements : Akatanda, Aka Ndolo, Ana Kabinda, Ana Kazadi, Ana Ndolo, Ana Nzaji, Ana Mamba, Ana Mpanza, Ana Nzela, Ana Lambu.

Secteur de Bushimaie

Groupements : Ana Lambu, Ana Yangala, Bayila Nyoka, Bena Kanyoka.

Secteur de Kabalekese

Groupements : Baka Luyambi, Baka Mushindji, Baka Shilandji, Bishi Kabulu, Bishi Kajiya, Bishi Kamoto, Bishi kanyama, Bishi Luambo, Bishi Mbundji, Bishi Ndashi, Bishi Shao, Bishi Tshimbundi, Bish Yamvu.

Secteur de Kalunga

Groupements : Akuna Kandongo, Akuna Pemba, Ana kalunga, Anana Kandjidika, Ana Kayimbi, Ana Mbungu, Ana Muala, Ana Muilu, Ana Muipata, Ana Mumbiya, Ana Tshinana.

Secteur de Loatshi

Groupements : Aka Kaya, Aka Mulamu, Akanga, Aka tshionga, Aka Tshisemu, Akuna Nsandji, Ana Matumba, Anana Nana, Ana Ngambo, Ana Ngoma, Ana Nkuma, Ana Tshiwana.

Secteur de Lueta

Groupements : Abaka Mukishi, Aka Kasnga, Aka Nkanza, Aka Mvuma Bueta, Akuna Mpunda, Ana Kabanza, Ana Kabaya, Ana Kakala, Ana Kalo, Ana Mala, Ana Muangala, Ana Muivukuna, Ana Ndambu, Ana Tshiala, Ana Tshilua, Baka Tshilandi.

Secteur de Lusanza

Groupements : Ana Lumba, Aka Nsanda, Aka Kabanda, Ana Kazamba, Ana Mpashi, Ana Muangala, Ana Ulumba.

Approche narratologique du conte intitulé « Homme-lion »

Jérôme Mutshipayi Mudipanu

Professeur/Université pédagogique de Kananga

Résumé

La pensée véhiculée dans le conte « Homme-lion » interpelle le lecteur et l'initie au changement du mode de vie. Le salaire de la violence, c'est la violence elle-même, au détriment de celui qui en est l'auteur. Homme-lion, qui semait la désolation et la mort, est découvert et tué par un jeune chasseur orphelin du village, en présence de tous les villageois. L'approche narrative, accompagnée du principe d'immanence et de la technique des personnages, peut permettre au lecteur de comprendre et d'interpréter un conte.

INTRODUCTION

Le texte sur lequel porte cette analyse fait partie de la littérature orale. L'approche narratologique nous a permis d'analyser quelques dimensions du récit afin d'en décoder le message transmis par le conteur aux auditeurs. En tant que genre littéraire, le conte analysé pose le problème de la précarité des conditions de vie qui avilissent l'homme et lui offre différentes possibilités de s'en sortir. La principale question que nous nous sommes posée est celle du message que le conteur communique et des artifices utilisés pour atteindre les auditeurs.

Ce conte contient un message que l'émetteur destine au récepteur à travers les actes posés par les personnages. Différents artifices servent de moyens susceptibles de véhiculer ce message. Entre autres moyens, nous pouvons citer la diégèse, les personnages et les séquences, les thèmes. Afin de vérifier l'hypothèse émise, l'approche narrative nous a été nécessaire. Elle consiste à présenter les personnages et les thèmes du conte en passant par la diégèse et la conceptualisation du message. Cette approche est empruntée à R. Martineau³² et le conte est extrait de Maalu- Bungi³³.

L'ampleur du travail nous a suggéré un propos axé sur trois points : la diégèse du conte, les séquences et les personnages.

La diégèse du conte « Homme-lion »

La diégèse s'entend comme l'histoire racontée dans un texte narratif en tenant compte de certains éléments. Comme il s'agit d'un conte, cette étude s'imposera comme tâche de voir comment le conteur organise ses choix dans le récit, comment il impose son texte. Autrement

³² MARTINEAU, R., *Fondements pratiques de l'enseignement de l'histoire à l'école. Traité de didactique*, Québec, PUQ, 2010, p. 180.

³³ MAALU BUNGI, L.L. *Contes populaire du Kasai*, Lubumbashi, Mont Noir, 1974.

dit, il est question de découvrir, à travers ces éléments, la grammaire narrative du conteur³⁴. Ceci n'est possible qu'à travers les descriptions dont le conteur se sert au niveau de l'histoire qu'il raconte et la façon qu'il raconte, donc au niveau du récit. Les descriptions introduisent les éléments qui déterminent l'action, qui permettent une péripétie et expliquent la conduite des personnages. Ces éléments révèlent et confirment les traits de caractère attribués aux personnages. Ils symbolisent et manifestent les désirs, les pensées ou les actions des héros. C'est de cette façon qu'il est possible de spécifier les descriptions ayant trait à l'histoire et au récit que le conteur présente. La diégèse met tous ces éléments en ligne de compte.

L'action

L'action de ce conte est d'actualité. C'est la quête du pouvoir par la terreur, par la mort. Un Homme-lion, vêtu en peau de lion, attrape et tue toute personne qui se rend en brousse chaque soir. Le conteur ne dit rien sur ses intentions. Il s'agirait d'un récit auquel le lecteur essaye de proposer une fin par stratégie de vraisemblabilisation³⁵. Cette fin ne se justifierait pas si l'on envisageait certains fragments de description comme faisant partie de l'histoire.

Les péripéties

Les péripéties sont les composantes des descriptions qui constituent le récit. Le conte « Homme-lion » se compose de différentes péripéties que l'auteur arrange de façon linéaire.

Première péripétie : identification de l'Homme-lion.

Ntambwe wa Boya est son véritable nom. Il est ainsi appelé parce que sa peau est couverte de longs poils. Comme son nom l'indique, il est une créature cruelle, un carnassier qui se nourrit de chair humaine. Il revêt la peau du lion, se rend en brousse et tue celui qu'il rencontre vers le coucher du soleil.

Deuxième péripétie : occupation de l'Homme-lion.

La mauvaise besogne de cet homme a duré plusieurs années. Il s'installait en brousse le soir et attrapait quiconque passait par là, le tuait et le dévorait. Il a tué beaucoup de jeunes gens au village. Tous les habitants du village se plaignaient de cette disparition.

Troisième péripétie : disparition de la fille du chef.

Un jour, vers la soirée, la fille du chef est enlevée par l'Homme-lion. Ce dernier l'emmène au lieu du crime pour le dévorer. Le chef ordonne aux villageois de chercher le malfrat. Il promet une importante fortune à quiconque ramasserait le cadavre de son enfant.

Quatrième péripétie : découverte du cadavre de la fille du chef.

Un jeune chasseur orphelin aperçoit un homme perché sur un arbre en train de décapiter la fille du chef. Il remarque que cet homme a déposé une peau de lion à côté de lui. Son fusil ayant déjà été chargé, le jeune chasseur le tue. Les autres habitants du village accourent et se rendent compte qu'il s'agit bel et bien de l'Homme-lion qui semait la désolation dans leur contrée.

Cinquième péripétie : récompense du jeune chasseur.

Tout travail bien fait mérite un bon salaire. Après avoir trouvé le cadavre de sa fille, le chef tient à sa promesse en rémunérant le jeune chasseur orphelin. Ce dernier jouit de sa fortune et

³⁴ DUMORTIER, J. – L. *Pour lire le récit*, Bruxelles, De Boeck, 1986, p. 125.

³⁵ DUMORTIER, J. – L., op. cit. p. 87.

commence à mener une vie de prince. C'est grâce à lui que le village devient tranquille : plus personne n'est attrapé ni tué par l'Homme-lion.

La conduite des personnages

Cette partie de la diégèse qualifie les personnages par les actes qu'ils posent dans le déroulement du récit. Il sera principalement question de présenter l'attitude de l'Homme-lion, des habitants du village, du chef, de la fille du chef et des autres enfants, du jeune chasseur.

Homme-lion :

Cet homme est un être à double posture. Il est tantôt un être humain tantôt une bête féroce. Un être humain par sa vie communautaire au village avec les autres hommes. Une bête féroce par sa couverture en peau de léopard et sa voracité : il attrape des êtres humains et il les mange.

Les habitants du village :

Ce personnage est collectif, car il est constitué d'un groupe de personnages. Tous les villageois tremblent de peur et ils se plaignent de la perte en vies humaines causée par l'homme-lion. Cette grande peur disparaît le jour que ce monstre est découvert et tué par un jeune chasseur orphelin du village.

La fille du chef et les autres enfants :

Ces personnages connaissent un sort commun : ils sont victimes de la cruauté de l'homme-lion. Pour sauver sa population, il décrète la recherche de sa fille disparue et promet à quiconque trouverait son cadavre une grosse partie de sa fortune. Un jeune chasseur du village trouve le cruel monstre et le tue d'un coup de fusil.

La fille et les autres enfants portés disparus symbolisent le manque de prudence et de maturité qui caractérisent les jeunes.

Le jeune chasseur :

Ce jeune chasseur est orphelin. Normalement, un orphelin se prend en charge en tout et pour tout et il mène une vie difficile. Ainsi fait-il la chasse afin de subvenir aux besoins vitaux. En compagnie des autres habitants du village, il se lance à la quête de l'assassin. C'est lui qui aperçoit un homme perché sur une branche en train de décapiter la fille du chef avec une peau de léopard déposé à côté de lui. Animé de courage, il le tue d'un coup de fusil.

La symbolisation des actions

Les actions faites par les personnages principaux du conte symbolisent la violence et la culture de la paix.

La violence :

L'Homme-lion commet ses forfaits et il sème la terreur au village. L'auteur ne dit rien en ce qui concerne ses intentions. Veut-il se maintenir ou s'affirmer par sa cruauté ? Il inflige la mort aux habitants du village en se couvrant la peau du lion. Il choisit l'heure et l'endroit de sa forfaiture. Ainsi dévore-t-il beaucoup de gens, surtout les jeunes. Sa violence atteint le paroxysme au moment où il attrape la fille du chef pour la dévorer. Mais quiconque vit de l'épée périt par l'épée. Cet assassin est découvert et abattu par un jeune chasseur du village.

La paix :

Dans ce conte, la criminalité de l'Homme-lion prend fin avec la décision du chef : il déclare officiellement la recherche du cadavre de sa fille et, par ce fait même la capture et la mort de l'assassin du peuple. A la violence et l'insécurité au village succède la paix. C'est le chef du village qui est le garant de la paix.

Toutes ces descriptions faites dans le conte et leurs composantes sont en rapport avec les actions des personnages. Elles participent d'une façon générale de vraisemblabilisation de la fiction. Elles font l'illusion du réel. Cette vraisemblabilisation provient d'abord de la conception générale du conte qui prête souvent les mêmes actions à des personnages différents, ce qui change ce sont les noms et les attributs des personnages³⁶. Ensuite, le conte évoque le monde réel considérablement déformé. Ce que le récit envisage n'est pas le monde des faits objectivement descriptibles, mais celui des représentations ou symbolisations qui influencent la conduite des gens. Ces derniers sont invités à adopter une attitude critique en face des événements de la vie en vue du changement de leur praxis vitale.

Les séquences du conte « Homme-lion »

Ce point traite principalement l'identification des séquences, le moment avant, pendant et après les événements.

Identification des séquences du conte :

Les séquences s'entendent comme une suite de propositions qui spécifient une épreuve énoncée, acceptée et subie³⁷. Ce sont les événements qui transforment une situation donnée en une situation nouvelle. L'événement représente la plus grande partie de l'histoire. Il rend possible le passage d'un état initial à un état final³⁸.

Les séquences du conte « Homme-lion » sont réparties selon les moments avant, le moment des événements et le moment après les événements. Le premier moment correspond à l'état initial, le deuxième moment concerne le processus de transformations narratives et le troisième moment équivaut à l'état final. La formule « il y avait dans un village... » ouvre le conte, elle s'ouvre sur une situation et non sur une action. La rituelle formule de clôture « C'est ainsi qu'on ne voit plus un lion dévorer les gens du village » est, elle aussi une formule descriptive, une formule qui évoque ce qui est et non ce qui se passe.

Le moment avant les événements :

Le moment avant les événements concerne l'existence de l'Homme-lion surnommé « Ntambwe Wa Boya ». Ce monstre existe bel et bien dans le village. Il revêt la peau du lion. Il attrape et dévore quiconque erre dans la brousse vers le coucher du soleil.

³⁶ PAULME, D., *La mère dévorante. Essai de la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard, 1976.

³⁷ Idem, p. 20.

³⁸ DUMORTIER, J. L., op. cit. p. 51.

Le moment des événements :

Ce moment concerne le processus de transformations. Il se répartit en trois composantes qui sont la provocation, l'action et la sanction.

La provocation est représentée par le terrorisme de l'Homme-lion : il revêt la peau du lion, attrape les habitants du village, surtout les jeunes, et les tue. Le comble est qu'il a attrapé la fille du chef et l'a emmenée sur le lieu habituel de ses crimes. L'action présente ce qui se passe dans le récit. Après l'enlèvement de son enfant, le chef ordonne de brûler la brousse. Il s'engage à récompenser quiconque ramasserait le cadavre de sa fille. Le cadavre est ainsi découvert entre les mains de l'assassin perché sur un arbre, la peau du lion déposée à côté de lui.

Le moment après les événements :

Ce moment marque l'état terminal du récit. Le chef du village honore sa parole en remettant une partie de sa fortune au jeune chasseur orphelin. Ce dernier commence à mener une vie de prince.

L'étude des séquences permet de parler des personnages du conte.

La création des personnages

Les contes ont des valeurs constantes et variables. Ces dernières se distinguent les unes des autres et changent selon les actions des personnages.

Un personnage est une personne mise en action dans une œuvre littéraire. Le personnage d'une œuvre littéraire est un signe dans sa composante relationnelle entre le signifiant et le signifié, par la fonction qu'il remplit dans l'œuvre en référence avec la vie réelle. Barthes accorde l'importance à cette composante dans une œuvre littéraire, car elle prend en charge toutes les autres dimensions du récit, le temps, l'espace, le style. Il insiste en disant qu'il n'existe aucun récit au monde sans personnages. En tant que signe, il est un lexème, car porteur d'une signification contribuant à la compréhension du message de l'œuvre. Les personnages des contes peuvent être tantôt des humains, tantôt des animaux ou même des forces de la nature.

Le conte analysé met en scène un Homme-lion, le chef du village, la fille du chef du village, les habitants du village comme personnage collectif et le jeune chasseur. Les valeurs de ces personnages sont variables et se distinguent selon les actions posées dans le récit. Ces personnages forment des groupes antithétiques ou complémentaires compte tenu de la fonction qu'ils remplissent dans le récit. Dans ce conte, Homme-lion s'oppose au chef du village et ses habitants. Ce dernier groupe est formé plutôt des personnages complémentaires.

Personnages antithétiques

Pour actualiser le récit, le conteur choisit un groupe de personnages qui s'opposent. Il présente la vraisemblabilisation qui caractérise les récits romanesques et, en cas de présence, le conte. Dans ce conte, les personnages antithétiques sont : Homme-lion et le chef du village.

Homme-lion

Le conteur l'appelle Ntambwe Wa Boya qui signifie « Homme déguisé en lion ». Il porte la peau du lion et attrape toute personne du village qui se rend en brousse vers le coucher du soleil. Cet homme-lion porte toutes les caractéristiques du lion : il est en robe du lion couvert de poils, il attrape des gens et les dévore. Il s'installe en brousse et opère furtivement.

Homme-lion symbolise la violence et crée les maux au sein de la communauté : la psychose, les enlèvements, les assassinats et la mort qui ne sont pas inconnus de nos jours. Il est semblable aux troupes armées qui pillent, tuent et sèment désolation aux yeux impuissants de la communauté internationale.

Le chef du village

Le nom du chef du village n'est pas identifié. Il est tellement connu que ses sujets l'appellent par le rôle qu'il joue au sein de leur communauté. Plusieurs années, Homme –lion attrape et dévore beaucoup de gens et le village s'en plaint. Un jour, la fille du chef du village tombe dans ses mailles et il l'emmène pour la dévorer. Comme garant de la paix, le chef ordonne de chercher le malfrat et promet une partie de sa richesse à quiconque le tuerait. L'ordre est exécuté, l'assassin découvert et tué sur le champ en poussant un long soupir.

Le comportement du chef démontre sa responsabilité au village : Homme-lion a commis ses forfaits pendant plusieurs années au village. Tous se plaignaient de la perte en vies humaines, surtout des enfants. Le chef aurait pu investir son village à temps en dispositifs de sécurité afin de mettre l'assaillant hors d'état de nuire. Il ne pouvait pas attendre que sa propre fille soit enlevée pour qu'il intervienne. C'est grâce à son intervention que le village a respiré l'air de la paix. Dans ce conte, l'attitude du chef est semblable à celle des dirigeants qui déclinent leur responsabilité devant des catastrophes, abandonnant leur population en appliquant la stratégie de « sauve qui peut ». Bien que disposant des moyens suffisants, pareils dirigeants ont toujours des intentions tournées ailleurs, aliénant leur responsabilité au profit des intérêts égoïstes. Homme-lion symbolise la mort et le chef la vie.

Les autres personnages

V. Propp³⁹ a fait une découverte capitale dans l'analyse des contes à propos des personnages en disant : « Le conte a diverses valeurs. Il prête souvent les mêmes actions à des personnages différents ; ce qui change ce sont les noms et les attributs des personnages ; ce qui ne change pas ce sont leurs actions, les événements relatés » (...) « L'action est définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue ». Cet auteur a découvert que les contes mettent en action les mêmes personnages avec la même fonctionnalité. Le récit du conte comporte deux ensembles limites et une série de transformations qui permettent de passer d'un stade à un autre, entre l'ouverture et la fin de l'histoire racontée. Dans « Homme-lion », les autres personnages qui contribuent à la fonctionnalité du récit sont les habitants du village, la fille du chef et le jeune chasseur.

Les habitants du village

Ce personnage collectif représente la population du village victime de la cruauté de l'Homme-lion. Celui-ci se transforme en lion, attrape qui se promène en brousse le soir et le dévore. Les habitants du village vivent dans la peur et l'insécurité. Chacun attend son sort ne sait quand il peut tomber dans les mailles de son bourreau.

Les enfants ont déjà été plusieurs fois victimes de ce mal. Les habitants du village respirent l'air de la paix au moment où l'homme-lion est découvert et tué à coup de fusil. Ce conte recourt à

³⁹ Cité par PAULME, D. op. cit., p. 20.

l'humour satirique pour dénoncer le mal sans avoir l'air de le faire. Dans ce conte, les habitants du village représentent un peuple dont le Dictateur se réclame le garant de toutes les conditions existentielles. Il affame les habitants, les pille et les sacrifie pour des intérêts égoïstes.

La fille du chef

Elle est une enfant expérimentée en face de toutes les circonstances de la vie. En divagation dans la brousse, le soir, elle se laisse attraper par cet homme-lion. Celui-ci l'emmène dans ses lieux de forfait. Il est surpris par le jeune chasseur orphelin du village au cours de sa séance macabre. La fille du chef représente tous les enfants vulnérables de n'importe quelle contrée.

Ils ont besoin de l'assistance et de la sécurité de la part des adultes. Ils ont droit à l'éducation, à la santé et la protection. Les abandonner à leur triste sort serait condamnable en raison des règles sociales prescrites. Dans le conte « Homme-lion », le chef du village a laissé vaquer sa fille, sans tenir compte des plaintes formulées par les habitants du village à ce sujet. Cela porte à croire qu'il a minimisé les conséquences que son enfant pouvait encourir. Le forfait ayant été consommé, il ne pouvait plus faire autre chose que de chercher le cadavre de la défunte. Ce chef est comparable à tous les parents qui se délestent leur responsabilité dans l'éducation de leurs enfants.

Le jeune chasseur

Le jeune chasseur du village est orphelin. Il jouit d'une position sociale difficile, car il lui manque la chaleur parentale. C'est ainsi qu'il se prend en charge en faisant la chasse. Le jeune chasseur et les autres habitants du village se lancent à la quête de l'assassin de la fille du chef. C'est lui qui voit un homme perché sur une branche, décapitant une victime, une peau de lion déposé à côté de lui. Armé de son courage, il tire un coup de fusil sur le malfrat et le tue sur le champ. Le chef honore sa parole en lui remettant un cadeau. Ce jeune chasseur orphelin change de situation sociale : il va de l'état de souffrance à l'état de joie. Il est le prototype des personnes qui changent de position sociale, grâce au travail bien fait. Pour avoir obéi à l'ordre intimé par le chef, ce jeune chasseur a rendu service non seulement à lui-même, mais aussi à toute la communauté. Le conteur dit qu'il est devenu comme un prince. Par l'acte posé, il a délivré son village de la haute criminalité.

La jeunesse est l'espoir de toute nation. Elle est à la base de l'évolution de n'importe quelle communauté. Dans cet ordre d'idées, le conteur accorde au jeune chasseur orphelin une mission spéciale par rapport aux autres habitants du village. C'est lui, le jeune, qui met fin à la criminalité et rend son village une oasis de paix, gage de développement.

Conclusion

L'analyse faite sur le conte « Homme-lion » a porté sur la diégèse, les séquences et les personnages. La diégèse a présenté la façon dont le conteur a narré l'histoire du conte à travers l'action, la symbolisation et la conduite des personnages. L'action principale est la violence incarnée par Ntambwe Wa Boya ou Homme-lion qui tue sans être inquiété. Les autres actions symbolisent la culture de la paix représentée par le chef, le courage par le jeune chasseur, le manque de responsabilité par les parents du village. Toutes ces valeurs changent donc selon les actions des personnages. Ceux-ci manifestent diverses conduites allant de la cruauté, de la peur ou de l'imprudence à la solidarité ou au courage.

Grâce à l'analyse, une grammaire du récit a été découverte, constituée de trois principaux moments. Le moment avant les événements qui correspond à l'état initial du conte ; le moment des événements ou le processus des transformations narratives; le moment après les événements qui se rapporte à l'état final du conte.

Les personnages du conte sont soit antagonistes, soit complémentaires. Les premiers sont en opposition : Homme-lion qui tue et chef du village qui procure la paix. Les deuxièmes personnages sont complémentaires : les habitants du village et le chasseur. Poussés par l'alerte du chef et le dynamisme, ces personnages cherchent l'assassin, l'un d'eux le découvre et le tue. Grâce à la méthode narrative aidée du principe d'immanence et de la technique des personnages, il y a lieu de comprendre et d'interpréter un conte.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHES, R., « Introduction à l'analyse structurale du récit », in *Poétique du récit*, Paris, Seuil, 1977.

BOUNGOU POATI, « Apport de la littérature orale d'expression française », in *Notre Libraire*, n° 92-93, mars-mai 1988, p. 65.

DICTIONNAIRE LAROUSSE, 1977.

DUMORTIER, J. – L., *Pour lire le récit*, Bruxelles, De Boeck, 1986.

IDT, G., *Littérature et langage. Le roman, le récit non romanesque, le cinéma*, Paris, Fernand Nathan, 1975.

MAALU BUNGI, *Contes populaires du Kasai*, Lubumbashi, Mont Noir, 1974.

MARTINEAU, R., *Fondements pratiques de l'enseignement de l'histoire à l'école. Traité de didactique*, Québec, PUQ, 2010.

PAULME, D., *La mère dévorante. Essai de la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard, 1976.

Perception de la qualité de l'eau consommée à Kananga

¹Eddie Kabasele Munyoka, ²Kanku L Goretti, ²Mundadi M Gilbert,

²Tshisekedi T Etienne et ²Kabue T. Patient

(2) Professeur à l'ISDR Tshibashi (2) Assistant à l'ISDR Tshibashi

Résumé

Cette étude était menée pour déterminer les informations démographiques des résidents Kanangais et leurs connaissances sur la qualité de l'eau potable, les sources de son traitement et d'assainissement et sur les maladies d'ordre hydrique. La méthode du questionnaire a été appliquée. Deux cent quatre-vingt-quatre répondants étaient sélectionnés dans cinq communes de la ville de Kananga. L'information démographique des enquêtes a montré que 52,5 % des répondants étaient des femmes, 14,4 % n'étaient pas mariés et 70,4 % vivaient dans une famille monogame. La majorité des répondants avait le niveau d'éducation primaire soit 51%. La plupart des gens (82,7 %) croient que la qualité de l'eau affecte leur santé. Les participants (38 %) utilisent l'eau souterraine et la majorité des répondants (77,8 %) ont déclaré que les membres de leurs familles ont souffert des maladies d'origine hydrique telles que la gastroentérite, le choléra, l'inconfort abdominale, tandis que 22,1 % n'ont signalé aucun type de ces maladies. Les données sur le traitement de ces maladies ont montré que la majorité de répondants (76 %) avaient reçu le traitement dans un centre de santé, tandis que 24 % ont fait recours au traitement traditionnel ou n'ont reçu aucun traitement. L'ébullition et Aquatabs sont les méthodes de traitement d'eau potable les plus utilisées. L'utilisation des récipients en plastique est très populaire. On peut conclure que la plupart des citoyens interrogés n'étaient pas satisfaits de la qualité de l'eau potable mais sont moins enclins à réclamer une analyse chimique ou à formuler une plainte pour la qualité de cette eau. Une autre enquête détaillée est souhaitable pour des conclusions qui s'imposent.

Mots Clés : Eau potable, plastique, maladies, Kananga, santé, contamination, stockage, récipient, traitement,

INTRODUCTION

L'accessibilité à l'eau potable est vitale pour la santé humaine, la sécurité alimentaire et le développement socio-économique (JURAN, et al., 2017). Selon OMS (2015), il y a plus ou moins 1,1 milliard de personnes qui ont un accès limité à l'approvisionnement d'eau (FRANCIS et al, 2015). Quant à l'UNICEF (2015) environ 2,6 milliards de personnes ne disposent pas de conditions d'assainissement d'eau. Il a été trouvé que les problèmes de santé humaine sont dus aux conditions des mauvaises hygiènes, d'assainissement inadéquat d'eau et de manque d'eau potable (SMILEY, 2013).

Assurer l'accès à l'eau propre reste l'un des plus grands défis à relever en général en Afrique, en particulier en RD Congo et spécifiquement à Kananga. Pendant la rédaction de cet article, le Président de la RD Congo visitait la ville de Kananga. Parmi les problèmes que la population lui a posés figuraient celui de l'approvisionnement de cette ville en eau potable.

Les maladies d'origine hydrique sont principalement dues à la contamination des sources d'eau potable par les eaux usées municipales (ROY, 2014). A part cela, il faut citer les activités anthropiques comme sources de la contamination chimique de l'environnement voire même de la santé humaine.

L'eau contaminée par les microbes comprend des virus, des bactéries et des protozoaires qui peuvent causer jusqu'à 2,5 millions de décès chaque année (ROJAS et MEGERLE, 2013). Certains rapports ont montré que la diarrhée, une maladie d'origine hydrique, est la principale cause de mortalité chez les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans en RDC et en Afrique subsaharien (JIMENEZ et PEREZ-FOGUET, 2011).

À Kananga, le taux démographique croissant a conduit à accroître la quantité consommée d'eau à des fins domestiques. La capacité d'approvisionnement jadis prévue pour fournir l'eau à la population Kanangaise est dépassée. L'urbanisation et la cartographie de la ville ayant changé, la qualité de l'eau hypothétiquement se dégrade en raison de vieillissement des infrastructures de la REGIDESO, manque d'entretien et d'équipement, de la canalisation désuète, de la dégradation du système de distribution d'eau et de la difficulté d'évacuation des eaux usées municipales (MIBEI et al., 2017).

Le problème de contamination de l'eau dans la ville de Kananga est probable. L'eau insalubre est une préoccupation majeure concernant les problèmes de santé pour le public (DILL, 2010; HOPE et al., 2012 ; BASSI, 2017). La qualité de l'eau potable se détériore de plus en plus. Elle n'a pas fait l'objet d'une analyse indépendante dans toutes les communes qui la consomment. Il n'y a pas ou peu d'informations sur la qualité de l'eau potable de la métropole Kanangaise. Par conséquent, cette étude a planifié aussi de déterminer la sensibilisation des consommateurs à la contamination de l'eau et aux maladies d'origine hydrique.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

L'eau est essentielle pour la vie de tout être. Son approvisionnement doit être adéquat, sûr et accessible et faciliter sa disponibilité et potabilité pour tous (ROY, 2014). Bien que le taux démographique augmente l'accès durable à l'eau potable est l'un des objectifs du Millénaire pour le développement. Des centaines des millions des personnes dépendent de sources d'eau améliorées qui sont néanmoins sujettes à une contamination microbienne fréquente (HOPE et al., 2012). L'approvisionnement en eau potable est un problème préoccupant de nombreux pays en développement, y compris la RDC. L'Organisation mondiale de la santé déclare que près de 663 millions de personnes dans le monde, principalement en Afrique, n'ont toujours pas l'accès à une eau potable saine et propre (DORIA, 2010). L'eau potable insalubre ainsi que le manque d'assainissement et d'hygiène représentent près de 10 % de la charge totale de morbidité dans le monde (ROJAS et MEGERLE, 2013). Les maladies qui peuvent être transmises par voie

hydrique comprennent le choléra, la fièvre typhoïde, la dysenterie amibienne et bacillaire et d'autres maladies diarrhéiques (FRANCIS, et al., 2015).

Il est estimé que quelque 842 000 personnes meurent chaque année de diarrhée à cause de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène insalubre (ROY, 2014). En général, nous estimons que plus de 5 000 enfants meurent chaque année à cause de la diarrhée et d'autres maladies d'origine hydrique à Kananga.

L'eau potable est définie comme une eau qui ne représente pas de risque plausible pour la santé durant la période de sa consommation, y compris les différents effets secondaires pouvant survenir pendant la période post consommable (DORIA, 2010). En d'autres termes, il s'agit d'une eau d'une qualité acceptable en termes de paramètres physiques, chimiques et bactériologiques afin qu'elle puisse être utilisée en toute sécurité pour la consommation (ROJAS et MEGERLE, 2013). Pour accéder à la qualité de l'eau potable, les usagers se fient principalement à leurs sens. Les constituants microbiens, chimiques et physiques de l'eau peuvent affecter l'apparence, l'odeur ou le goût de l'eau (DILL, 2010). Bien que ces substances n'aient aucun effet direct sur la santé, l'eau qui est très trouble et colorée ou qui a un goût ou une odeur désagréable est considérée par les consommateurs de dangereuse (DORIA et al., 2009). Le goût et l'odeur reposent sur des processus physiologiques proches et les stimuli d'origine peuvent dériver de la même substance. L'interaction entre le goût, l'odeur et la couleur peut également être due à des facteurs psychologiques, car les usagers s'attendent à ce que les informations sensorielles soient cohérentes. Par conséquent, l'importance accordée à l'eau potable organoleptique par les consommateurs (c. -à- d'information sensorielle du goût, l'odeur, la couleur et la turbidité) influence leur perception, satisfaction, volonté de payer et sélectionner les sources d'eau (ROY, 2014). Il est donc important de comprendre la perception des consommateurs sur la qualité de l'eau potable pour aider à améliorer les services d'approvisionnement en eau et satisfaire les utilisateurs.

Lorsque les sources d'eau sont susceptibles d'être contaminées, l'eau potable doit être traitée pour améliorer sa qualité et prévenir les maladies d'origine hydrique. En l'absence de systèmes de traitement d'eau centralisés fonctionnels, cette responsabilité incombe par défaut aux consommateurs (DORIA, 2010). En fait, comme le notent (JIMENEZ et PEREZ-FOGUET, 2011), même l'eau du robinet fournie aux citoyens dans le monde en développement est souvent incertaine quant à sa qualité microbiologique en raison d'un traitement inadéquat ou est sujette à des incursions saisonnières ou périodiques de contaminants microbiens en raison de défaillances du système de distribution (MANDARA, et al., 2013). La qualité de l'eau est encore compromise par les agents pathogènes d'origine hydrique pendant la collecte, le transport et le stockage au niveau des ménages (ROY, 2014). Pour améliorer la qualité microbiologique de l'eau potable et prévenir les maladies d'origine hydrique, un traitement de l'eau domestique simple et efficace et des méthodes de stockage sûres sont considérés comme des interventions alternatives (ROJAS et MEGERLE, 2013).

L'Organisation mondiale de la santé définit les méthodes de traitement de l'eau à domicile comme une gamme d'appareils ou de méthodes utilisés pour traiter l'eau à la maison ou au point

d'utilisation dans d'autres contextes. Celles-ci sont également connues sous le nom de technologies de traitement de l'eau au point d'utilisation ou au point d'entrée. Ils comprennent une gamme d'options qui permettent aux individus et aux communautés de traiter l'eau collectée ou l'eau courante contaminée pour éliminer ou inactiver les agents pathogènes microbiens (DORIA, 2010). Bon nombre de ces méthodes sont associées à un stockage sûr de l'eau traitée pour empêcher ou minimiser la contamination après le traitement domestique, d'où le concept de *traitement et de stockage sûr de l'eau domestique* (TSED).

Il a été démontré que le traitement de l'eau domestique et le stockage sûr améliorent considérablement la qualité de l'eau et réduisent les risques de maladies infectieuses d'origine hydrique (ROJAS et MEGERLE, 2013). Les preuves montrent que le traitement de l'eau au niveau des ménages ou à un autre point d'utilisation réduit le risque de maladies d'origine hydrique résultant d'une ré-contamination lors de la collecte, du transport et de l'utilisation à domicile. Il est avancé que le (TSED) réduit l'exposition aux microbes diarrhéiques et offre les avantages pour la santé de boire de l'eau potable à moindre coût pour ceux qui ne sont pas encore desservis par de l'eau courante fiable (DORIA, 2010). L'Organisation mondiale de la santé montre que le (TSED) permet aux gens d'assumer la responsabilité de leur propre sécurité en eau en traitant et en stockant eux-mêmes l'eau en toute sécurité (DORIA et al., 2009). Le TSED est également considéré comme un moyen simple, autonome, local, convivial et rentable pouvant être adopté immédiatement dans les ménages pauvres et vulnérables pour améliorer la qualité de leur eau afin d'améliorer considérablement leur santé et de leur prévenir des maladies (ROJAS et MEGERLE, 2013). Donc, le traitement au niveau du ménage élimine, tue ou inactive la plupart des agents pathogènes microbiens.

Certaines des méthodes de TSED, telles que l'ébullition, sont utilisées depuis de nombreuses années par les ménages pour traiter leur eau avant de la boire, bien qu'elles aient récemment été fortement encouragées par les gouvernements, les prestataires de soins de santé et d'autres. D'autres, comme passer à travers un chiffon ou le laisser reposer et se déposer, ont peu d'efficacité microbiologique sauf dans des cas particuliers et principalement pratiqués pour améliorer l'esthétique (KIELLEN, 2010). Des études montrent également que le TSED augmente le temps et les dépenses requis des consommateurs (HEYMANS et al., 2014). De même, les TEDS n'améliorent pas l'accès à l'approvisionnement en eau et n'augmentent pas la quantité d'eau utilisée, qui sont nécessaires pour une santé optimale, une hygiène domestique et des bénéfices économiques (ROJAS et MEGERLE, 2013).

À Kananga, malgré la promotion généralisée des TSED, il y a peu d'informations concernant la qualité de l'eau potable et la prévalence des pratiques TSED, en particulier du point de vue des utilisateurs. Des études empiriques récentes se sont principalement concentrées sur l'efficacité des méthodes et pratiques individuelles de TSED, telles que la chloration (KIELLEN, 2010) et l'utilisation de comprimés de purification (ROJAS et MEGERLE, 2013). Une enquête nationale de 2009 sur les TSED a établi un faible niveau de pratiques de TSED en Tanzanie : seulement 50 % des ménages interrogés utilisaient certaines mesures pour améliorer la sécurité de l'eau à la maison (ROJAS et MEGERLE, 2013). Ainsi, les perceptions des utilisateurs sur la qualité de l'eau potable et la prévalence des TSED, en particulier dans les zones où l'approvisionnement

en eau domestique est critique, justifient une enquête. Cette étude contribue au petit corpus de littérature universitaire existant en examinant les perceptions des utilisateurs sur la qualité de l'eau potable et les pratiques de traitement et de stockage de l'eau des ménages dans les villes sélectionnées de Kananga, RDC. Les objectifs spécifiques de l'étude sont doubles : examiner les perceptions des utilisateurs sur la qualité de l'eau potable, et identifier les méthodes de traitement et de stockage de l'eau domestique utilisées à Kananga. Le reste de l'article est structuré comme suit. A part l'introduction, il y a une section dédiée au contexte théorique puis vient la méthodologie, les résultats et la conclusion.

APERÇU THÉORIQUE

Théoriquement, l'étude s'appuie sur le point de vue des consommateurs en postulant qu'ils façonnent leur situation et interagissent avec leur environnement en utilisant leurs compétences, leurs connaissances et leur expérience (KIELLEN, 2010; MANDARA, et al., 2013.). Campilan décrit les consommateurs sont « des acteurs qui, loin d'être des bénéficiaires de services, agissent individuellement et/ou en groupes pour effectuer une gamme d'activités tout au long de la chaîne de prestation de services et finissent par se décider (RAMOS Da SILVA et al., 2010). Dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable, la participation des usagers à la conception, à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures de service et des TEDS est très importante (ROJAS et MEGERLE, 2013). Ainsi, cette perspective étant pertinente, cette étude l'utilise pour évaluer si et comment les consommateurs d'eau potable pensent améliorer la qualité de cette eau par le traitement à son origine [Regideso] et à sa réception [le stockage] en toute sécurité. Ceci est important car cela permet de concentrer l'étude sur la perception de la qualité de l'eau potable du point de vue des utilisateurs par opposition à la « qualité technique ». En principe, le consommateur est utilisé comme unité d'analyse car c'est lui qui reçoit, gère et utilise l'eau au quotidien. Il devient le centre de notre observation, le maître de l'organisation sociale dès l'approvisionnement de cette denrée jusqu'à sa disposition (RAMOS Da SILVA et al., 2010).

MÉTHODOLOGIE

Cinq communes ont été sélectionnées pour mener cette étude. Les données sur les informations démographiques des personnes questionnées, leurs connaissances sur la qualité de l'eau potable, ses sources de traitement et d'assainissement et sur les maladies d'origine hydrique. Elle a récolté auprès de 284 répondants de la ville de Kananga les données appropriées. L'enquête avait pour but d'évaluer la qualité de l'eau potable et les problèmes pertinents de la santé humaine dans cette ville. La computation de ces données a été facilitée par l'usage du logiciel SPSS v 25. Les résultats sont libellés dans les lignes qui suivent.

RÉSULTATS

Les informations démographiques du milieu d'étude indiquent que 52,5 % des répondants étaient des femmes. Le taux d'alphabétisation des répondants était de 50,7% (primaire), 26,7% (secondaire), 21,2% (universitaire donc ayant un diplôme d'études supérieures. La plupart des personnes interrogées (85,6 %) étaient mariées versus 14,4% de célibataires. L'échantillon investigué était composé de 70,4 % des familles monogames. Le taux de participants employés était de 61,3 % et 57,4 % d'entre eux étaient des locataires et les restes vivaient dans leurs propres maisons. Nous avons eu 47,2% de participants à cette enquête dans une situation de chômage. Le total de type de famille n'atteint pas 284 car il y a des célibataires (14,4%)

Tableau 1. Description de l'échantillon

Paramètres	Répondants	Fréquences	Pourcentage
<i>Genre</i>	Homme	135	47,5
	Femme	149	52,5
	Total	284	100
<i>Education</i>	Sans éducation	4	1,4
	Primaire	144	50,7
	Secondaire	76	26,7
	Universitaire	60	21,2
	Total	284	100
<i>Etat Civil</i>	Célibataire	41	14,4
	Marrie	243	85,6
	Total	284	100
<i>Type de Familles</i>	Polygame	43	15,1
	Monogame	200	70,4
	Total	243*	85,5*
<i>Statut d'Emploi</i>	Employée	110	38,7
	Sans emploi	174	61,3
	Total	284	100
<i>Revenu mensuel (FC)</i>	≤ 10,00	18	6,4
	11,000-50,00	23	8,1
	≥ 5,000	109	38,3
	Chômeur	134	47,2
	Total	284	100
<i>Statut Résidentiel</i>	Propriétaires	121	42,6
	Locataires	163	57,4
	Total	284	100

Table 2. Qualité de l'eau : Pourcentages/fréquences des avis de répondants.

Paramètres	Tout à fait en Accord	En Accord	Incertain	Désaccord	Tout à fait en Désaccord
<i>Effets de l'eau potable sur la santé</i>	54,1	28,6	3,1	3,8	10,4
<i>Qualité de l'eau potable</i>	8,9	20,7	9,9	46,6	13,9
<i>Goût de l'eau potable</i>	4,9	35,1	4,2	43,1	12,7
<i>Odeur de l'eau potable</i>	6,5	56,2	11,8	16,8	8,7
<i>Couleur de l'eau potable</i>	10,5	62,7	3,2	16,0	7,6
<i>Fourniture de l'eau potable</i>	2,4	24,8	6,9	14,5	51,4
<i>Lavage des mains et maladies hydriques</i>	36,9	53,9	1,0	4,1	4,1

L'analyse des fréquences a montré que les répondants ont une certaine connaissance de la qualité de l'eau potable. Cette dernière était évaluée sur l'échelle allant de « tout à fait d'accord » à « tout à fait en désaccord ». La plupart des répondants (82,7 %) croient que la qualité de l'eau potable a un effet sur leur santé, tandis que 14,2 % des répondants ne sont pas de cet avis-là.

Interrogés sur la qualité de l'eau potable, il a été constaté que 46,6 % des répondants étaient en désaccord avec la qualité actuelle de l'eau potable dans la ville de Kananga. Quand on les associe avec ceux étant tout à fait en désaccord (13,9%) il y a lieu de dire qu'en général (60,5%) la qualité de l'eau potable dans cette ville n'est pas bonne. Pourtant, 29,6 % des répondants étaient en accord et tout à fait en accord avec l'actuelle qualité d'eau potable. Notons que 9,9% des participants étaient incertains. La tendance semble être la même pour le goût de l'eau potable consommée à Kananga, 12,7 % des participants étaient tout à fait en désaccord et 40,0% appréciaient le goût actuel de l'eau potable à Kananga. Concernant l'odeur de l'eau potable, 6,5 % des participants étaient tout à fait d'accord pour dire que l'odeur de l'eau potable était bonne tandis que 56,2 % d'entre eux furent d'accord pendant que 11,8% étaient incertains, 16,8,4 % en désaccord et 8,7 % tout à fait en désaccord. Le nombre de répondants (25,5%) n'appréciaient pas l'odeur de l'eau potable.

Les résultats révèlent que 73,2 % étaient en accord et tout à fait d'accord que la couleur de l'eau potable à Kananga est bonne versus 3,2 % d'incertains et, 23,6 % de répondants en désaccord et tout à fait en désaccord. Nous pouvons déduire que la couleur de cette eau est bonne.

Pour la couleur de la couleur de l'eau potable, 62,7% de répondants étaient d'accord confirmant que sa couleur était bonne, 3,2 % étaient incertains et la majorité (23,6%) n'étaient pas d'accord pour dire que la couleur de l'eau est bonne. La majorité de participants (93%) pensait que

l'approvisionnement en eau potable relevé de la responsabilité du gouvernement. Elle juge à 66% que la fourniture de l'eau potable est problématique alors que 6,9% est incertain.

Tableau 3. Les traitements et les sources d'eau potable à Kananga.

Paramètres	Fréquences	Pourcentage	
<i>Traitements</i>	Aquatabs	39	13,7
	Dakin	16	5,6
	Chlorin	16	5,6
	Encens	19	6,7
	Bouillie	41	14,4
	Eau Filtrée	18	6,5
	Ne traite pas	131	46,1
	Autres	4	1,4
	Totale	284	100.0
<i>Sources d'eau</i>	Eau souterraine	108	38,0
	Eau de pluie	21	7,4
	Rivière	100	35,2
	Bouteilles	43	15,1
	Ne sais pas	12	4,2
	Totale	284	100.0

Le tableau 3 indique que 13,7 %, 14,4 %, 46,1% des participants utilisaient respectivement l'aquatabs, l'ébullition, et non traitement d'eau potable. Les autres traitent leur eau potable avec dakin, chlorin et l'encens. Dans le cas des sources d'eau, la majorité des répondants, c'est-à-dire 38 %, ont déclaré que la principale source de leur eau était souterraine provenant du sous-sol. Elle est fournie par le forage et les puits non protégés. Il est à noter que 35,2 % trouvent leur eau potable à des rivières proches de chez eux alors que 15,1% achètent l'eau embouteillée tandis que 7,4 % de répondants consomment l'eau de pluies, recueillie grâce aux gouttières de toits de leurs maisons.

Enquêtés sur la soumission des plaintes à la Regideso ou aux autorités compétentes pour la qualité ou aspect de leur eau potable, 10,1% des participants déclaraient avoir déposé une plainte auprès d'eux concernant la qualité ou autres aspects de leur eau potable, tandis que 89,9% ne l'ont jamais fait.

Interrogés sur la réponse à la résolution des plaintes concernant l'eau potable avec la Regideso, 1,4 % des répondants ont déclaré avoir obtenu une réponse tardive tandis que les autres (8,7%) n'ont jamais reçu de réponse et ceux n'ayant déposé aucune plainte jugeaient cela d'une perte de temps.

En général 52,5% de participants traitaient l'eau potable à domicile tandis que 47,5 % ne le font pas. Les données sur le nettoyage du réservoir de stockage d'eau montrent que 96,7 % des participants à l'enquête nettoyaient leurs récipients de stockage d'eau tandis qu'un petit nombre

de répondants (4,3%) ne les font pratiquement pas. En outre, Il a été observé que 75,9 % des répondants n'exigent pas l'analyse de leur eau potable tandis que 24,1 % manifestent qu'ils ne l'auraient pas fait car les autorités ne peuvent pas l'admettre.

Quand les répondants ont été sondés sur le site de disposition des déchets solides, 79,9 % des répondants ont déclaré que ce site est à proximité de leurs domiciles, tandis que 21,1 % n'ont pas signalé ou ce site était situé. La majorité des enquêtés (77,8 %) nous ont avoué que les membres de leur famille ont souffert des maladies d'origine hydrique, alors que 22,1 % n'ont indiqué aucun type de ces maladies. Les données sur le traitement de ces maladies ont montré que la majorité de répondants (76 %) en avait reçu quand 24 % n'en avaient pas reçu aux Centres de santé les plus proches. Il a été noté que 97,3 % des enquêtés se lavaient les mains avant de manger un aliment, pourtant 3,7 % n'ont pas répondu à cette question. Le sondage sur l'opinion des répondants si le lavage des mains avant de manger un aliment réduit les maladies d'origine hydrique, 36,7 % de participants étaient tout à fait d'accord et 47,5 % étaient d'accord. Cependant, 5,1 % étaient incertains, 4,6 % en désaccord et 6,1 % tout à fait en désaccord que le lavage des mains réduisait les maladies d'origine hydrique.

Enquêtés sur la fréquence de nettoyage de contenants de stockage d'eau potable, 82,1 % des participants déclaraient les nettoyer tous les jours ou on les remplit; 6,9 % le faisaient après 1 semaine; 5,6 % après 2 semaines alors que 4,5 % les nettoyaient chaque trois semaine et rares (1,9%) sont ceux qui ne se rappellent pas quand ils le font. Concernant le matériau de récipients de stockage d'eau, la majorité de participants (82,6 %) utilisaient les contenants en plastique (bidons, ekolo, bassins) tandis qu'un petit nombre (2,0%) d'entre eux possédaient des récipients en argile cuite (milondo) et en acier (15,4%) pour le stockage de l'eau.

À propos du matériel du contenant de service à table, les répondants (69,6 %) utilisaient des lave-mains en plastique pour remplir leurs tasses ou verres d'eau à boire; 16,1 % les cruches en plastique, 6,9 % les bouteilles de vin en verre tandis que très peu, c'est-à-dire 7,4 % faisaient usage d'un pichet enalebasse pour servir les gens à la table à manger.

Quant au matériau des conduites ou collecteurs d'eau, 54,8 % les participants interrogés ont utilisé les conduites en plastique; 4,5 % des conduites en cuivre; 21,9 % des conduites en acier, pourtant 18,8 % employaient d'autres types de conduites pour l'approvisionnement en eau potable. Les répondants ont été interrogés sur les maladies d'origine hydrique. Nous avons constaté que 5,8 % des enquêtés ont souffert de typhoïde; 17,6 % de gastro, 12,9 % de choléra, 45,7 % d'inconfort abdominal et 7,2 % d'autres maladies. Cependant environ 11,1 % des participants n'ont souffert d'aucune maladie d'origine hydrique.

Les répondants ont indiqué où ils recevaient le traitement médical contre les maladies d'origine hydrique: 10,8 % ont déclaré l'avoir reçu de l'hôpital général; 39,7 % l'ont bénéficié des dispensaires, 3,8 % de centres médicaux, alors qu'un nombre impressionnant de participants (46,9%) n'ont reçu aucun type de traitement médical.

Lorsqu'on a demandé aux répondants d'indiquer où ils disposaient les eaux usées; 22,4 % des répondants ont déclaré avoir disposé ces eaux dans les égouts; 14,3 % les faisaient dans les

rues; 25,7 % les ont jetées dans leurs jardins et 38,6 % choisissaient les puits creusés dans les parcelles de participants.

Les avis de répondants étaient récoltés à propos des sources principales de la contamination de l'eau potable: 32,9 % d'entre eux ont indiquaient que ce sont les eaux usées; 3,4 % pointaient les effluents industriels et 63,7 % trouvaient que ce sont les flaques d'eau stagnante qui constituent la principale source de contamination d'eau potable.

CONCLUSION

Cette étude a démontré que la contamination de l'eau constitue une menace sérieuse pour la santé humaine. La plupart des répondants (82,7 %) croient que la qualité de l'eau potable a un effet sur leur santé. De plus, les résultats de l'enquête ont également fourni la preuve d'une contamination microbienne, car plus des répondants ont souffert des maladies d'origine hydrique. En général (60,5%) la qualité de l'eau potable à Kananga n'est pas bonne. A Kananga, ce sont les flaques d'eau stagnante qui constituent la principale source de contamination d'eau potable. Les récipients de stockage d'eau potable sont en plastique et sont lavés régulièrement. L'Aquatabs et l'ébullition sont les méthodes de traitement d'eau les plus utilisés bien qu'un bon nombre de participants ne traitent pas l'eau potable. D'une part, il ressort des données de l'enquête que les Kanangais ne sont relativement pas préoccupés à la résolution de problèmes liés à la qualité de l'eau potable et de la santé humaine car la majorité des consommateurs n'ont ni déposé de plaintes concernant les problèmes liés à la qualité d'eau potable ni exigé son analyse chimique. De l'autre, les enquêtés trouvent inutile le processus de réclamation pour la qualité de l'eau potable. Cela pourrait être dû au manque de sensibilisation, de temps et de ressources. De plus, il a été trouvé des contaminations d'origine hydrique et microbienne là où il n'y avait pas des flaques d'eaux usées signalées, donc à l'avenir une enquête détaillée devrait être menée sur cet aspect.

BIBLIOGRAPHIE

- BASSI, N. (2017). Solarizing groundwater irrigation in India: A growing debate. *International Journal of Water Resources Development*, 34, 132-145.
- DILL, B. (2010). Public-public partnerships in urban water provision: The case of Dar es Salaam. *Journal of International Development*, 22, 611-624.
- DORIA, M. F. (2010). Factors influencing public perception of drinking water quality. *Water Policy*, 12, 1-19.
- DORIA, M. F., PIDGEON, N., HUNTER, P. R. (2009). Perceptions of drinking water quality and risk and its effect on behaviour: A cross-national study. *Science of the Total Environment*, 407, 5455-5464.
- FRANCIS, M., NAGARAJAN, G., SARKAR, R., MOHAN, V., KANG, G., BALRAJ, V. (2015). Perception of drinking water safety and factors influencing acceptance and sustainability of a water quality intervention in rural southern India. *BMC Public Health*, 15(1), Article 731.

- HEYMANS, C., EALES, K., FRANCEYS, R. (2014). The limits and possibilities of prepaid water in urban Africa: Lessons from the field. Washington, DC: The World Bank.
- HOPE, R., FOSTER, T., MONEY, A., ROUSE, M. (2012). Harnessing mobile communications innovations for water security. *Global Policy*, 3, 433-442.
- JIMENEZ, A., PEREZ-FOGUET, A. (2011). The relationship between technology and functionality of rural water points: Evidence from Tanzania. *Water Science & Technology*, 63, 948-955.
- JURAN, L., MACDONALD, M. C. (2014). An assessment of boiling as a method of household water treatment in South India. *Journal of Water & Health*, 12, 791-802.
- JURAN, L., MACDONALD, M. C., BASU, N. B., HUBBARD, S., RAJAGOPAL, R., RAJAGOPALAN, P., PHILIP, L. (2017). Development and application of multi-scalar, participant-driven Water Poverty Index in post-tsunami India. *International Journal of Water Resources Development*, 33, 955-975.
- KIELLEN, M. (2010). Complementary water systems in Dar es Salaam, Tanzania: The case of water vending. *International Journal of Water Resources Development*, 16, 143-154.
- MANDARA, C. G., BUTIJN, C., NIEHOF, A. (2013). Community management and sustainability of rural water facilities in Tanzania. *Water Policy*, 15, 79-100.
- MARKS, S. J., DAVIS, J. (2012). Does user participation lead to sense of ownership for rural water systems? Evidence from Kenya. *World Development*, 40, 1569-1576.
- MIBEI, H., KARANJA, L., GAKUO, S., ROMNEY, D., KARANJA, D., SONES, K. (2017, December). Mobile landscape analysis: Tanzania (CABI Working Paper 10). Nairobi, Kenya: Centre for Agriculture and Biosciences International.
- RAMOS Da SILVA, S., HELER, L., De CAMPOS VALADARES, J., CAIRNCROSS, S. (2010). Relationship (or its lack) between population and a water and sanitation service: A study of users' perception in Vitoria (ES) Brazil. *Journal of Water & Health*, 8, 764-778.
- ROJAS, L. F. R., MEGERLE, A. (2013). Perception of water quality and health risks in the rural area of Medellín. *American Journal of Rural Development*, 1, 106-115.
- ROY, D. (2014). Understanding the Delhi urban waterscape through Actor Network Theory. *Public Works Management & Policy*, 20, 322-336.
- SMILEY, S. L. (2013). Complexities of water access in Dar es Salaam, Tanzania. *Applied Geography*, 41, 132-138.
- WORLD HEALTH ORGANIZATION and UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND. (2015). Progress on sanitation and drinking water—2015 update and MDG
- WRIGHT, J. A., YANG, H., RIVETT, U., GUNDRY, S. W. (2012). Public perception of drinking water safety in South Africa 2002-2009: A repeated cross-sectional study. *BMC Public Health*, 12(1), Article 556.

L'art d'intituler en littérature congolaise

José Tshisungu wa Tshisungu
Sociocritique et philosophe du langage
Professeur/Université pédagogique de Kananga

Résumé

La littérature congolaise écrite en français se signale et affirme sa présence au monde dans les années 1947. Les titres qui coiffent les œuvres reflètent les lectures multiples faites par les auteurs durant leur parcours intellectuel. Le problème de sources de la création des titres se ramène à la question du processus de leur engendrement formel et sémantique. Il s'agit de dévoiler ici les mécanismes de structuration implicite sans lesquels les titres n'auraient point d'envergure artistique. Si on ne mesure pas la manifestation de l'intertextualité, on ne pourrait pas conclure aux filiations intellectuelles que la formation scolaire et sociale apporte au processus de création.

INTRODUCTION

L'étude de la littérature congolaise du dernier siècle, le XX^e, ne peut faire l'économie de l'art d'intituler qui repose sur une double source linguistique et intertextuelle. Le titre est un texte à propos d'un autre texte, il s'inscrit dans le champ littéraire comme un écrit d'accompagnement. C'est un péritexte considéré comme « un déclencheur du processus sémiotique. »⁴⁰ Qu'il prenne la forme d'un mot, d'un syntagme nominal ou d'une phrase, sa fonction est triple⁴¹ : appellative, référentielle ou incitative. La première renvoie au rôle d'identification, la deuxième a affaire au contenu, et la troisième pousse le lecteur à la découverte.

Il y a autant de fonctions que de types classifiés. D'abord, le type rhématique dont la spécificité est d'annoncer le genre auquel appartient le titre. Ainsi, dans le corpus congolais étudié, on pense aux *Chroniques katangaises*⁴², aux *Contes africains*⁴³ et au *Journal d'un revenant*⁴⁴. Ensuite, le type thématique donne accès à l'interprétation du contenu, il suffit de s'arrêter à *La bataille de Kamanyola*⁴⁵ ou de regarder *Les Pendus en cavale*⁴⁶. Enfin, le type neutre où on mentionne le nom du personnage principal, comme dans *Giambatista Viko ou le viol du*

⁴⁰ Roy, M. « Du titre littéraire et de ses effets de lecture » dans *Protee*, 36 (3), 2008. Lu sur le site d'Érudit, 20 novembre 2021, 11 : 23.

⁴¹ Jacques, G. « Le discours intitulant », dans Delcroix, M. et Hally, F. (dir.) *Introduction aux études littéraires. Méthode du texte*, Paris, Louvain-la-Neuve, Duculot, 4^e tirage, 1993, pp. 202-219.

⁴² Kaboke Kolomoni, 1976.

⁴³ Kitambala, J. 1975.

⁴⁴ Ilunga Kabulu, G., 1968.

⁴⁵ Mikanza Mobyem, 1975,

⁴⁶ Wembo Ossako, 1997.

discours africain (1975), roman de Georges Ngal ou dans l'ouvrage *L'empereur Ntambo wa Tubonge* de Kiluba Mwika Mulanda (1986).

Sur la manière particulière d'utiliser le langage pour composer des titres, on peut mentionner trois figures de construction parmi tant d'autres pour illustrer notre propos. Premièrement, les segments nominaux coordonnés dans les titres que voici: *Cendres et lumière*⁴⁷; *Cœur et sang*⁴⁸; *Systole et diastole*⁴⁹ qui sont des segments puisés dans les champs notionnels tels qu'ils apparaissent dans les dictionnaires usuels. Dans ces trois titres, ces segments vont de la combustion d'une substance (cendres) et du rayonnement électromagnétique (lumière); de l'organe central constituant l'appareil circulatoire (cœur) et du liquide rouge qui irrigue tous les organes du corps (sang) ; de la contraction (systole) et de la décontraction (diastole) du système sanguin.

Deuxièmement, on a affaire aux structures parallèles comme dans *Échos anciens, voix nouvelles*⁵⁰; *Premier choc, première folie*⁵¹. Ces structures posent deux syntagmes nominaux côte à côte, sans être identiques en raison de la position du déterminant adjectival. Celui-ci est postnominal dans *Échos anciens, voix nouvelles* et prénominal dans *Premier choc, première folie*.

Troisièmement, l'oxymore est identifié dans *Dernière genèse*⁵² qui allie deux mots de sens contradictoire.

Dans cette étude, on s'intéressera principalement à la source intertextuelle de la création des titres. En effet, depuis que Bolamba a publié ses *Premiers essais* (1947) dont le titre semble trouver sa source dans une filiation avec l'ouvrage *Premiers poèmes* du poète Germain Marie Bernard Nouveau⁵³ (1851-1920), la critique n'a guère mesuré la manifestation de l'intertextualité ou la relation entre l'hypotexte et l'hypertexte dans les titres des œuvres rédigées par les colonisés. Le cas Bolamba est d'autant plus pertinent que l'école coloniale avait ouvert la voie à l'étude de la production littéraire de Germain Marie Bernard Nouveau adulé par les missionnaires catholiques, en raison de l'exemplarité de son parcours existentiel : il a mené « une vie de mendiant et de pèlerin, s'inspirant de Saint-Benoît Joseph Labre ». ⁵⁴ Nouveau est non seulement le modèle du chrétien résilient face aux épreuves, mais surtout auteur de textes qui enchantent les lecteurs.

Le problème de sources de la création des titres se ramène à la question du processus de leur engendrement formel et sémantique. Il s'agit de mettre en lumière les mécanismes de structuration implicite sans lesquels les titres n'auraient point d'envergure artistique. Si on ne

⁴⁷ Tito Yisuku, 1977.

⁴⁸ Fita Dibwe, C., 1985.

⁴⁹ Sumaili Ngaye Lussa, 1975.

⁵⁰ Ngalamulume Bululu, C., 1992.

⁵¹ Basunga Banzaba, 1988.

⁵² Kalonji, C., 1975.

⁵³ Il est très proche d'Arthur Rimbaud. « La relation entre Rimbaud et Germain Nouveau a pu être de nature homosexuelle, comme le suggèrent plusieurs biographes. » Wikipédia, lu le 15 novembre 2021 à 12 : 05.

⁵⁴ Ce dernier « appartenait au diocèse de Boulogne-sur-Mer (France). Il est décédé le 16 avril 1783 à Rome. Il fut un pèlerin mendiant français qui parcourut les routes d'Europe. Surnommé le « Vagabond de Dieu », il est considéré comme un fol-en-Christ. Canonisé en 1881, il est liturgiquement commémoré le 16 avril. » Lu dans Wikipédia, le 15 novembre 2021 à 12 : 34.

mesure pas la manifestation de l'intertextualité, on ne pourrait pas conclure aux filiations intellectuelles que la formation scolaire et sociale apporte au processus de création.

Du point de vue global, on peut s'interroger sur le devenir de l'étude systématique de ce processus d'engendrement après les allégations d'appropriations illégitimes des textes d'autres écrivains par certains auteurs africains⁵⁵. Cette question de macro-intertextualité ne sera pas traitée ici, il nous suffit de signaler le malaise de la production littéraire africaine soumise à la multiplication des révisions en vue de répondre aux goûts du public français. Du coup, l'intertextualité qui ressort du texte final ne peut être assumée par l'auteur africain tout seul.

C'est grâce à l'approche dite de *morceaux choisis* que des apprenants congolais ont découvert les littératures d'expression européenne, leurs histoires, leurs formes et leurs contenus. L'époque coloniale n'offrait pas d'autres voies d'accès à la littérature écrite que celles proposées par les programmes scolaires.

Cette approche dispensait les apprenants d'une plongée brutale dans les grands textes, dont certains étaient indexés⁵⁶ par l'Église, promotrice des écoles dans la colonie congolaise, pour protéger le chrétien contre la contamination de l'esprit. Cette censure venue du Vatican en application des décisions du concile de Trente (1545-1563) dura quatre siècles et demi. Elle fut abandonnée au Congo en 1962. Quelques années plus tôt, la venue au monde des écoles officielles avait apporté le libre arbitre et permis la circulation de toutes sortes de livres en dehors des réseaux de la chrétienté. Ainsi, au détour de discussions en classe, l'enseignant insoumis recommandait parfois la quête individuelle du plaisir de la lecture solitaire, convaincu d'éveiller le désir d'expression écrite chez des héritiers d'une civilisation orale.

Outre la maîtrise recherchée de la langue de l'enseignement et de la vie administrative, les apprenants qui s'aventurèrent sur la voie escarpée de la production littéraire ont laissé dans les titres de leurs ouvrages les traces de leur culture scolaire, culture inscrite comme une filiation dont ils ne peuvent se défaire, malgré les dénis récurrents chez les uns et les dénégations renouvelées chez les autres. Il s'agit des titres de plusieurs productions littéraires, principa-

⁵⁵ Les allégations de plagiat concernent Yambo Ouologuem pour *Le Devoir de violence* paru en 1968 et couronné par le Prix Renaudot. On a considéré ce roman comme un plagiat du livre *Le Dernier des justes* d'André Schwarz-Bart. On a dit du roman *La Vie et demie* de l'auteur congolais Sony Labou Tansi d'être trop inspiré de *Cent ans de solitude* du Colombien Gabriel Garcia Marquez. Quant à la romancière franco-camerounaise Calixthe Beyala, auteure de deux livres incriminés : *Le Petit prince de Belleville* et de *Les Honneurs perdus*, elle fut condamnée pour le premier par le Tribunal de Grande instance de Paris en mai 1996 pour contrefaçon partielle de l'ouvrage de Howard Buten, *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué*; pour le second, le milieu littéraire parisien l'accusa d'avoir plagié *La route de la faim* de l'auteur nigérian Ben Okri.

⁵⁶ « L'Index Librorum Prohibitorum (ou, en français, l'Index des livres interdits) est la liste des ouvrages proscrits par le Vatican parce qu'on juge qu'ils sont contraires à la morale ou à la doctrine catholique. » Tiré de Google le 15 novembre 2021 à 10 : 04. « En 1948, la 20e et dernière édition contenait quatre mille titres indexés et répertoriés sous des raisons diverses : hérésie, immoralité, licence sexuelle, théories politiques subversives, etc. On y trouvait des écrivains et des philosophes connus tels que Montaigne, Diderot, Rousseau, Descartes, Montesquieu, Laurence Sterne, Voltaire, Daniel Defoe, Balzac, Larousse pour son Dictionnaire du XIXe siècle, André Gide (pour l'ensemble de son œuvre, en 1952), ainsi que le sexologue hollandais Theodor Hendrik Van de Velde, auteur du manuel sur la sexualité : *Le Mariage parfait*. Presque tous les philosophes occidentaux ont été inclus dans l'Index — même ceux qui croyaient en Dieu, tels Descartes, Kant, Berkeley, Malebranche, Lamennais et Gioberti. » Tiré de Wikipédia, le 15 novembre 2021 à 10 : 11.

lement poétiques parus au XX^e siècle, titres qui s'inspirent gauchement de modèles littéraires consacrés par les textes classiques.

L'étude de titres présente de ce fait un intérêt réel : savoir comment l'acquis littéraire et grammatical est attesté dans la production péritextuelle congolaise. Toute recherche dans ce domaine devrait établir la nature de la filiation entre deux titres, son histoire ancienne et récente, ses incidences idéologiques et sociales. L'approche comparative que nous avons choisie pour décrire quelques titres littéraires formant une paire peut, fort probablement, en rendre compte.

Les titres qui coiffent les ouvrages constituent l'élément médiateur mettant en contact le lecteur et l'œuvre à lire. On analysera seulement quelques titres parus durant la seconde moitié du XX^e siècle. Le caractère exploratoire et introductif de cette étude impose une telle limitation temporelle.

L'intertextualité affectant les titres littéraires est un phénomène assez répandu en littérature. Qu'il nous suffise de citer Aimé Césaire (1913-2008), auteur⁵⁷ d'*Une saison au Congo*, qui fait écho à *Une saison en enfer* d'Arthur Rimbaud (1854-1891); *La Petite fille qui aimait trop les allumettes* de Gaétan Soucy (1958-2013) dérive de *La Petite fille aux allumettes* de Hans Christian Andersen (1805-1875); *Le Cid maghané* (1968) de Rejean Ducharme (1941-2017) trouve sa source dans *Le Cid* de Pierre Corneille (1606-1684); *Don Quichotte de la démanche* de Victor-Lévy Beaulieu (1945-) est une forme pastiche tirée de *Don Quichotte de la Manche* de Cervantès Saaveda de Miguel (1547-1616); *En attendant Bojangles* d'Olivier Bourdeaut (1980-) est un hypertexte de *En attendant Godot* de Samuel Beckett (1906-1989).

TRAVERSÉE DU CORPUS

L'examen des titres pris comme corpus nous conduit à formuler l'hypothèse de l'existence des procédés auxquels recourent les auteurs congolais de la période étudiée. D'abord, *la transposition* comme procédé principal à laquelle se greffent des procédés secondaires, *l'ajout*, *le retranchement* et *la substitution* pour aboutir au titre dont l'objet est de coiffer le livre afin de l'identifier et de le différencier.

De nombreux titres attestent des signifiants qui semblent dérivés de ceux d'auteurs français. Et à partir de cette perception, une étude intertextuelle rationnelle consiste en une critique savante des sources de titres. Pareille critique substitue l'objectivité à la subjectivité. Considérant que certains titres prennent leurs sources dans la création antérieure, il se pose alors le problème de l'originalité des titres forgés par les auteurs congolais; ce qui ouvre la voie à une interrogation sur les ressorts de la création chez les auteurs écrivant dans une langue d'emprunt pour laquelle ils doivent constamment démontrer qu'ils la connaissent autant que les locuteurs natifs, les Français de souche⁵⁸.

⁵⁷ On trouve chez le même Césaire *Moi, laminaire*, 1991, qui s'apparente à *Moi, Tituba, sorcière de Salem* (Maryse Condé, 1988) et au titre du film *Moi, Pierre Rivière* (René Allio, 1976).

⁵⁸ Il est étonnant qu'en 90 ans de praxis littéraire en langue française, on ait qu'un seul Congolais, Achille Ngoye, à avoir publié chez le prestigieux éditeur parisien Gallimard. On argue que la qualité de la prose n'est pas à la hauteur des attentes du lecteur français et que le réajustement du manuscrit est coûteux en réécriture. Par ailleurs, le fait d'avoir adopté le français belge défavoriserait les Congolais.

Admettons dès le départ que tout auteur est un lecteur perpétuel, les titres qu'il choisit pour ses livres découlent normalement de sa culture littéraire. On pourrait emprunter à G. Genette⁵⁹ la définition des relations qu'entretiennent les textes et s'apercevoir que deux concepts peuvent servir d'outils d'analyse et constituer un cadre théorique qui répond à la question épistémologique suivante : que cherche-t-on à savoir?

Genette distingue l'hypotexte ou texte dérivant, d'une part et, d'autre part, l'hypertexte ou texte dérivé. Les deux concepts relèvent de la théorie de l'intertextualité qu'il définit comme « une relation de coprésence effective d'un texte dans un autre »⁶⁰.

Le parcours comparatif des titres de la littérature française et ceux publiés par des Congolais nous a conduit à l'identification des signifiants présentés ici par paires épitextuelles :

a. *Larmes de fiel* de Charles Baudelaire (1821-1867)

a.1 *Les larmes d'amour* de Kiluba Mwika⁶¹.

L'hypotexte et l'hypertexte ci-dessus sont des syntagmes. Ici, chaque titre est une association de substantifs (larmes, fiel, amour), d'article (les) et de préposition (de). En l'absence d'un verbe, il n'y a dans le titre ni action, ni état, ni fait, ni intention exprimée de manière empirique. Rien n'est affirmé, rien n'est nié pour instituer le discours. Sans un verbe, le titre atteste une spécificité qui le singularise plutôt comme un énoncé que comme une phrase au sens de Chomsky où l'on représente en structure superficielle le sujet, le verbe et l'objet grammatical. En remplaçant le mot *fiel* de Baudelaire par celui d'*amour*, Kiluba entraîne le lecteur dans son univers lexical où le sens du mot *amour* se trouve à mi-chemin des deux axes sémantiques. L'un, moderne, qui correspond au sens dénotatif, notamment un sentiment passionnel pourvu d'un comportement lié au désir, et, l'autre traditionnel qui renvoie à la connotation où le sens se déploie dans une vie de couple marié, une vie certifiée par la progéniture qui signe, dans le concret et le symbolique, la pérennité du clan.

Le mot *amour* est entré dans l'humus culturel congolais par l'enseignement de la Bible. En effet, les missionnaires catholiques et protestants arrivés au Congo dans la mouvance de la colonisation ont parlé d'*amour du prochain*, sorte de dévotion envers autrui posée comme un principe de foi chrétienne et une règle de vie voulue par Dieu. C'est probablement ce sens compris comme la résultante d'une interaction que convoque le poète Kiluba. À l'opposé de l'*amour*, le *fiel* de Baudelaire réfère à une interaction révélatrice d'un champ sémantique incluant amertume, colère, méchanceté, acrimonie, récrimination, etc. que l'art poétique de Kiluba n'aurait pu exalter.

En ajoutant l'article défini pluriel /les/, qui est un élément de la catégorie grammaticale de déterminants, l'auteur renvoie dans l'esprit du lecteur l'image d'un objet qui ne lui est pas inconnu, les larmes. L'hypertexte est construit comme un ajout, un remplacement lexical et un accord grammatical. Appartiennent au même archétype structural les titres que voici : *Les tortures d'Eyenga* (Kompany wa Kompany, 1985); *Les pleurs de minuit* (Ngbelu Muyoko, 1989).

⁵⁹ Palimpsestes. *La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1986.

⁶⁰ Idem.

⁶¹ Lubumbashi, autoédition, 1986.

- b. *La mort des amants* de Charles Baudelaire.
b.1 *Le temps des amants* de Clémentine Faïk-Nzuji⁶².

L'interprétation du mot-remplaçant /temps/ se fonde sur une vision du monde marquée par la diglossie. En effet, le rapport de forces entre la langue française et les langues bantoues est en faveur du français dans le domaine de l'écrit. Mais dans la mesure où l'équivalent en bantou du mot *temps* est lié aux phénomènes producteurs de changement météorologique tels que le soleil, la pluie, la sécheresse, la période qui s'écoule entre deux événements, le moment ou la durée d'activités quelconques, il en découle que dans la conception héritée des ancêtres bantous qui résiste à la modernité trompeuse, le flirt n'est pas considéré comme une activité publique durant laquelle les amants afficheraient leurs émotions et passions libidinales. Pas plus qu'il n'est un moment de détente.

Le code social recommande de vivre l'intimité dans la discrétion et le temps alloué, sans brimer la liberté des amants ni transgresser les normes implicites qui cimentent la société. Du fait de son caractère implicite, la règle de l'intimité n'était ni décrite ni verbalisée dans la société ancienne. Son fondement métaphysique la lie à la croyance selon laquelle la discrétion permet d'échapper à la volonté maléfique des êtres surnaturels. L'hypertexte est considéré par l'auteure comme le lieu d'expression d'une vision du monde différente de celle de l'hypotexte, elle substitue à la mort, le temps de la vie.

Suivent dans la même veine structurale les titres suivants : *La sentence des opprimés* (Kadiebwé Muzembe Nyunyi, 1995); *Le cycle des faits* (Wabeno, P. 1968); *L'étreinte des mots* (Kama Kamanda, 1995), *L'exil des songes* (Kama Kamanda, 1992), *Le sang des solitudes* (Kama Kamanda, 1995).

- c. *La complainte Rutebeuf* de Rutebeuf (1230-1285).
c.1. *La complainte du Zaïre* de Théophile Ayimpam⁶³.

En mentionnant le mot *Zaïre* dans le titre d'un livre daté de 1967, le poète précède de quelques années le changement onomastique du pays, passé de la République démocratique du Congo à Zaïre en 1971. À l'époque de la publication du recueil de poèmes, le mot *Zaïre* existait déjà dans l'histoire littéraire française à travers la pièce de théâtre de Voltaire représentée à Paris pour la première fois le 13 août 1732 où le nom *Zaïre* est donné non seulement à la pièce, mais aussi à un personnage féminin, une esclave soudanaise. Le mot *Zaïre* est également le nom d'une province angolaise située sur le versant austral du fleuve Congo. Plutôt que de s'appesantir sur les plaintes d'un individu, le poète a promu celles d'un pays, d'un peuple aux nombreuses lamentations.

L'hypotexte et l'hypertexte révèlent un affrontement de conceptions de l'homme et du groupe dans la société. Rutebeuf privilégie la figure de l'individu alors qu'Ayimpam transite par le territoire pour parler de ceux qui y habitent. Dans sa pensée, les droits collectifs priment sur les droits individuels. Ainsi, l'effet remplacement (du Zaïre) qui crée l'hypertexte est un effet d'orientation philosophique, car il s'agit d'affirmer l'hégémonie du groupe comme source de toute interaction.

⁶² Kinshasa, Éditions Mandore, 1969.

⁶³ Kinshasa, Éditions Belles-Lettres, 1967.

La structure de l'hypertexte peut se comparer à celle de *La fille du forgeron* (Ngenzhi, C. 1969); *La rosée du ciel* (Tito Yisuku, 1982); *La somme du néant* (Kama Kamanda, 1989); *Le carnage du cap* (Wenu Bekere, 1992); *Le fils du prêtre* (Cibaka Cikomo, 1999); *L'empreinte du destin* (Mbuyu Mukalay, 1988).

d. *Mes heures perdues* de Félix Avers (1806-1850).

d.1. *Ma terre perdue* de Paul-Olivier Musangi.⁶⁴

Le mot remplaçant /terre/ réfère au sol congolais comme lieu d'enracinement identitaire, comme territoire à gouverner, comme mère-patrie. L'étendue du lexique qui y fait référence constitue la clé de l'interprétation de l'hypertexte. Car ces mots (lieu, sol, territoire, patrie) décrivent par le simple fait de leur énonciation la position géographique et idéologique qui se reflète dans les rapports sociaux. L'emploi du déterminant possessif /ma/ signifie que l'auteur parle de ce qui lui appartient, qui est lié à lui comme une composante de son identité.

Dans la pensée congolaise dont se réclame l'auteur, la terre est un bien hérité des ancêtres autour duquel les élucubrations juridiques modernes qui redéfinissent la propriété individuelle et collective, privée ou publique, ressemblent à la perpétuation de la domination coloniale. Dans l'inconscient collectif, coloniser c'est mettre en valeur la terre arrachée aux propriétaires légitimes. Dès 1885, l'État colonial l'a exploitée à son profit en donnant une valeur marchande aux ressources du sol et du sous-sol. Des règles de gestion foncière étrangères aux coutumes bantoues ont légalisé l'expropriation⁶⁵.

Du fait de la publication de ce recueil de poèmes en 1968, l'hypertexte pourrait être interprété également comme une dénonciation vigoureuse du coup d'État militaire mené par le général Mobutu à l'aube du 24 novembre 1965, coup qui réprima des nationalistes pour qui les ressources de la terre ancestrale devaient profiter d'abord aux nationaux et non aux multinationales qui venaient de l'aider à prendre le pouvoir.

e. *Harmonie du soir* de Charles Baudelaire.

e.1. *Rêves du soir* de Bokamba Bouka Epotu⁶⁶.

Si on considère qu'une gradation des abstractions peut être imaginable, alors *rêves* est un mot moins abstrait que celui d'*harmonie* employé par Baudelaire dans l'hypotexte. Il ne semble pas avoir d'équivalent sémantique dans les langues bantoues, à moins qu'une création lexicale vienne combler de nos jours ce vide conceptuel. Pour le poète qui n'a pas le français comme langue maternelle, les structures du bantou sont implicites dans toutes les formulations de son cru. Que le poète ait choisi de remplacer *harmonie* par *rêves* pour créer l'hypertexte témoigne d'un effort qui permet de joindre expression poétique et sentiment de perception du réel par le lecteur ordinaire.

Une telle volonté explicite peut justifier l'engagement littéraire, à considérer comme un dépassement du simple plaisir esthétique que procurent des mots de la langue manipulés à des fins artistiques. Par ailleurs, on admet que le mot *rêves* révèle au lecteur les activités mentales

⁶⁴ Kinshasa, Éditions Belles-Lettres, 1968.

⁶⁵ C'est l'occasion de citer la célèbre pensée de Jomo Kenyatta : « Lorsque les Blancs sont venus en Afrique, nous avions les terres et ils avaient la Bible. Ils nous ont appris à prier les yeux fermés : lorsque nous les avons ouverts les Blancs avaient la terre et nous la Bible. »

⁶⁶ Kinshasa, Éditions Centre africain de la littérature, 1973.

qui se produisent dans la tête de ceux pour qui le soir est un temps de sommeil. Il s'agit d'une communication entre le rêveur et l'absent mort ou vivant. Il peut se souvenir plus ou moins du spectacle de la vie onirique au réveil, et relater un récit cohérent, peindre le profil et décrire le contexte dans lequel il a agi comme un personnage parmi tant d'autres, car il est conservé dans sa mémoire des images et des représentations. Donc, pour notre poète, le soir est un moment chargé, fait de rencontre, d'interaction et de complicité qui échappent à la volonté du rêveur. Victime de lui-même, le monde onirique s'impose à lui, l'isole dans son champ de spectateur-acteur. Bokamba substitue à la contemplation baudelairienne l'activité de l'esprit. L'archétype révélé par l'hypertexte peut être trouvé chez Elebe Lisembe dans *Stations du monde*, 1979; et chez Zamenga Batukezanga dans *Souvenirs du village*, 1983.

f. *J'entends, j'entends* de Louis Aragon (1887-1982).

f.1. *J'entends pleurer les roseaux* de Paul-Olivier Musangi⁶⁷.

La singularité de ce titre se trouve dans un ensemble plus vaste constitué de l'inventaire des titres de la littérature congolaise du XX^e siècle présenté dans l'annexe à cette étude. On y découvre trois types d'entités formelle et sémantique servant de titres: le mot-titre⁶⁸, le syntagme-titre⁶⁹ et la phrase-titre⁷⁰. On doit l'inventaire de cinq cent cinquante titres à ceux qui se sont illustrés dans la recherche sur l'histoire littéraire : Crispin Ngalamulume Bululu⁷¹, Alphonse Mbuyamba Kankolongo⁷², Silvia Riva⁷³ et Georges Ngal⁷⁴.

Le titre *J'entends pleurer les roseaux* appartient à la catégorie de phrases-titres⁷⁵. Il introduit une métaphore (les roseaux qui pleurent) qui réfère au peuple congolais humilié puis réprimé par le régime issu du coup d'État militaire de 1965. L'année de la parution de ce recueil de Musangi fut celle où le chef de la junte militaire, Joseph Mobutu aurait dû remettre le pouvoir aux civils. Mais, il n'en sera rien. Bien au contraire, la dictature devint un mode de gouvernement. À l'évidence, ce titre n'est pas déconnecté de la situation politique du pays en cette année 1970. C'est la condition sociale de l'auteur et de son peuple qui rend possible un tel titre et bien d'autres.

Dans la paire ci-dessus, ce que Louis Aragon entend n'est pas défini. Mais Musangi a trouvé une manière de concrétiser une intention. Il semble que l'hypotexte est arrivé à l'esprit de l'auteur, soit par la mémoration, précisément par le surgissement du déjà-lu, qui aurait

⁶⁷ Kinshasa, Éditions Belles-Lettres, 1970.

⁶⁸ Exemples : *Africa* (Kiluba Mwika Mulanda, 1986); *Ailleurs* (Mayanga Ndambo, 1983); *Élan* (Kiswa Ndundu, 1975); *Écumes* (Kasele Watuta Laisi, 1981); *Glacis* (Makolo Muswaswa, 1981); *Non* (Ali Lutimbi Omari, 1988); *Vaticinations* (Ngalamulume Bululu, 1978); *Pèlerin* (Badibanga Kabawu, 1991).

⁶⁹ Exemples : *Notre sang* (Mikanza Mobyem, 1991); *Remous de feuilles* (Mweya, E., 1972); *Pages vides* (Cidibi cya Kandu, 1986); *Profil d'une romance* (Baluti Katukandani, 1976); *Écho des ombres* (Kilanga Musinde, 1986); *Destins broyés* (Yoka Lye Mudaba, 1991); *Les falaises de la raison* (Mateso Locha, 2000).

⁷⁰ Exemples : *Au fond, je dois tout à ce garçon* (Mongita Albert, 1958); *Je ne suis pas un sorcier* (Tshibanda Wamuela Bujitu, 1981); *Je ne te hairai pas* (Mobiala, L., 1953).

⁷¹ *Le Petit guide de la littérature congolaise*, Sudbury, Éditions Glopro, 2003, 107 p.

⁷² *Profils d'auteurs congolais*, Éditions Glopro, 2004, 87 p.

⁷³ *Nouvelle histoire de la littérature du Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2006, 421 p.

⁷⁴ *Littératures congolaises de la RDC 1482-2007, Histoire et anthologie*, Paris, L'Harmattan, 2007, 333 p.

⁷⁵ Il s'aligne sur l'archétype que voici : *Quand les Afriques s'affrontent* (Tandundu Bisikisi, 1984); *Quand les enfants crient misère* (Ilunga Kayombo Bernard, 1997); *Quand les nuages avaient soif* (Mushiete Paul, 1968); *Quand dans l'âme les mers s'agitent* (Kama Kamanda, 1998).

impressionné celui qui en fait usage au point d'être gardé en mémoire, donc d'y être en puissance; soit par la perception immédiate de l'hypotexte, une sorte de présence devant soi qui s'impose comme un modèle de qualité littéraire dont se saisit l'auteur de l'hypertexte.

TRANSPOSITION

Elle consiste en un procédé de transfert des faits lexicaux contenus dans un titre existant vers un titre créé. Ce choix a pour fonction de rendre présente à l'intelligence du lecteur la pensée de l'auteur, d'inscrire dans l'histoire et dans le social un énoncé évalué comme utile ou non par ceux qui la reçoivent en lecture. Au fait, l'auteur de l'hypertexte réalise le geste fondateur de toute culture qui se constitue comme création nouvelle ou comme le produit d'une imitation et d'une reproduction particularisée d'un modèle. Il résulte de cette logique mimétique un sentiment d'enrichissement bibliographique et de contribution à l'édification de la culture et de sa pérennisation. L'acte de transposition est aussi révélateur de l'activité intellectuelle de l'auteur, acte qui définit l'être humain et illustre son intégration sociale et culturelle.

Transposer un texte de la taille d'un titre d'ouvrage suppose une appropriation. Si elle est déclarée, elle correspond à une citation ou à une référence explicite de l'origine du texte. Ce procédé pose le principe de la reconnaissance de la source ou de l'instance de production et de sa pertinence. Si elle n'est pas déclarée, elle rime avec plagiat et apparaît comme illégitime et frauduleuse. Son auteur est disqualifié.

C'est l'hypotexte qui est transposé. Celui-ci engendre l'hypertexte. L'appropriation, déclarée ou non, révèle le besoin de combler un manque de nature lexicale et sémantique et de présenter une vision du monde. « C'est dans cette pratique que les événements du discours trouvent le principe de leur régularité »⁷⁶ aux yeux du lecteur ordinaire. Les inégalités dans les aptitudes de création esthétique de même que l'auto-évaluation de la compétence expressive conduit les auteurs d'hypertextes à puiser dans leur mémoire ou à saisir ce qui se trouve en instance de lecture.

Cette démarche de l'esprit inclut la déconstruction de l'hypotexte constitué de syntagme nominal ou de phrase qui éparpille les outils lexicaux sous les yeux de l'auteur. L'ensemble permet de définir le sens du projet hypertextuel. Car l'enjeu de l'intertextualité n'est pas le mot, toujours disponible au dictionnaire, mais la manière dont il se combine aux autres pour faire sens et livrer sa dimension esthétique, fruit de l'art de l'auteur.

RETRANCHEMENT

Parmi les procédés de construction de l'hypertexte à partir de l'hypotexte déconstruit, il y a le retranchement de mots comme une étape transitoire vers un remplacement ou une substitution qui conserve l'ordre du discours ou une position syntagmatique identique. Le retranchement consiste à effacer au moins un mot du syntagme nominal ou de la phrase. La place laissée vacante devient de ce fait une position syntagmatique entièrement ouverte au remplacement. Le retranchement varie selon trois schémas.

Dans le premier, le mot transposé garde sa position syntagmatique et le mot nouveau prend la place vacante. Prenons l'exemple de *Fleurs de feu* de J. M. de Heredia (1842-1905) qui devient

⁷⁶ Foucault, M., *Philosophie. Anthologie*, Paris, Gallimard, 2005, p. 375.

Fleurs de cuivre chez Tshimanga Membu⁷⁷. Le mot retranché est *feu*; le mot-remplaçant est *cuivre*; l'hypertexte est *Fleurs de cuivre*. Le rapprochement sémantique entre le mot *feu* et le mot *cuivre* tiendrait, semble-t-il, à un trait dérisoire, celui de la couleur rougeâtre ou brun orangé pour le cuivre et rouge orangé pour le feu d'un brasier ou d'une flamme.

Dans le deuxième schéma, le mot transposé subit la modification sémantique du noyau nominal. *La Déchirure* de Henry Bauchau (1913-2012) devient *Déchirures* chez V.Y. Mudimbe.⁷⁸ Le mot retranché est *La*; le morphème ajouté est - *S*; l'hypertexte s'affiche comme *Déchirures*. La déconstruction de l'hypotexte révèle l'intention de l'auteur de l'hypertexte de mieux exprimer son état d'esprit. Il laisse perdurer l'ambiguïté sémantique du mot déchirure, à la fois « rupture faite en déchirant » et « résultat de cette rupture ». L'auteur exprime-t-il les nombreuses ruptures qui le touchent? En recourant aux éléments biographiques de V.Y. Mudimbe, notamment sa rupture avec le clergé catholique auquel il avait appartenu autrefois ou l'échec de ses études en économie à l'Université Lovanium de Kinshasa, on peut projeter une plage de vie déchirée. On considérera alors l'acte d'écrire pour lui comme une zone où l'auteur libère son moi enrobé dans le non-dit.

Quant au troisième schéma, le mot transposé garde son identité dans l'hypertexte : ainsi, le titre *Méditations poétiques* du poète français Lamartine (1790-1869) devient *Méditations* sous la plume de Ka Mana (1953-2021)⁷⁹. Le mot retranché est *poétiques*, celui qui le qualifie est reproduit de manière identique : *Méditations*. Cette réduction graphique témoigne de la libération du noyau syntagmatique. Elle le rend libre de s'associer avec n'importe quel autre mot qui emprunte la voie de l'imaginaire et de l'accord grammatical. Car l'ordre du discours exige la mise en place de plus d'une unité linguistique. L'auteur n'a pas franchi les limites du simple mot. Du fait de porter la marque morphologique du pluriel, le titre *Méditations* baigne dans la généralité et ne s'attache pas à une catégorie particulière comme dans les syntagmes suivants : méditations philosophiques, méditations religieuses, méditations politiques, etc. Il paraît donc que cette apparente limitation est une manière d'atteindre implicitement la totalité de ce qui donne un qualificatif à la pensée et la rend plus intelligible.

Le même raisonnement tient pour l'identité du syntagme transposé dans l'exemple que voici : *Le Testament* du poète français François Villon (1431-1469) devient *Testament* chez Gaby Sumaili⁸⁰. L'auteur congolais lui confère un statut d'indétermination linguistique qui devient une indétermination sociale. Le mot de *testament* non précédé d'un article défini implique une démythification d'un document où les dernières volontés du testeur sans être lues ouvrent la voie à des spéculations et à des supputations.

On a identifié deux orientations du mot ciblé par le retranchement à l'intérieur du syntagme nominal. En effet, le retranchement peut toucher les mots antéposés, c'est-à-dire placés dans la première partie du syntagme nominal (*La Solitude* de Saint-Amant 1594-1661 devient *Solitude* chez Elebe Lisembe Philippe⁸¹). On parle alors d'aphérèse du syntagme plutôt que du mot.

⁷⁷ Kinshasa, autoédition, 1974.

⁷⁸ Kinshasa, Éditions du Mont Noir, 1971.

⁷⁹ Bruxelles, Éditions de l'Archipel, 1985.

⁸⁰ Kinshasa, Éditions du Mont Noir, 1971.

⁸¹ Paris, Éditions Oswald, 1972.

Quand le retranchement touche la dernière partie du syntagme nominal, le mot est postposé (*Chants d'ombre* de Léopold Sédar Senghor, 1905-1987, qui devient *Chants de brumes* chez Kama Kamanda⁸².) On parle d'apocope du syntagme. Dans toutes les deux orientations, le mot remplaçant garde la même position syntagmatique que dans l'hypotexte. Quel sens faut-il donner au retranchement de l'adjectif et de l'article qui sont deux entités définies comme des catégories grammaticales? Sur l'adjectif, il faut rappeler sa fonction d'épithète au sein du syntagme nominal. Il qualifie le nom considéré comme le noyau du syntagme, en raison de sa capacité de s'entourer de plus d'un mot. Celui-ci le suit ou le précède immédiatement.

L'auteur de l'hypertexte sait qu'il peut supprimer l'adjectif, mettre un terme à la relation syntagmatique et restreindre le sens en l'adaptant à son intention créatrice. Car, il est le maître de la composition, le serviteur des normes artistiques et de leur caractère conservateur. En se débarrassant de l'adjectif, il rejette l'expression de la qualité ou de la propriété spécifique du noyau nominal, sans compromettre le sens dénotatif et connotatif, au risque de rendre le noyau asémantique. S'agissant de l'article, celui-ci accompagne le nom, il le détermine, précisément, il lui est subordonné. Si l'auteur le retranche, il réajuste le sens du noyau nominal et le présente dans l'hypertexte revêtu d'effets de compréhension extensive ou restrictive.

Dans *Le Testament*, on est sensible à une donnée précise, on perçoit un objet connu ou tenu comme tel. Ainsi, le rôle dévolu à l'article /le/ est exactement de définir son objet. Mais quand le titre du livre devient simplement *Testament*, l'hypertexte évoque un nom commun. Il désigne tous les documents oraux ou écrits d'une même catégorie, documents qui répondent ainsi à une définition commune, précisément, socialement partagée.

AJOUT

L'autre procédé de création identifié dans cette étude est l'ajout. Il consiste à adjoindre un ou deux mots à l'hypotexte, ce qui l'augmente graphiquement. Ainsi, *Eve* de Charles Péguy (1873-1914) devient *Prologue à Eve* chez Luzayamo Mankenke⁸³; *Cœur* de Jules Supervielle (1884-1960) devient *Cœur enflammé* chez Yisuku Gafudzi Tito⁸⁴. Le titre *Excuse* de Cros (1842-1888) devient *Excuse sublime* chez Luzayamo Mankenke⁸⁵.

Il apparaît clairement que l'ajout des adjectifs comme *sublime* et *enflammé* rend le noyau du syntagme plus expressif, il amplifie le texte et le sens. Aussi rend-il compte de l'état du noyau. Quant à *Prologue à Eve* placé en antéposition dans *Prologue à Eve*, il s'agit d'une association nécessaire à l'expression de la tâche accomplie au bénéfice du destinataire. Ici, l'hypertexte exprime l'idée de don, promu comme un procédé de création. La transformation que subit l'hypotexte est de deux types : la variation en nombre et la variation en genre. Lorsqu'on aborde la question de la variation entre le singulier et le pluriel apparaît l'interrogation sur le mot unique représentant le titre d'ouvrage. Le mot transposé est-il tiré du dictionnaire usuel⁸⁶ ou

⁸² Liège, Éditions Dricot, 1986.

⁸³ Kinshasa, Éditions Berceau de la plume, 1980.

⁸⁴ Kinshasa, autoédition, 1973.

⁸⁵ Kinshasa, Éditions Saint-Paul, 1974.

⁸⁶ Le roman anglais d'Amy Liptrot intitulé *Outrun* a paru en français en 2018 sous le titre *L'Écart*. Or en 1978, l'écrivain congolais V. Y. Mudimbe a publié chez l'éditeur parisien Présence africaine un roman portant le même titre. Considérant l'antériorité du titre mudimbien, peut-on dire que la traductrice Karène Reignier-Guerre en a eu connaissance? On ne peut en administrer la preuve. Le titre français est un nom alors qu'en anglais le mot *Outrun* est un verbe signifiant : gagner, dépasser.

n'est-il que la reproduction d'un titre ancien? La réponse à cette question n'est pas nette, car cela exigerait une enquête préalable auprès des auteurs. D'autant plus que communiquer par écrit ou à l'oral c'est reproduire les mots et les structures que les lecteurs reconnaissent comme appartenant à la langue commune.

SUBSTITUTION

Le passage du singulier au pluriel possède une pertinence objective. Car il s'opère après le processus de transposition et de retranchement. Ainsi dans l'exemple suivant : l'hypotexte est *Douce plage* de Jean-Paul Toulet (1867-1920), tandis que l'hypertexte est *Douces rosées* écrit par Grégoire Roger Bokeme⁸⁷. On remarque que le mot *rosées* qui remplace celui de *plage* dans l'hypertexte possède un trait sémantique qui le rapproche du mot substitué. Le premier renvoie aux gouttelettes d'eau alors que le second signifie étendu d'une terre constituant un rivage touché par l'eau. Une autre remarquable substitution a été opérée sur le titre d'un roman épistolaire de Montesquieu (1689-1755), notamment *Lettres persanes* qui devient *Lettres kinoises* sous la plume de Nsimba Mubamuna en 1974. Le lieu d'émergence de son message semble justifier la mention d'un tel titre.

Par ailleurs, il faut considérer la variation en genre comme une des transformations majeures dans le processus d'hypertextualisation. L'approche comparative adoptée dans cette étude a permis de constater que *Voix intérieures* de Charles Baudelaire (1821-1867) devient *Chants intérieurs* chez le poète André Nguwo, 1971. La déféminisation de l'adjectif *intérieures* provient de la commande grammaticale qu'impose la substitution de *voix* par le mot *chants*. Celui-ci garde le nombre pluriel pour assurer le lien entre l'hypotexte et l'hypertexte, entre le noyau et le mot qui le détermine. La substitution opérée semble se justifier par la volonté de dépasser le caractère inaudible de la voix intérieure et de privilégier les chants intérieurs qui supposent des mélodies susceptibles d'être entendues. De ce fait, la dimension intérieure des chants n'est guère un obstacle à l'extériorisation des sentiments. Pas plus qu'elle ne serait une zone de refoulement et de discrétion.

L'influence littéraire entre écrivains congolais se manifeste dans quelques titres où la substitution peut être mise en exergue. *Dernière genèse* (Kalonji C., 1975) devient *Dernière œillade* chez Nate Ngu Mongala, 1988. L'hypertexte enlève la dimension stylistique, notamment l'oxymore dans l'hypotexte et dégrade ainsi l'esthétique de l'appareil titulaire. Il substitue *œillade* à *genèse*, précisément un vécu fait de contact oculaire et d'interaction sociale.

Échos de falaises (Sumaili, G., 1966) a subi une substitution en devenant *Écho des ombres* chez Kilanga Musinde, 1986, qui décentre la source de l'écho qu'il entend. Si les falaises représentent la nature, on dira que les ombres sont du côté de la civilisation. Au Zaïre de l'époque, elles étaient synonymes de manipulateurs étrangers qui guidaient les marionnettes au pouvoir d'État. Ce titre sonne comme une dénonciation voilée de la question de gouvernance politique du maréchal Mobutu.

Le fils de la tribu (Ngandu Nkashama, P., 1983) est devenu *Le fils du prêtre* chez Cibaka Cikomo, 1999. La substitution qu'opère Cibaka n'est pas seulement le passage de la collectivité à l'individu, mais il semble être une mise en accusation du prêtre devenu la figure dégradée de la masculinité africaine. *Sans rancune* (Thomas Kanza, 1965) est réécrit comme *Sans jambages*

⁸⁷ Kinshasa, Éditions Belles Lettres, 1969.

(Malenge Kalunzu Maka, J. B., 1993) par le jeu de la substitution nominale pour passer d'une idée morale à l'évocation d'un objet matériel.

BIBLIOGRAPHIE

- ROY, M. « Du titre littéraire et de ses effets de lecture » dans *Protee*, 36 (3), 2008. Lu sur le site d'Érudit, 20 novembre 2021, 11 : 23.
- JACQUES, G. « Le discours intitulant », dans Delcroix, M. et Hally, F. (dir.) *Introduction aux études littéraires. Méthode du texte*, Paris, Louvain-la-Neuve, Duculot, 4e tirage, 1993.
- GENETTE, G. *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1986.
- NGALAMULUMBULULU, C. *Le Petit guide de la littérature congolaise*, Sudbury, Éditions Glopro, 2003.
- MBUYAMBA KANKOLONGO, *Profil d'auteurs congolais*, Éditions Glopro, 2004.
- RIVA S. *Nouvelle histoire de la littérature du Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- NGAL, G. *Littératures congolaises de la RDC 1482-2007, Histoire et anthologie*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- FOUCAULT, M. *Philosophie. Anthologie*, Paris, Gallimard, 2005.

ANNEXE

Dans cet alphabet des ouvrages littéraires congolais du XX^e siècle, nous répertorions les titres produits entre 1947 et 2000. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité.

A

- Agence Black Bafoussa, (Ngoye, A.) 1996.
- Ahata, (Mweya Tol'ande), 1977.
- Africa, (Kiluba Mwika Mulanda), 1986.
- Ailleurs, (Manyanga Ndambo), 1983.
- Aimer à en mourir, (Ngenzhi Lonta), 1976.
- À la croisée des chemins, (Katende Katsh M'bika), 1984.
- À moi le trône, (Tshisungu wa Tshisungu, J.) 1974.
- Amour et préjugés, (Wembo Ossaka), 1984.
- À quand le procès? (Lukonzola Munyunga Kabula), 1995.
- Au clair de lune, (Tshibanda Wamuela Bujitu), 1986.
- Au fond, je dois tout à ce garçon, (Mongita, A.), 1958.
- Aujourd'hui le prochain Rwanda, (Sangi Lutondo, O.), 1995.
- Aux flancs de l'Équateur, (Sumaili, G.), 1966.
- Autour du feu, (Djungu Simba Kamatenda), 1984.

B

- Bagraines, (Jimi Yuma) 1995.
- Bananes citronnées, (Nate Ngu Mongala), 1977.
- Belle Kinshasa, (Ugenda Nsele), 1985.
- Berceuses du Zaïre, (Mbuyamba Lupwishi), 1983.
- Bilumbu nandi ya nsuka, (Ngenzhi Lonta), 1980.
- Bonjour, monsieur le ministre, (Ngandu Nkashama, P.), 1983.

C

Cabaret ya Botembe, (Mongita, A.), 1957.
Cannibale, (Bolya Baenga), 1986.
Carnet d'Amérique, (Mudimbe V. Y.), 1976.
Carte postale, (Zamenga Batukezanga), 1983.
Cendres et lumière, (Tito Yisuku), 1977.
Cette chambre-là-May, (Fweley Diangituka), 1990.
Champs poétiques, I, II. Le tison maléfique, (Bakasanda J. A.), 1996.
Chants d'angoisse, (Chirhalwira Nkubzimwami), 1967.
Chants de brumes, (Kama Kamanda), 1986.
Chants de la terre, (Elebe Lisembe, P.) 1973.
Chants intérieurs, (Nguwo, A.-B.), 1971.
Chéri Basso, (Zamenga Batukezanga), 1983.
Chiffonnier de l'espoir, (Kasereka Kamwenge), 1994.
Chroniques katangaises, (Kaboke Kolomoni), 1976.
Ciel ouvert, (Mpongo, K. J.), 1984.
Cité 15, (Djungu Simba Kamatenda, C.) 1988.
Cœur enflammé, (Tito Yisuku), 1973.
Cœur et sang, (Fita Dibwe, C.), 1985.
Complainte bantoue, (Moningi, O.) 1966.
Contes africains, (Kitambala J.) 1955.
Contes du Zaïre, (Nsanda Wamenka), 1975.
Coup de balai à Ndakata, (Ilunga Kamayi, B.), 1999.
Couronne d'épines, (Diangituka Fweley), 1985.
Crépuscule équinoxial, (Ngandu Nkashama, P.), 1977.
Cris de cœur, (Lulu Yamba, A.), 1996.
Cris et odes, (Ali Lutimba Omari), 1981.
Cris et paroles, (Cikuru Batumine), 1986.

D

Déchirures, (Mudimbe, V.Y.), 1971.
Déhiscence, (Luya Laye Kelaka), 1980.
De Kolwezi à Kasaji, (Tshibanda Wamuela Bujitu), 1980.
Dieu sauve l'Afrique, (Buabua wa Kayembe), 1996.
Dernière genèse, (Kalonji, C.) 1975.
Dernières œillades, (Nate Ngu Mongala) 1988.
Des cendres et flammes, (Kawata Ashem Tem), 1980.
Des mangroves en terre haute, (Ngandu Nkashama, P.) 1991.
Des milliers de vies au taux du jour, (Djungu Simba Kamatende), 1994.
Destins broyés, (Yoka Lye Mudaba) 1991.
Deux vies, un temps nouveau, (Ngombo Mbala), 1973.
Distorsions, (Kisinga Bitondo), 1979.
Double face, (Khang'Mate Akin'ni Bitiang, F.), 1992.
Douce rosées, (Bokeme, R.), 1969.
Du boniment, toujours du boniment, (Muana Toko Ditadi), 1982.
Du chèque à l'écureuil, (Lufutu ya Lufutu, A.), 1995.
Du pèze sous les acacias, (Djungu Simba Kamatende), 1994.

E

- Écho de monologues d'un adolescent, (Mungisho Shabani, F.) 1991.
Écho des ombres, (Kilanga Musinde), 1986.
Écho du renouveau, (Mudiandambu Djunga, W.) 1996.
Échos anciens, voix nouvelles, (Ngalamulume Bululu, C.) 1992.
Échos de falaises, (Sumaili, G.), 1966.
Éclipse d'étoiles, (Kama Kamanda), 1987.
Écumes, (Kasele Watuta Laisi), 1981.
Élan, (Kiswa Ndundu), 1975.
Enclos Z, (Diambanza Balefula), 1996.
Enfer, mon ciel, (Muyengo Mulombe, S.) 1996.
Entretailles, (Mudimbe V. Y.), 1973.
Entre les eaux. Dieu, un prêtre, la révolution, (Mudimbe, V. Y.), 1973.
Esanzo. Chants pour mon pays, (Bolamba, A. R) 1955.
Espace et espoir, (Kandolo Kinumbi, D.), 1995.
Excuse sublime, (Tito Yisuku), 1979.

F

- Femme, je t'écoute, (Mudiandambu Djunga, W.), 1945.
Feuilles d'olive, (Botuli Bolumbu), 1972.
Fins et fins, (Lwemba Lu Masanga), 1987.
Flammèches, (Kabatanshi Mulamba), 1973.
Flamme noire, (Abongo E. Manzeku), 1984.
Fleurs dans la boue, (Tshitungu Kongolo, A.) 1995.
Fleurs de cuivre, (Tshimanga Membu), 1973.
Fulgurances d'une lézarde, (Mudimbe, V. Y.), 1973.
Funérailles partagées, (Beya Ngindu), 1985.

G

- Gazouillis, (Buabua wa Kayembe, M.), 1977.
Gestes interrompus, (Faïk-Nzuji Madiya), 1976.
Giambatista Viko ou le viol du discours africain, (Ngal Mbwil a Mpang), 1975.
Glacis, (Makolo Muswaswa), 1981.
Griotties, (Kasele Watuta Laisi), 1985.
Goutte à goutte, (Empui Mobiam), 1980.

H

- Histoire de la grande forêt, (Sudila Mwembe), 1976.
Hommage, (Kama Kamanda), 1997.

I

- Impressions, (Nzuji, C.), 1969.
Ibraahim, (Majambo Kalonda), 1983.

J

- J'entends pleurer les roseaux, (Musangi, P.-O), 1970.
Je ne suis pas un sorcier ,(Tshibanda Wamuella Bujitu), 1981.
Je ne te hairai pas, (Mobiala, L.), 1953.
Jeu marital, (Malula, J.-A.), 1956.

K

- Kabualala, (Buabua wa Kayembe), 1987.
Kanyi Kalambo, (Makolo Muswaswa), 1979.
Kasala, (Nzuji, C.), 1969.
Kaseti le lièvre, (Mukulumanya wa N'Gate Zenda), 1997.
Kongono, esclave des nains-démons de la forêt, (Kasongo, M.), 1948.
Kongo yetu, (Djungu Simba Kamatende), 2000.

L

- La bataille de Kamanyola, (Mikanza Mobyem), 1975.
La cendre demeure, (Masegabio Nzanu), 1983.
La confession du sergent Wanga, (Biango Kekese), 1973.
La délivrance d'Ilunga, (Ngandu Nkashama, P.), 1977.
La dette coloniale, (Kabamba, M.) 1995.
La détresse et l'adieu, (Pika Pia), 1983.
La dérive ou la chute des points cardinaux, (Sangu Sonsa), 1973.
La fille du forgeron, (Ngenzhi, C.), 1969.
La Joconde d'ébène, (Elebe Lisembe, P.), 1977.
La Kinoise, (Withankenge, E.), 1965.
La magie du verbe, (Munkulu di-Deni), 1990.
La malédiction, (Ngandu Nkashama, P.), 1983.
L'amba des ancêtres, (Bontala, S.), 1967.
Lamentations, (Bianganyu Gomanu), 1983.
L'âme mystérieuse chante, (Nianzha, P.), 1966.
La mort fait homme, (Ngandu Nkashama, P.) 1986.
L'anti-sorcier et la science, (Kadiebwé Muzembe Nyunyi), 1993.
L'empereur Ntambo wa Tubonge, (Kiluba Mwika Mulanda), 1986.
La petite histoire de Néné, (Djungu Simba), 1985.
La pierre qui saigne, (Zamenga Batukezanga), 1989.
La pourriture, (Muamba Kanyinda), 1978.
La question, (Kasele Watuta Laisi), 1982.
La quinzaine, (Mongita, A.), 1956.
La récompense de la cruauté, (Lomami Tchibamba, P.) 1972.
La remise en question. Base de la décolonisation mentale, (Mabika Kalanda, A.) 1967.
La reproduction, (Mpoi Buatu, T.) 1986.
La rosée du ciel, (Tito Yisuku), 1982.
La sentence des opprimés, (Kadiebwé Muzembe Nyunyi), 1995.
La somme du néant, (Kama Kamanda), 1989.
La tentation de sœur Hélène, (Ngenzhi Lonta), 1977.
Le bel immonde, (Mudimbe V. Y.), 1976.
Le bourgmestre de... (Kabwasa Nsang O'khan), 1967.

Le disciple, (Kabagema Mirindi, T.), 1992.
 L'écart, (Mudimbe V.Y.), 1979.
 Le chemin de la vie, (Falangani Mvondo Pashi), 1986.
 Le croissant des larmes, (Tshisungu wa Tshisungu, J.) 1989.
 Le cycle des faits, (Wabeno, P.), 1968.
 Le délégué général, (Buabua wa Kayembe), 1982.
 Le calvaire d'Élise, (Bizol'ntim, A. V.), 1996.
 Le carnage du cap, (Wenu Beker), 1992.
 Le doyen marri, (Ngandu Nkashama, P.) 1994.
 L'échelle de l'araignée, (Bolamba, A. R), 1938.
 L'ecclésiastique, (Luamba, N. K.), 1978.
 Le fleuve Zaïre, (Kiswa Ndundu), 1977.
 L'enfance (Mopila), 1972.
 L'envers d'une amitié, (Mukulumanya wa N'gate Nzenda), 1987.
 Le filet, (Withankenge, E.), 1968.
 Le fils de la tribu, (Ngandu Nkashama, P.), 1983.
 Le fils du prêtre, (Cibaka Cikomo), 1999.
 Le fossoyeur et sept autres nouvelles, (Yoka Lye Mudaba), 1986.
 Le gendarme, (Kompany wa Kompany), 1981.
 Le journal d'un revenant, (Ilunga Kabulu, G.), 1968.
 Le livre de la gazelle, (Mukulumanya wa N'gate Nzenda), 1994.
 Le mystère de l'enfant disparu, (Malembé, T.) 1962.
 Lenga et autres contes, (Faik-Nzuji Madiya), 1976.
 Le pain quotidien, (Mbuluku Mikiele Munkonda), 1998.
 Le paradis violé, (Fweley Diangituka), 1996.
 Le polyandre, (Bolya Baenga), 1998.
 L'errance, (Ngal Mbwil a Mpanga), 1975.
 Le réfugié, (Zamenga Batukezanga), 1984.
 L'étreinte des mots, (Kama Kamanda), 1995.
 L'empire des ombres vivantes, (Ngandu Nkashama, P.) 1991.
 L'empreinte du destin, (Mbuyu Mukalay), 1988.
 Le pilier du chef et autres contes, (Tshilolo Kabika), 1987.
 L'exil des songes, (Kama Kamanda), 1992.
 Les ancêtres congolais, (Whitankenge, E.), 1965.
 Le sang des noirs pour un sous, (Elebe Lisembe, P.), 1972.
 Le sang des solitudes, (Kama Kamanda), 1995.
 Le sorcier africain, (Kadiebwé Muzembe Nyunyu), 1987.
 Le tatouage sacré, (Kiluba Mwika Mulanda), 1987.
 Les amarres rompues, (Mayengo, K. T. M.), 1994.
 Les aventures de Kandolo, (Djungu Simba Kamtenda, C.), 1987.
 Les aventures de Mobaró, (Basembe, D.-J.), 1947.
 Les belles aventures d'Angèle la tortue, (Mimpiya Akan Onum), 1977.
 Les plaintes du Zaïre, (Ayimpam, T.), 1967.
 Les contes du griot, (Kama Kamanda), 1988.
 Les étoiles écrasées, (Ngandu Nkashama, P.) 1988.
 Les entrelacs ou les tribulations de l'intellectuel africain, (Wenu Bekere), 1986.
 Les enfants du lac Tana, (Ngandu Nkashama, P.) 1991.
 Les falaises de la raison, (Mateso Locha), 2000.
 Les flammes de Soweto, (Buabua wa Kayemeb), 1979.
 Les fleurs de Maskaram, (Kabwasa Nsang O'Khan, A.) 1995.

Les hauts et les bas, (Zamenga Batukezanga), 1971.
 Les larmes d'amour, (Kiluba Mwika Mulanda), 1986.
 Les temps des déchirures : les bruissements de soir, (Kisalu Kiala), 1986.
 Les tribulations, (Watum Ugencam Ur Mana), 1988.
 Les vents de l'épreuve, (Kama Kamanda), 1997.
 Les marais brûlés, (Bosek'ilolo Baleka) 1973.
 Les myriades des temps vécus, (Kama Kamanda), 1992.
 Les pendus en cavale, (Wembo Ossako) 1997.
 Les réminiscences du soir, (Musangi, P.-O.), 1968.
 Les résignations, (Kama Kamanda), 1986.
 Les ressacs, (Kadima-Nzuji, M.), 1969.
 Les tortures d'Eyenga (Kompany wa Kompany), 1985.
 Le temps des amants, (Nzuji, C.), 1969.
 Le testament de Matundu, (Muana Toko Ditadi), 1982.
 Les jours sombres de Mpongo, (Ngalumulume Bululu), 1983.
 Les matins des soupirs, (Kahuma Kesa), 1983.
 Les ondes, (Intiomale Mbonino), 1986.
 Les oranges pourries, (Solandi Matumona), 1986.
 Les pleurs de minuit, (Ngbelu Muyoko), 1989.
 Les promesses de l'aube, (Tandundu e. A Bisikisi) 1997.
 Les tresses des âges, (Elebe-ma-Ekonzo) 1983.
 Lettres à l'ancêtre, (Naloango Mbilizi), 1982.
 Lettres d'Amérique, (Zamenga Batukezanga), 1982.
 Lettres d'un Kinois à l'oncle du village, (Yoka Lye Mudaba), 1991.
 Lettres kinoises, (Nsimba Mubamuna), 1974.
 Lettres sans cendres, (Kal'ngo Kinuana-Ngo Wayisa), 1973.
 Lettres océanes, (Mateso Locha), 1998.
 Le train des malheurs, (Tshibanda Wamuela Bujitu), 1990.
 Lianes, (Nzuji, C.), 1971.
 L'image mystérieuse, (Nzuji, C.), 1969.
 L'indépendance à tout prix, (Kadiebwé Muzembe Nyunyi), 1993.
 L'instant d'un soupir, (Emongo Lomomba), 1989.
 L'ogre-empereur, (Kompany wa Kompany), 1995.
 L'ironie de la vie, (Buabua wa Kayembe), 1978.
 Lôlo, (Kompany wa Kompany, 1979.
 Londola ou le cercueil volant, (Tshibanda Wamwela Bujitu), 1984,
 L'origine de la barbe, (Risasi, P.) 1966.
 Lovanium. La Kasala du 4 juin, (Lumuna Sando), 1982.
 Lueurs mélancoliques, (Mbu Mputu, N.), 1992.

M

Ma carrière de ministre, (Lufutu ya Lufutu, A.), 1998.
 Main, (Mikona Mungua), 1982.
 Mais les pièges étaient de la fête, (Buabua wa Kayembe), 1988.
 Malade mental, (Tshibanda Wamwela Bujitu), 1984.
 Mangengenge, (Mongita, A.) 1956.
 Marche, pays des espoirs, (Tshinday Lukumbi, E.), 1967.
 Masikini, (Mpongo, M. E.), 1969.
 Mawata ou le désir manqué, (Pika Pia), 1983.

May Britt de Santa Cruz, (Ngandu Nkashama, P.) 1993.
 Mbuta Khasa ou la première lutte de Kasa-vubu, (Lwemba Lu Masanga), 1996.
 Mélodie africaine, (Elebe Lisembe, P.), 1970.
 Mémoire du soldat Lokose, (Lokose Isempangala), 1970.
 Memorias de un congolés, (Mopila, F. J), 1949.
 Meurtre dans un bar de Léo, (Kasongo, M.), 1954.
 Mille kilomètres à pied, (Zamenga Batukezanga), 1983.
 Miondo, (Nangu Pululu), 1983.
 Misère, (Nlandu Mayamba Mbuya, T.), 1984.
 Misère au point, (Kangomba Lulamba), 1988.
 Mon calvaire, (Pika Pia), 1977.
 Mon cœur de saisons, (Mayengo, F.) 1971.
 Moins homme, (Fita Dibwe, C.), 1975.
 Mon mari en grève, (Zamenga Batukezanga), 1986.
 Mon pays absent, (Tshitundu Kongolo, A.) 1991.
 Motema, le cœur, (Kiluba Mwika Mulanda), 1987.
 Muana mayi, (Emongo Lomomba), 1998.
 Muenz et autres contes, (Mwamba'a Musas Mangol), 1977.
 Muko ou la trahison d'un héros, (Kabagema Mirindi, T.), 1992.
 Munanga wanyi, (Makolo Muswaswa), 1990.
 Muzang l'investi par Letel-a-Letel, (Mwamba'a Musas Mangol), 1977.

N

Ngando, le crocodile, (Lomami Tchibamba, P.), 1948.
 Ngenena, (Lomami Tchibamba), 1981.
 N'gobila des M'swata, (Lomami Tshibamba, P.), 1972.
 Njinji ou une fille Ngola sauvera le peuple Ngola, (Ngenzhi Lonta), 1976.
 Non, (Ali Lutimbi Omari), 1982.
 Non, (Kiluba Mwika Mulanda), 1988.
 Nos arrière-grands-pères, (Mutombo, D.), 1949.
 Notre sang, (Mikanza Mobyem, N.) 1991.
 Nous les immigrés de la terre, (Sangi Lutondo, O.), 1995.

O

O femme! O liberté ou la femme juge, (Lubala Mwana wa Bena), 1987.
 Ombre sur l'Équateur, (Vianda, A.) 1968.
 On a échoué, (Djungu Simba Kamatenda, C.), 1987.
 Oracles, (Tongo Lakik Mikobi), 1985.
 Ordalie, (Luya laye Kelaka), 1980.
 Oraison poétique, (Utshudi Dimandja Umumu), 1984.
 Orphée rebelle, (Elebe Lisembe, P.), 1972.

P

Pages vides, (Cidibi Cya Kandu), 1986.
 Pas de feu pour les antilopes, (Mikanza N. & Mushete Mahamwe, P.) 1970.
 Panzairomanie, (Tshinday Lukumbi), 1971.
 Pèlerin, (Badibanga Kabawu), 1991.

Photos rouges. Votons rouges, (Chiralwira Nkunzi Mwami, G.) 1974.
Pitié pour ces mineurs, (Latere Ama Bulie), 1977.
Pleure ô pays ou les naufragés de l'histoire, (Ilunga Kayombo, B.), 1997.
Plume errante, (Badibanga Kabawu), 1991.
Pour une noix de palme, (Tuyinamo Wumba), 1974.
Pour une poignée d'illusions, (Buabua wa Kayembe), 1984.
Préface au XXe siècle, (Iwele G.), 1988.
Préludes à la terre, (Kadima-Nzuji, M.), 1971.
Premier choc. Première folie, (Basunga Banzaba), 1988.
Premiers essais, (Bolamba, A. R) 1947.
Prémices poétiques, (Mukoko Lemvo), 1969.
Prémices, (Bokeme Sha ne Molobay), 1974.
Procès à Makala, (Mikanza Mobyem), 1985.
Profil d'une romance, (Baluti Katukandani), 1976.
Prologue à Eve, (Luayamo Mankete), 1980.
Psaumes sur le fleuve Zaïre, (Zamenga Batukezanga), 1985.

Q

Quand dans l'âme les mers s'agitent, (Kama Kamanda), 1998.
Quand les Afriques s'affrontent, (Tandundu Bisikisi), 1984.
Quand les enfants crient misère, (Ilunga Kayombo B.), 1997.
Quand les nuages avaient soif, (Mushiete, P.), 1968.
Quelle solution pour l'Afrique ? (Fweley Diangituka), 1993.

R

Récit d'une damnée (Mweya Tol'ande), 1977.
Redire les mots anciens (Kadima Nzuji Mukala), 1977.
Remous de feuilles (Mweya, E.), 1972.
Réveil dans un nid de flammes (Matala Mukadi Tshiakatumba), 1969.
Rêves du soir (Bokamba Bouka, E.), 1973.
Rythmes (Elebe Lisembe, P.), 1972.

S

Sabu, un enfant de chez nous, (Musangi Ntemo), 1983.
Sans rancune, (Kanza, T.), 1965.
Sans jambages, (Malenge Kalunzu Maka, J. B.), 1993.
Scènes de ménage ou ainsi va la vie en Afrique, (Cabakulu Mwamba), 1999.
Shaba deux. Le carnet de la Mère Marie Gertrude, (Mudimbe, V. Y.), 1989.
Semences (Tshisungu wa Tshisungu, J.), 1982.
Sentier et chemin, (Nate Ngu Mongala), 1978.
Sept frères et une sœur, (Zamenga Batukezanga), 1975.
Shasha Karingi ou le revers de la médaille, (Kanuseki Bumba), 1986.
Simon Kimbangu ou le messie noir, (Elebe Lisembe, P.), 1972.
Stations d'adieu, (Luya Laye Kelaka), 1984.
Stations du monde, (Elebe Lisembe), 1979.
Solitude, (Elebe Lisembe, P.), 1972.
Somme première, (Masegabio, P.), 1968.

Sorcellerie à bout portant, (Ngoye, A.), 1998.
Stress, (Badibanga Kabawu), 1986.
Souvenirs du village, (Zamenga Batukezanga), 1983.
Souvenir d'enfance, (Banganzambe Gere Tolly, R.), 1996.
Souvenirs d'enfance, (Elebe Lisembe), 1975.
Souvenirs lointains, (Ngoy Lukangu, T.-O.), 1986.
Symphonie de l'être profond, (Kufwakunitu H.), 1992.
Systole et diastole, (Sumaili Ngaye Lussa), 1975.

T

Tabalayi, (Mabika Kalanda, A.) 1963.
Tam-tams crépitants, (Tito Yisuku), 1974.
Tanière de l'âme, (Kadiebwe Tshidika, L.), 1992.
Tanganika blues, (Tshitungu Kongolo, A.) 1997.
Terre des ancêtres, (Zamenga Batukezanga), 1974.
Trois femmes dans la tourmente, (Ilunga Kayombo), 1996.
Testament, (Sumaili, G.), 1971.
Testament de Tshashala, (Majambo Kalonda), 1983.
Tshira ou la danse des ombres et des masques, (Yoka Lye Mudaba), 1984.
Ton combat femme noire, (Katende Katsh Mbika), 1985.
Turbulences, (Djungu Simba Kamatenda, C.), 1987.
Tu es sa femme, (Mikanza Mobyem, N.), 1993.

U

Un Blanc en Afrique, (Zamenga Batukezanga), 1991.
Un boy à Prétoira, (Zamenga Batukezanga), 1990.
Uhuru, (Elebe Lisembe, P.), 1970.
Un cauchemar, (Tshibanda Wamuela Bujitu), 1992.
Un croco à Luozi, (Zamenga Batukezanga), 1982.
Un écho dans la nuit, (Elebe-ma Ekonzo), 1983.
Un fou noir au pays des blancs, (Tshibanda Wamuela Bujitu), 1999.
Un jour de grand soleil sur les montagnes de l'Éthiopie, (Ngandu Nkashama, P.) 1991.
Un matin pour Loubène, (Ngandu Nkashama, P.) 1991.
Un nègre au pouvoir, (Mulumba, M.), 1966.
Un prétendant valeureux, (Ngal, G.) 1991.
Un villageois à Kinshasa, (Zamenga Batukezanga), 1991.
Un voyage comme tant d'autres, (Maliza Kintende), 1984.
Une bataille dans le silence, (Mutombo, D.), 1950.
Une femme en exil, (Bongo Ambut), 2000.
Une nuit tragique, (Mobiala, L.) 1954.
Une saison de symphonie, (Ngal, G.) 1994.

V

Vaticinations, (Ngalamulume Bululu), 1978.
Viatique, (Makolo Muswaswa), 1987.
Victoire de l'amour, (Mutombo, D.), 1954.
Vie et mœurs d'un primitif en Essonne quatre-vingt-onze, (Ngandu Nkashama, P.) 1987.

Village en sursis, (Musangi Ntemo), 1983.
Visages d'homme, (Mwamb'a Musasa Mangol), 1977.
Vin d'ombre, (Tshimanga Membu), 1974.
Virunga merveille du monde, (Lonoh Malangi Bokelenge), 1986.
Ventres creux, (Mwepu Mwamba Di Mbuyi), 1974.
Voix mineures, (Lonoh Malangi Bokelenge), 1986.

W

Wayambard les Balados, (Kiluba Mwika), 1993.

Y

Yakouta, (Ngandu Nkashama, P.), 1994.
Yeba terminus, (Ngoye, A.), 1998.

L'insécurité alimentaire et la pauvreté de ménages à Dibaya

Eddie Kabasele Munyoka
Professeur/ISDR Tshibashi

Résumé

Cette étude avait pour but l'identification de la proportion de ménages vivant dans l'insécurité alimentaire à Dibaya, les facteurs déterminant l'état de cette insécurité, l'élaboration du profil de leur pauvreté et la détermination de l'effet de dotation de leurs actifs sur la pauvreté.

Après la récolte des données, leur analyse statistique a été performée avec le logiciel SPSS v 25. L'analyse discriminante a révélé qu'à Dibaya, en moyenne 87,89% de ménages faisaient face à l'insécurité alimentaire versus 12,11% qui n'en faisaient pas. Les prédicteurs importants pour distinguer les ménages dans la sécurité et l'insécurité alimentaire étaient les chocs moyens annuels subis par les ménages, leurs dépenses moyennes allouées à l'alimentation, leur taille moyenne et leurs revenus moyens para agricoles.

Les facteurs socioéconomiques importants dans le profil de leur pauvreté étaient leurs revenus moyens agricoles et para-agricoles, le nombre annuel moyen de chocs qu'ils ont subis, leur taille moyenne et le niveau d'étude du chef de ménage. A Dibaya, nous avons trouvé 7,99% de ménages non pauvres vs 92,01 % de pauvres.

Développer les programmes englobant ces facteurs pour s'attaquer à l'insécurité alimentaire et la pauvreté à Dibaya est vivement souhaitable.

Mots clés : Sécurité alimentaire, Dibaya, chocs, revenus agricoles et para-agricoles, études, taille de ménage

INTRODUCTION

C'est lors des échanges scientifiques avec les collègues, travailleurs au Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'Organisation Mondiale de l'Alimentation (FAO) à Kananga que l'intérêt de ce sujet a pris son origine. Dibaya est l'un des territoires du Kasai Central où l'échelle de l'insécurité alimentaire sombre et est alarmant surtout quand on y associe une grande taille du ménage soit plus de 6 personnes alors que partout où les événements de Kamuina Nsapu ont eu lieu, il y a la lueur d'espoir voire-même un peu d'amélioration.

L'insécurité alimentaire et la pauvreté sont deux préoccupations croissantes dans le monde en développement (NKEGBE et al, 2017 ; KABASELE et al, 2017). Ils sont étroitement liés à la faim, malnutrition, vulnérabilité, sous-développement et j'en passe. Bien que l'insécurité alimentaire ne soit explicitement considérée comme une sous-catégorie de la pauvreté, cette

dernière est conçue comme un manque de revenus suffisants pour acheter un panier de biens pour garantir la survie d'une personne ou d'un ménage (FOLARAMI, 2012 ; FAO, IFAD, WFP, 2013).

Selon KABASELE et al, (2020), la sécurité alimentaire est cernée autour de cinq principes qui se résument en '5A'. Le premier est l'Abondance ou la disponibilité des aliments : leur suffisance pour tout le monde à tout moment. Le deuxième est l'Accessibilité ou la facilité avec laquelle tout le monde parvient à atteindre ou aborder physiquement et/ou économiquement ces aliments en abondance. Le troisième principe est l'Adéquation qui est l'importance de ces aliments pour tous les consommateurs en termes sanitaires, sécuritaires, nutritifs et surtout produits biologiquement et durablement. Le quatrième principe est l'Acceptabilité qui impose la potabilité ou l'admissibilité culturelle des aliments produits en abondance et obtenus de manière à ne pas compromettre la dignité, le respect de soi ou les droits de l'Homme. Enfin, l'Accommodation qui concerne les politiques et les processus qui permettent la réalisation de la sécurité alimentaire. Une fois qu'un ou plusieurs de ces principes est violé, toute personne concernée se trouve dans la situation de l'insécurité alimentaire.

À Dibaya, l'hypothèse plausible serait que l'insécurité alimentaire règne pour la plupart des ménages qui ne produisent plus suffisamment de nourriture et / ou ne possèdent plus d'un pouvoir d'achat suffisant pour couvrir leurs besoins alimentaires. La pauvreté rurale qui y sévirait est un problème très important à combattre car plus de 80% de la production agricole provient des ménages agricoles ruraux ayant un accès limité aux ressources productives. Ce manque des ressources est aussi synonyme de la pauvreté en ressources.

Nombreux facteurs contribuent à la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Ils varient d'un territoire à l'autre. Ils sont ainsi connus comme les déterminants de ces deux fléaux. Cependant, les dotations (actifs) des ménages qui les permettent soit, de diversifier leurs sources de revenu, soit de réduire ce dernier et/ou encore d'augmenter la chance de minimiser le risque de sa perte ont déjà fait l'objet d'études, de la documentation et de l'identification (KABASELE et al, 2017).

Dibaya, quoiqu'il ait connu un choc des événements de Kamuina nsapu en 2016/2017, affiche un tableau rouge si pas noir pour la pauvreté et la sécurité alimentaire. Il reste le fief où le phénomène Kamuina Nsapu a débuté. Il a subi les affres incroyables de ce phénomène. C'est là que les enquêteurs de l'ONU ont laissé leurs peaux. Les poches des disputes, conflits de succession à des chefferies et luttes pour les terres arables ou pas continuent. La culture de la violence s'y est installée. L'esprit de vengeance y anime toujours certains producteurs agricoles. Les intervenants et gouvernants s'inquiètent inlassablement. Tout cela amenuise ainsi la volonté de producteurs à s'adonner aux activités agricoles et plonge Dibaya dans la situation de précarité alimentaire et de pauvreté indescriptible. Pacifier le territoire reste une priorité. Il doit s'accompagner de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. C'est ainsi que cette étude se focalise sur l'identification de la proportion de ménages de Dibaya vivant dans l'insécurité alimentaire ; les facteurs déterminant leur état de l'insécurité

alimentaire ; l'élaboration du profil de la pauvreté dans Dibaya et la détermination de l'effet des actifs des ménages sur cette pauvreté.

MÉTHODOLOGIE

Milieu d'étude : Dibaya



Cette étude a eu lieu à Dibaya. C'est par l'Ordonnance n°168/2 du 28 novembre 1913 de l'Administration générale du Congo Belge que le territoire de Dibaya a été créé. Cette ordonnance mettait en application l'arrêté royal du 28 mars 1912 sur l'organisation territoriale de la colonie. Dibaya possède 5 secteurs : Kasangidi, Dibanda, Tshishilu, Kamwandu et Dibatata. Il est limité au Nord par le territoire de Dimbelenge, au Sud par le territoire de Luiza, à l'Est par les territoires de Kabeya Kamwanga, Kamiji et Miabi. Ces derniers dérivent d'ailleurs du territoire de Dibaya du temps du grand Kasai.

Source : Ciad, 2021

Le territoire de Kazumba et la ville de Kananga forment les limites Ouest de Dibaya. Ses coordonnées géographiques sont : Longitude de 22 °51' ;

Latitude de : 4° et 7° et Altitude de : 6°28' Dibaya jouit du climat tropical humide avec alternance de 2 saisons. Celle de pluie qui est la plus longue avec 8 mois (de fin Aout ou début septembre à avril) et celle dite sèche avec environ 4 mois (de Mai à Août). Les précipitations moyennes annuelles sont comprises entre 1400 et 1600 mm d'eau. La température moyenne se situe dans l'intervalle de 20° à 22°C. (Sources : Rapport de l'Administration du territoire 2015 et Rapport de l'inspection territorial de Développement Rural 2014). L'hydrographie de Dibaya comprend des nombreux cours d'eau parmi lesquelles il y a la Lulua, Moyo, Lukula, Lubi, Luekeshi, et Muanzangoma. La végétation de Dibaya est dominée par les savanes qu'on trouve presque partout dans tous les 5 secteurs et un peu des galeries forestières à Dibanda et à Dibatata. Quatre types de sols sont visibles à travers le territoire de Dibaya. Il s'agit des sols argileux, sablonneux, sablo-argileux et limoneux. Le relief de Dibaya est constitué des plateaux et des plaines. Le territoire de Dibaya est à 85% agricole.

Tableau 1. Type d'Insécurité alimentaire au Kasai Central par territoire

TERRITOIRES	Sécurité Alimentaire	Sécurité Alimentaire Limitée	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Kananga	4,3%	21,2%	49,5%	25,0%
Dibaya	0,6%	3,7%	34,4%	61,3%
Luiza	0,3%	7,0%	36,4%	56,4%
Kazumba	0,0%	5,6%	36,1%	58,3%
Demba	0,4%	4,5%	29,2%	65,9%
Dimbelenge	0,6%	7,8%	35,1%	56,5%

Source : PAM, 2021

Tableau 2. L'échelle d'insécurité alimentaire selon la taille de ménage au Kasai Central

Echelle d'insécurité alimentaire (EIA)					
TERRITOIRES	<i>M (0-1)</i> EIA TAILLE 1	<i>M (2-3)</i> EIA TAILLE 2	<i>M (4)</i> EIA TAILLE 3	<i>M (5-6)</i> EIA TAILLE 4	<i>M (>6)</i> EIA TAILLE 5
Kananga	12,6%	5,6%	58,8%	14,4%	8,5%
Dibaya	1,5%	1,2%	61,3%	16,3%	19,6%
Luiza	2,9%	2,3%	77,7%	8,6%	8,6%
Kazumba	2,6%	5,3%	80,8%	5,3%	6,0%
Demba	1,9%	,4%	78,4%	9,8%	9,5%
Dimbelenge	,6%	1,2%	78,0%	11,9%	8,4%

Source : PAM, 2021

Les deux tableaux montrent combien la situation de l'insécurité alimentaire de la province du Kasai Central est très préoccupante par territoire. A Dibaya, l'insécurité alimentaire est à 95,7% (Tableau 1) une fois combinée le type modéré et sévère. Le cas de Dibaya devient intéressant quand on associe la taille de ménage à l'échelle de l'insécurité alimentaire car il devient alarmant par rapport à tous les autres territoires avec 19,6% (Tableau 2).

Description de l'échantillon

L'échantillon des ménages a été tiré dans les cinq secteurs de Dibaya. Dans chaque secteur, deux villages ont été sélectionnés au hasard. Pour chaque village, vingt ménages furent choisis d'une façon randomisée afin de poursuivre l'enquête. Donc, un total de 200 ménages a constitué ainsi l'échantillon de cette étude. C'est auprès de ces deux cents ménages que les données primaires furent récoltées. Les données secondaires proviennent de différentes lectures et documents de PAM, FAO, INS et Ministère Nationale de l'Agriculture. L'indice de sécurité alimentaire a suivi la méthode de l'agrégation du PAM.

Les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage peuvent influencer la sécurité alimentaire et le niveau de la pauvreté des ménages. Les chefs de ménage à Dibaya sont en général des hommes (87,50%). Ils sont mariés à une femme (61,27 %) avec enfants (79%). La

taille moyenne du ménage est de 7 individus. Selon les enquêtes, 13,73 % de chefs de ménage n'ont aucune forme d'éducation formelle. Les 86,27 % restants ont une forme d'éducation ou l'autre donc ; ils sont susceptibles d'adopter des nouvelles techniques culturales améliorées et des innovations en agriculture et l'agroalimentaire. Environ 89,80% de chefs de ménage sont principalement des producteurs donc leur source de revenu principal est agricole. La superficie moyenne des champs emblavés à Dibaya est de 0,41 hectare, avec moins de 11 % des ménages dépassant 0,5 et pas plus que 1ha. L'échantillon révèle que 9,48 % de chefs de ménages agricoles louaient les terres agricoles, tandis que 90,52 % de chefs des ménages étaient propriétaires de leurs terres quoique le sol et le sous-sol selon la Loi Bakajika appartiennent à l'Etat de la RDC. D'autres utilisent des terres communales pour leurs activités agricoles. Le revenu mensuel moyen hors ferme ou para agricole à Dibaya a été estimé à 13 620 FC pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire vs 82 210 FC pour ceux étant dans la sécurité alimentaire. Ces sommes comptent comme actifs courants des ménages.

Bien que tous les ménages agricoles de l'échantillon soient producteurs d'aliments, seuls environ 12,31 % d'entre eux sont en sécurité alimentaire (Tableau1). L'énergie quotidienne moyenne et les protéines quotidiennes par personne pour les ménages en sécurité alimentaire sont respectivement de 2213,01 Kcal et 303,52 g

Modèle théorique

La présente étude applique l'analyse discriminante pour déterminer l'appartenance des répondants au groupe de ménages en sécurité alimentaire ou au groupe de ménages en insécurité alimentaire à partir des variables prédictives. Les postulats de la taille des échantillons des groupes, la linéarité, normalité et score extrêmes, l'homogénéité des valeurs des matrices de variance et covariance ainsi que la multicollinéarité ont été satisfaits. Trois questions fondamentales propres à cette analyse sont les suivantes : a) Est-ce que les variables socioéconomiques choisies peuvent être combinées pour différencier les ménages en sécurité alimentaire de ceux en insécurité alimentaire ? b) Est-ce qu'il est possible de bien classifier les répondants d'une part dans le groupe de ménages en sécurité alimentaire ou non pauvres et de l'autre part, dans le groupe de ménages en insécurité alimentaire ou pauvres ? c) Est-ce qu'on peut affirmer que les différences des moyennes du groupe de ménages en sécurité alimentaire ou non pauvres et celles du groupe de ménages en insécurité alimentaire ou pauvres sont statistiquement significatives.

L'étude utilise la fonction discriminante qui exhibe une corrélation canonique permettant de rendre compte le mieux possible du lien entre les groupes et la fonction discriminante. Celle-ci permettra le mieux de différencier possible les groupes des ménages en situation de sécurité alimentaire ou non pauvres et ceux qui ne le sont pas.

Modèle Analytique

Soit: $S = X_i\beta_i + \varepsilon_i$ (i)

D'où $\beta_0 \dots \beta_m$ sont les coefficients de la régression et $S = 1$ si le ménage est en sécurité alimentaire ou soit 0 quand c'est le contraire. X_1 = la superficie emblavée (ha) ; X_2 = âge du chef du ménage (ans); X_3 = avoir subi un choc(1= oui; 0 = non); X_4 = revenu total para agricole (FC); X_5 = part de dépenses alimentaires sur dépenses totales (FC); X_6 = accès aux soins de santé (1= oui; 0 = non); X_7 = années de scolarité (ans); X_8 = revenu total de la ferme (FC); X_9

= genre du chef du ménage (0= femelle et 1= male) ; X_{10} = Accès au crédit (1= oui; 0 = non) et X_{11} = score de diversité alimentaire.

L'analyse discriminante est utilisée pour déterminer les effets des actifs du ménage sur sa pauvreté. Cela est résumé par l'équation suivante (GREENE, 2007) :

$$\mathbf{R} = \alpha_i \mathbf{Z}_i + \varepsilon_i \quad (\text{ii})$$

dans laquelle $\mathbf{R} = 0$ si le ménage est pauvre et 1 quand il ne l'est pas. \mathbf{Z}_i = vecteur des actifs du ménage alors que α_i = les paramètres estimés. ε_i étant le résidu. Les actifs considérés pour l'étude étaient soit \mathbf{Z}_1 = propriétaire des terres cultivées (1= oui; 0 = non) ; \mathbf{Z}_2 = âge du chef du ménage (ans); \mathbf{Z}_3 = chocs subis par le ménage (1= oui; 0 = non); \mathbf{Z}_4 = revenu para agricole ou hors ferme (FC); \mathbf{Z}_5 = part de dépenses alimentaires sur dépenses totales (FC); \mathbf{Z}_6 = accès aux soins de santé (1=oui; 0 = non) \mathbf{Z}_7 = Propriétaire de l'habitat (1=oui; 0 = non) ; \mathbf{Z}_8 = années de scolarité du chef de ménage (ans); \mathbf{Z}_9 = revenue agricole total de la ferme (FC) ; \mathbf{Z}_{10} = genre du chef du ménage (0= femelle et 1= male) ; \mathbf{Z}_{11} = Accès au crédit (1= oui; 0 = non)

Cette étude a opté pour la méthodologie utilisée par KABASELE et al (2013) sur la pauvreté à Demba. En d'autres termes. C'est la procédure du Foster, Greer and Thorbecke (FGT) (1984). Cette méthode détermine le seuil de pauvreté de ménages. C'est le revenu en dessous du quelle le ménage est considéré pauvre. Le groupe de ménages pauvre est défini par l'équation ci-dessous :

$$\mathbf{P}_a(\mathbf{x}; \mathbf{z}) = (1/n) \sum_{i=1}^q (\mathbf{g}_i/\mathbf{z})^a \quad (\text{iii})$$

Dans laquelle « \mathbf{x} » est le revenu total du ménage. Le symbole « \mathbf{a} » est la mesure d'adversité (refus) de la pauvreté. C'est ainsi que quand $\mathbf{a} = 0$, \mathbf{P}_a représente la ration de la pauvreté individuelle (KABASELE et al., 2013) et si $\mathbf{a} = 1$, \mathbf{P}_a est la différence normalisée de la pauvreté. C'est la magnitude sinon l'ampleur de la pauvreté. Quand $\mathbf{a} = 2$, \mathbf{P}_a est élevée à la deuxième puissance. Cela veut dire que la pauvreté est devenue sévère tandis que « \mathbf{n} » est le nombre total de ménages. Quant au $\mathbf{g}_i = (\mathbf{z} - \mathbf{x}_i)$ est le revenu manquant au ménage pour sortir de la pauvreté et \mathbf{z} est toujours positif et constitue le seuil de pauvreté ou le niveau prédéterminé de la ligne de pauvreté (KABASELE, 2020)

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Tableau 3 LA SECURITE ALIMENTAIRE DE MENAGES A DIBAYA		
	Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire
Ménages (%)	12,11	87,89
Taille moyenne du ménage	4,12	7,21
Energie moyenne disponible par ménage par jour (Kcal)	9117,56	15997,04
Energie moyenne par personne du ménage par jour (Kcal)	2213,01	2218,56
Protéines moyennes disponibles dans le ménage par jour (g)	303,52	244,11
Protéines moyennes disponibles/personne du ménage /jour (g)	73,67	33,86
Chocs moyens subis par le ménage /an	4,16	9,31
Dépenses moyennes allouées à l'alimentation/ménage/mois (FC)	97,93 10 ²	14,31 10 ²
Adéquation de l'alimentation moyenne par ménage (Score)	27,20	12,79
Revenu moyen des activités para agricoles par ménage/mois (FC)	81,21 10 ²	13,62 10 ²
Accommodation alimentaire moyenne par ménage (%)	30,2 4	69,76
Accessibilité aux soins médicaux, eau potable (%)	16,41	4,85
Accessibilité au crédit	15,31	1,46
Ratio sur l'effectif	0,12	0,88

Source : Auteur

Le tableau 3 indique que 87,89% de ménages à Dibaya vivent dans l'insécurité alimentaire alors que 12,11% ne le sont pas. L'insécurité alimentaire est plus constatée dans les ménages ayant : une grande taille soit en moyenne 7 individus, ayant subi plus de chocs soit en moyenne 9 chocs par an et dont le pourcentage d'accommodation (69,76%) représente les efforts de la stratégie de remédier à l'insécurité alimentaire versus 30,24% pour les ménages dans la sécurité alimentaire. Ces ménages dépensent moyennement pour se nourrir presque trois fois plus que les ménages vivant l'insécurité alimentaire avec une disponibilité quotidienne en protéines par individu de 73, 67gr tandis que le score d'adéquation alimentaire moyenne est de 27,20. Ce score, selon PAM, 2021 est l'indicateur de l'inadéquation en qualité de l'aliment consommé. Cette qualité est une preuve de la préférence d'un type d'aliment par rapport à un autre. Le score est encore beaucoup plus inquiétant (12,79) pour les ménages en insécurité alimentaire indiquant une piètre qualité.

En outre, les ménages dont la sécurité alimentaire est acceptable ont des revenus mensuels moyens des activités para agricoles de FC 81,2 10². Ceux qui sont en insécurité alimentaire génèrent par mois FC14 10². L'accessibilité aux soins médicaux, eau potable et au crédit est un critère intéressant entre les ménages en situation de sécurité alimentaire et leurs contreparties. L'étude révèle qu'environ 15 à 16 % de ménages en situation de sécurité alimentaire accèdent aux soins médicaux et au crédit alors que ceux étant dans l'insécurité alimentaire peinent à y accéder (1 à 5%).

À Dibaya, les ménages en situation d'insécurité alimentaire consomment plus d'aliments énergétiques en calories (15997Kcal) que les ménages vivant dans la sécurité alimentaire acceptable (9118 Kcal). L'ignorance de notions d'équilibre nutritionnel peut être l'explication plausible de ce constat. En outre il peut être dû au fait que les aliments protéiques sont un peu plus coûteux que ceux riches en calories. Cela devient un problème d'accessibilité. Selon les résultats d'enquête, la situation de la consommation protéinique est légèrement contraire pour les deux types de ménages. Cela suggère aussi que la disponibilité alimentaire est une indication nécessaire mais pas suffisante de la sécurité alimentaire. Elle devra être accompagnée des indicateurs d'accessibilité, adéquation, accommodation et d'utilisation des aliments par la population de Dibaya. Le modèle de l'analyse discriminante qui a tenu compte de tous les critères de la sécurité alimentaire s'avère approprié et justifié dans ce cas.

Dans le tableau 4, pour départager les ménages alimentaires sécurisés de ceux qui ne le sont pas, la classification précise des facteurs considérés et montre que le chi carré (90,11) est statistiquement très significatif au seuil de $p < 0,01$ avec une corrélation canonique de 0,807. En d'autres termes, 65,1% de la variation de ces facteurs justifient la dispersion entre les ménages en situation de sécurité alimentaire et ceux qui ne le sont pas. C'est une corrélation forte. Cela veut dire que le nombre de chocs que subissent les ménages, leurs tailles, les dépenses allouées à la nourriture, leurs revenus mensuels moyens para-agricoles sont les indicateurs distinctifs entre les ménages en sécurité alimentaire et ceux qui ne le sont pas. Il y a lieu de ne pas négliger les déterminants suivants la taille moyenne de la superficie emblavée par ménage, l'accessibilité aux soins médicaux, eau potable, l'adéquation moyenne de l'alimentation par ménage et l'accommodation alimentaire moyenne par ménage.

Tableau 4. Fonction standardisée et discriminante : Ménages en sécurité et insécurité alimentaire			COEFFICIENTS	CLASSEMENT
<i>Taille de la superficie emblavées / ménage</i>			0,546	5 ^{eme}
<i>Taille du ménage</i>			0,912	3 ^{eme}
<i>Dépenses allouées à l'alimentation/ mois</i>			0,932	2 ^{eme}
<i>Chocs moyens subis par le ménage /an</i>			-1,276	1 ^{er}
<i>Adéquation de l'alimentation moyenne par ménage</i>			0,345	7 ^{eme}
<i>Revenu moyen des activités para agricoles/ménage/mois (FC)</i>			0,711	4 ^{eme}
<i>Accommodation alimentaire moyenne par ménage</i>			0,019	8 ^{eme}
<i>Accessibilité aux soins médicaux, eau potable</i>			0,531	6 ^{eme}
Wilks' Lambda				0,349
Chi Carré	DDL	DECISION	CORRELATION CANONIQUE	DEGRE DE CLASSIFICATION CORRECTE
90,11	12	Seuil de Décision p =0,01	0,807	67,87

Source : Auteur

Dans le tableau 4, les valeurs absolues des paramètres estimés montrent que le nombre moyen de chocs subis par les ménages de Dibaya par an est le déterminant le plus important de la sécurité alimentaire de ménages. Il est suivi par les dépenses que les ménages allouent à l'alimentation mensuelle. Puis la taille moyenne de ménage est le troisième facteur déterminant suivi de revenus mensuels para-agricoles par mois qui départagent les ménages en sécurité alimentaire et ceux qui ne le sont pas. L'accessibilité aux soins médicaux et à l'eau, la superficie emblavée par culture, l'accommodation et l'adéquation de l'alimentation ont une importance à ne pas ignorer. La précision de cette classification (67,87%) laisse croire que les décideurs peuvent accorder beaucoup d'attention sur les facteurs déterminants afin de voir Dibaya sortir de son marasme d'insécurité alimentaire.

Tableau 5. LE PROFIL DE LA PAUVRETE DE MENAGES A DIBAYA		
	Non Pauvres	Pauvres
% Ménages	7,99	92,01
Age moyen du chef de ménage	37	38
Taille moyenne du ménage	4,09	7,09
Chocs moyens subis par le ménage par an	4,01	10,02
Niveau moyen d'Education du chef du ménage	Secondaire &+	Primaire & -
Revenu moyen agricole par ménage par mois (FC)	31,54 10 ²	17,71 10 ²
Revenu moyen para agricole par ménage mois	116,21 10 ²	32,47 10 ²
Dépenses moyennes allouées à l'alimentation/ménage/mois (FC)	97,87 10 ²	33,96 10 ²
Accessibilité moyenne aux soins médicaux, eau potable%	15,39	5,03
Chef de ménage, propriétaire de l'habitat	Propriétaire	Propriétaire
Chef de ménage, propriétaire du champ	Propriétaire	Propriétaire
Ratio sur l'effectif	8,01	91,99

Source : Auteur

Le tableau 5 indique que 92,01% de ménages étaient classés pauvres alors que 7,99% ne l'étaient pas. L'âge moyen du chef de ménage à Dibaya avoisine 38 ans et tous étaient propriétaires de leurs habitats et champs. Les ménages pauvres ont une taille moyenne de 7 personnes versus celle de 4 personnes pour les ménages non pauvres. Ces derniers ont subi en moyenne 4 chocs par année alors que ceux qui étaient pauvres en ont connu en moyenne 10. Ils ont enregistré trois fois et plus le revenu moyen para agricole (FC 116,21 10²) comparés aux ménages pauvres (FC 32,47 10²) par mois. Quant aux dépenses mensuelles allouées à l'alimentation, les ménages non pauvres assignent FC 97,87 10² en moyenne pendant que les autres dépensent FC 33,96 10². Ils accèdent en moyenne jusqu'à 15,39% aux soins médicaux et à l'eau potable et les ménages pauvres y accèdent seulement à 5,03% en moyenne.

Tableau 6. Fonction discriminante standardisée : Ménages Pauvres et non Pauvres				
		COEFFICIENTS	CLASSEMENT	
<i>Age du chef de ménage</i>		-0,453	7eme	
<i>Taille du ménage</i>		1,339	4eme	
<i>Chocs moyens subis par le ménage par an</i>		-1,087	5eme	
<i>Niveau d'Education du chef du ménage</i>		1,476	2eme	
<i>Revenu moyen agricole/ménage par mois (FC)</i>		1,234	6eme	
<i>Revenu moyen para agricole par mois</i>		1,489	1er	
<i>Dépenses moyennes allouées à l'alimentation/ mois</i>		-1,356	3eme	
<i>Accessibilité aux soins médicaux, eau potable</i>		0,249	10eme	
<i>Chef de ménage, propriétaire de l'habitat</i>		0,344	8eme	
<i>Chef de ménage, propriétaire du champ</i>		0,342	9eme	
Lambda de Wilks		0,482		
Chi Carré	DDL	DECISION	CORRELATION CANONIQUE	DEGRE DE CLASSIFICATION CORRECTE
78,12	10	Seuil de Décision p =0,01	0,72	71,01

L'étude a en outre révélé un degré élevé d'efficacité dans la séparation de ménages pauvres et non-pauvres. Le niveau moyen d'étude du chef de ménage, le revenu agricole moyen, le revenu para agricole moyen, les dépenses moyennes assignées à l'alimentation par mois, le nombre moyen de chocs subis par an et la taille moyenne du ménage a Dibaya restent les principaux déterminants du niveau de pauvreté. L'accessibilité aux soins médicaux et l'eau potable, l'appropriation de l'habitat et champs au chef du ménage discriminent autant les ménages pauvres de non pauvres. Le degré de classification correcte est de 71,01% pour un chi carré de 78,12 avec une corrélation canonique de $(0,72)^2 = 52\%$. En d'autres termes 52% des variations de facteurs socioéconomiques du tableau 6 peuvent expliquer la séparation entre les ménages pauvres de non pauvres.

Quand nous comparons pour le même échantillon, le % de ménages pauvres (92,01%) et ceux en situation d'insécurité alimentaire (87,89%) il y a 4,12% de ménages qui gravitent dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire à Dibaya. Cela signifie que ces ménages pauvres continuent d'être pauvres et vulnérables (KABASELE, 2020). Cela sous-entend aussi que 4,12 % de ménages, bien qu'en situation de sécurité alimentaire peuvent devenir pauvres. L'étude démontre que la situation de la sécurité alimentaire ne garantit pas la sortie de la pauvreté. Dès lors, l'insécurité alimentaire devient une caractéristique de la pauvreté. Les ménages en alimentaire peuvent quitter facilement le niveau de la pauvreté par rapport aux ménages qui n'ont pas assez de sources de revenus en dehors de l'exploitation agricole (BABATUNDE et al, 2007 ; OWUSU et ABDUL-RAHMAN, 2011). Quant au niveau de la taille de ménage, a Dibaya, plus le ménage a un nombre élevé de personnes plus sa pauvreté augmente ainsi que son insécurité alimentaire. Cette étude a également observé que la possession d'actifs physiques était un facteur important de la pauvreté rurale (AIDOO, 2013). A Dibaya, les ménages

possédant des actifs physiques, percevant certains loyers, revenus de travail journalier soit pour construire une case, les latrines, manutention de biens de membres du village combattent bien la pauvreté (TEFERA, 2014). Ces actifs permettent de faire face aux dépenses allouées à l'alimentation.

CONCLUSION

Cette étude avait pour but d'identifier la proportion de ménages de Dibaya vivant dans l'insécurité alimentaire ; les facteurs déterminant leur état de l'insécurité alimentaire ; l'élaboration du profil de la pauvreté des ménages et de déterminer l'effet des dotations de leurs actifs sur la pauvreté.

Après la récolte des données, leur analyse statistique a été performée avec le logiciel SPSS v 25. L'analyse discriminante a révélé qu' à Dibaya, en moyenne 87,89% de ménages vivaient la situation de l'insécurité alimentaire versus 12,11% de ménages qui ne la vivaient pas. Les facteurs qui déterminaient cette insécurité alimentaire étaient les chocs moyens annuels subis par les ménages, les dépenses moyennes allouées à l'alimentation, la taille moyenne de ménage et le revenu moyen para agricole du ménage.

Les facteurs socioéconomiques importants dans le profil de la pauvreté étaient les suivants les revenus moyens agricoles et para-agricoles, le niveau d'étude du chef de ménage, le nombre moyen de chocs subis par le ménage et la taille moyen du ménage. Il a été trouvé 7,99% de ménages non pauvres vs 92,01 % de pauvres à Dibaya.

En définitive, des programmes spécifiques devraient être développés et ciblés pour réduire la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire à Dibaya. Cela aura un effet sur la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire au niveau de Dibaya comme à celui provincial. Compte tenu de l'impact négatif de la taille des familles nombreuses sur la situation de la sécurité alimentaire des ménages à Dibaya, les ménages agricoles devraient être sensibilisés à la nécessité d'adopter les techniques modernes de planification familiale afin qu'ils puissent porter le nombre d'enfants que leurs ressources peuvent accueillir et supporter. La diversification des activités para agricoles devrait être encouragés parmi les ménages agricoles. Elle répondra à l'allègement des dépenses assignées à l'alimentation. Les autorités civiles sont priées d'établir les règles objectives dans la distribution de terres arables et dans la succession de chefferies pour restaurer l'ordre que les générations avenir peuvent observer pour éviter les conflits de succession. L'Etat semble inexistant quand il s'agit d'appliquer les punitions exemplaires aux récidivistes. Le choc le plus spectaculaire et qui a eu des effets pervers est la COVID 19. Elle a chamboulé l'économie de la province comme partout dans le pays en créant la rareté des inputs et de biens de première nécessité sans que l'on sache le manque à gagner fut de combien. Elle a fait monter les prix des biens pour rendre leur accessibilité difficile. Aucun programme au niveau provincial n'a pu être ajusté pour répondre à l'ampleur de ce choc.

BIBLIOGRAPHIE

AIDOOOR, TUFFOUR T. 2013. Determinants of household food security in the Sekyere-Afram Plains district of Ghana. First Annual International Interdisciplinary Conference, AIIC 24–26 April, Azores, Portugal.

BABATUNDE R, OMOTOSHO O, SHOLOTAN S. 2007. Factors influencing food security status of rural farming households in North Central Nigeria. *Agric J.* 2(3):351–7.

BEYENE F, MUCHE M. 2010. Determinants of food security among rural households of Central Ethiopia: an empirical analysis. *Q J Int Agric.* 49(4):299-318.

CAID, 2021. www.caid.cd (cellule d'analyses d'indicateurs de développement) consulté le 08/011/2021

FAO, IFAD, WFP. 2013 The state of food insecurity in the world. The multiple dimensions of food security. Rome, FAO.

FOLARANMI T. 2012. Food insecurity and malnutrition in Africa: current trends, causes and consequences

GARRETT J, RUEL M. 1999. Are determinants of rural and urban food security and nutritional status different? Some insights from Mozambique. *World Dev.* 27(11):1955–75.

Greene WH. 2008. *Econometric analysis*. 6th ed. New Jersey: Prentice Hall; .

KABASELE M. EDDIE, JEAN PIERRE N. KANKU, JEAN C. M. TSHILUMBAY, TSHIBANGU C. BAMPIDIE, BIAKANE A. KABASELE. 2017. Analyse des contraintes de l'autosuffisance alimentaire des ménages à Demba. *Le Semeur du Kasai*, numéro 2/2017 P. 33-52.

KABASELE M. EDDIE, 2020. Vulnérabilité des ménages à la pauvreté avant et après le premier confinement du COVID-19 à Kananga. *Le Semeur du Kasai*, numéro 2/2020 P. 35-54.

KABASELE M. EDDIE, STEPHANE L. TUBENE, BULULU KABATAKAKA et J. N. LUMU. 2013. L'analyse économique de la pauvreté rurale et des activités para agricoles à Demba. *Le Semeur du Kasai*, numéro 2/2013. P.37-49

NKEGBE, P. KWAME; MUSAH B. ABU and ISSAHAKU H., 2017. Food security in SADA Zone of Ghana: an ordered probit with household hunger scale approach

OWUSU V., ABDULAI A, ABDUL-RAHMAN S. 2011. Non-farm work and food security among farm households in Northern Ghana. *Food Pol.* 36(2): 108-18.

PAM, 2021. Résultats Préliminaire de EFSA-IPC 2020. Kasai Central. Information obtenue lors d'un atelier réalisé à l'hôtel Moyo Reveira Kananga, RDC

TEFERA T and TEFERA F. 2014. Determinants of households' food security and coping strategies for food shortfall in Mareko District, Guraghe Zone, Southern Ethiopia. *J Food Secur.* 2(3):92–9.

L'orthographe au choc du numérique : Analyse et perspectives

Serge Mulele Kangombe
Assistant/ISDR-Tshibashi

Résumé

L'avènement du langage SMS dans notre société amène bien des questions en même temps qu'il fait naître de nombreuses inquiétudes quant à l'appauvrissement du langage des jeunes et quant à la survie ou l'évolution de l'orthographe.

De manière générale, les études qui ont été consacrées à l'analyse de l'impact de l'utilisation de l'écrit numérique sur la qualité de la production orthographique ont opposé compétences en matière de modifications relatives à l'écrit numérique et compétences littéraires⁸⁸ relatives à l'écrit normé. Si cette comparaison peut constituer une réelle piste pour déterminer la nature de cet impact, la tâche s'avère extrêmement complexe.

Toutefois, les études menées dans ce champ ont abouti à des résultats bien différents qui méritent encore d'être discutés. Sur cette même lancée, cet article s'est entre autres proposé d'une part de définir ce langage SMS en passant en revue différents canaux qu'il utilise et, d'autre part, de recouper les avis de certains auteurs sur la survie ou non de l'orthographe au choc du numérique.

INTRODUCTION

Comme on peut le constater, le terme « électronique », jusque-là interchangeable avec celui de « numérique », est associé à l'écriture pour désigner le processus d'écriture ou le produit écrit par des outils électroniques : informatiques (ex. : traitement de texte) et télématiques (ex. : sms, blog). Apparue à la fin des années 1990, l'écriture électronique fait aujourd'hui partie intégrante du quotidien de la majorité des élèves en voie d'alphabetisation, qui produisent des sms et tchattent sur les réseaux sociaux de plus en plus tôt. Et parce que certains de leurs écrits se distinguent de la norme scolaire au point qu'on parle d'une « variété électronique », la pratique de l'écriture électronique fait l'objet d'une inquiétude, de la part des parents et éducateurs surtout, et des adolescents eux-mêmes⁸⁹ qui craignent son impact sur leur maîtrise

⁸⁸ La littératie est un terme qui a été créé pour définir tout ce qui permet à l'enfant de s'intégrer efficacement dans une société par le biais de la lecture et de l'écriture, et de toutes les composantes qui lui sont associées – comme celle de l'orthographe par exemple (Burns, Espinosa & Snow ; Tran, Trancart & Servent, 2008).

⁸⁹ JOANNIDES R., *L'écriture électronique des collégiens : quelles questions pour la didactique du français ?*, Thèse de doctorat : science du langage, Mont-Saint-Aignan : Université de Rouen.

de l'orthographe, dont on sait combien elle est difficile à acquérir et, dans le même temps, socialement valorisée.

Dès lors, il est naturel de chercher à savoir si les jeunes en voie d'alphabétisation maîtrisent la gestion des deux variétés de leur répertoire, scolaire et électronique, ou le français scolaire est, au contraire, perturbé par sa coexistence avec la variation électronique. Sous un autre registre, à une époque où l'apprentissage de l'orthographe est crucial pour la réussite scolaire comme pour l'insertion professionnelle, on est donc en droit de se demander si l'utilisation massive de ces procédés numériques ne viendrait pas interférer avec le français normatif tel qu'il est enseigné dans les écoles ?

On ne le dira jamais assez, le langage numérique (SMS) suppose l'utilisation de nombreux procédés tels que les abréviations de mots ou l'écriture phonétique, créant ainsi des mots dont l'orthographe diffère de celle prônée par l'orthographe académique. L'apprentissage de l'orthographe exigeant entre autres une mémorisation de la forme orthographique des mots (mémoire tampon orthographique), celle-ci pourrait être altérée par la vision de mots écrits grâce au langage SMS. Il en résulte que les performances orthographiques des utilisateurs du langage SMS pourraient en être affectées.

Par nature, le langage SMS est un code qui rapproche l'écrit de l'oral et qui prône un accès rapide à l'information avec des énoncés succincts et précis. Si cette manière de pratiquer l'écrit se répercute dans toutes les autres situations de production écrite, elle pourrait créer un appauvrissement du langage écrit et plus particulièrement du lexique.

Cela étant, et pour vérifier ces hypothèses, nous avons fait appel à la méthode analytique d'une part et, d'autre part, à la méthode descriptive jumelées toutes les deux aux techniques documentaire et d'observation, la question étant celle du lien entre la pratique de l'écriture électronique (SMS) et la baisse de niveau avérée de l'orthographe.

Ainsi, hormis le résumé, l'introduction et la conclusion, ce travail s'articule autour de cinq points essentiels qui en font l'ossature, à savoir :

- Définition des concepts ;
- Les méthodes utilisées les usagers des texto ;
- Langage SMS : espoir et crainte ;
- SMS : une base avérée de la baisse de niveau et
- Une recherche qui clôt le débat.

1. DEFINITION DES CONCEPTS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, comme ils reviendraient tel un leitmotiv dans cette ébauche, certains concepts en lien avec la thématique dont le manque de compréhension pourrait déboucher sur un écart de pensée demandent à être préalablement définis, ainsi ci-dessous :

1.1. Texto

Un message sur téléphone mobile, dit Short Message Service (SMS), est tout ce qu'on appelle en langage courant texto signifiant *reproduction exacte d'une parole*. Texto est donc l'abréviation de *textuellement*. Ainsi des phrases du genre : *il a dit ça texto, c'est ce qu'il m'a dit texto*, sans en rien changer, mot à mot. Cette expression montre souvent la surprise ou la contestation du rapporteur qui souhaite crédibiliser son propos.⁹⁰

Texto est également défini comme un bref message alphanumérique échangé entre téléphones mobiles.⁹¹

Comme on peut le constater, un texto ou un SMS est envoyé via le réseau et existe depuis très longtemps sur mobile, bien avant l'arrivée de l'Internet mobile. On n'a pas besoin pour cela d'avoir un forfait Internet pour envoyer des textos. Il est même possible d'insérer une image ou un métrage vidéo au message, il devient alors MMS (Multimédia Message Service).

Cependant, il faut noter que les nouvelles technologies attirent de plus en plus et avec elles l'accès à Internet se développe. Avec ce développement, de nombreuses méthodes de télécommunication ont fait leur apparition. Si certaines personnes s'en servent pour transmettre des informations utilitaires, la majorité d'entre elles les utilise pour discuter ou entretenir une sociabilité. Voici une liste de ces nouvelles technologies de l'information et de la communication, qu'en abrégé on appelle NTIC.

1.2. Le clavardage ou le chat

Les termes clavardage (issu de clavier et bavardage), bavardage clavier et cyber bavardage, peu ou pas du tout utilisés dans notre environnement, ont été nommés par l'Office québécois de la langue française pour désigner ce nouveau phénomène. Selon cet organisme, le clavardage est défini comme étant une activité permettant à un internaute d'avoir une conversation écrite, interactive et en temps réel avec d'autres internautes, par clavier interposé⁹².

Sous un autre registre, le clavardage fait référence à tout type de communication sur Internet offrant une transmission en temps réel des messages texte de l'expéditeur au destinataire.⁹³

Une mise au point mérite d'être faite. En effet, par clavardage, si pour les pays occidentaux et bien d'autres technologiquement avancés, il faut entendre le clavier d'un ordinateur et le

⁹⁰ Article le Monde. Fr, publié le 26 septembre 2009

⁹¹ Wikipédia

⁹² Office québécois de la langue française, 2018.

⁹³ Idem.

bavardage, ici par contre, allusion est faite au téléphone – souvent androïde – et ce d’autant plus qu’il permet, dans les conditions approximativement similaires, d’assurer les mêmes fonctions communicationnelles. L’on conviendra dès lors que le bavardage en RDC se fait plus par téléphone que par ordinateur comme ce dernier est difficile d’accès pour plusieurs d’entre nous étant donné son coût.

Aujourd’hui, tout le monde ou presque a un téléphone, cet appareil qui a le vent en poupe dans le domaine de la communication permet à n’importe qui, ou qu’il soit, de rester en contact en permanence. Le téléphone, dira-t-on, est un ordinateur miniaturisé et, partant, peu encombrant. Ainsi, les discussions par le biais du clavardage se font par l’intermédiaire des sites Internet autrement appelés bavardoirs⁹⁴ ou des programmes comme Msn Messenger. Les individus se servent également des réseaux sociaux pour clavarder. Facebook, WhatsApp, Twitter, Myspace, pour ne citer que ceux-ci, sont devenus des outils de clavardage très appréciés des internautes.

Comme on le voit, le clavardage ou le chat peut être défini comme une forme de bavardage en ligne, (discussion virtuelle, discussion en direct, messagerie instantanée), où la langue codée y est la langue associée, surtout lorsqu’il s’agit des jeunes.

1.3. Le courrier électronique

Il peut porter bien des noms : *e-mail* pour *electronic* mail chez les américains, *courriel* pour courrier électronique chez les québécois, mais les français préfèrent l’appeler tout simplement *mail* ou, dans sa forme francisée, *mél* qui est l’abréviation de message électronique. Depuis sa création, le mail est l’un des services les plus prisés d’Internet.

Pour envoyer un mail, il faut disposer de l’adresse électronique du destinataire. Au départ, tout se passe comme pour l’écriture d’une lettre des plus classiques : on tape notre message depuis le clavier de l’ordinateur et on inscrit l’adresse du destinataire dans le champ qui lui est réservé. Mais c’est là que les différences avec les lettres classiques interviennent. Plus besoin de timbre, car ce service est inclus dans tous les abonnements proposés par les fournisseurs d’accès Internet. Et même si on décide de joindre photos, vidéos ou documents à notre message ou bien même si on décide de l’envoyer à l’autre bout du monde, la facture ne sera pas plus élevée. Deuxième différence avec les lettres traditionnelles : plus besoin de sortir de chez soi pour poster son courrier et plus aucun retard ou aucune grève de la poste ne pourra empêcher l’envoi de votre message qui a l’avantage d’être quasi instantané.

⁹⁴ Espace sur Internet où il est possible de dialoguer en temps réel avec plusieurs personnes simultanément par échange des messages écrits.

1.4. Les forums de discussion

Un autre moyen de communication est né avec l'émergence d'Internet : *les forums de discussion*. Le forum de discussion, aussi appelé Usenet, *groupe de nouvelles* ou encore *newsgroups* se définit comme un espace de discussion virtuel, ouvert à plusieurs participants. Certains forums sont ouverts à tous les internautes, pour d'autres, il faut s'inscrire au préalable pour pouvoir échanger. Les forums de discussion sont l'une des plus anciennes applications accessibles sur Internet et ont toujours un succès important à l'heure actuelle.

Les participants peuvent interagir en composant des messages écrits qui s'afficheront dans l'ordre chronologique de publication. Tous les messages d'une discussion sont archivés et peuvent être consultés à tout moment : c'est là la principale différence avec la messagerie instantanée qui sera développée un peu plus bas. Les utilisateurs peuvent s'exprimer librement du moment qu'ils respectent le thème de la discussion. En effet, un forum peut contenir plusieurs discussions, chacune portant sur un thème bien précis.

Il existe un autre type de forum : les forums de questions/réponses. Les principales différences avec les forums de discussion sont que le thème de la discussion est une question et que les messages sont classés par vote de pertinence par les utilisateurs.

1.5. Les « tchats » et la messagerie instantanée

Le verbe « to chat » signifie bavarder en anglais et définit également les conversations en direct sur Internet. En RDC, on s'est plus familiarisé avec les termes *messagerie instantanée*, *dialogue en ligne* ou *tchat* qui est la forme francisée de l'anglais *chat*. La messagerie instantanée permet l'échange en temps réel de messages écrits et de fichiers entre les utilisateurs d'Internet. Comme pour les courriers électroniques et les forums, l'internaute compose un message, une fois son message soumis, il apparaît sur le fil des messages et il est immédiatement visible par tous les utilisateurs.

Pour pouvoir utiliser la messagerie instantanée, il faut généralement entrer en possession d'un logiciel adéquat et, ensuite, se créer une liste d'amis avec qui bavarder. Une fois la liste enregistrée, il est possible de voir quels amis sont actuellement disponibles pour *tchater*. Une messagerie instantanée est également présente sur certains réseaux sociaux comme Facebook ou Gmail. Toutefois, il existe également les *webchat* qui ne nécessitent l'installation d'aucun logiciel et qui sont accessibles uniquement avec une connexion web.

À l'heure actuelle, certains logiciels de messagerie instantanée proposent des canaux sonores ou visuels, les utilisateurs pouvant ainsi se parler directement en utilisant le micro de leur ordinateur et peuvent se voir grâce à leur *webcam*. C'est comme on peut le constater, la technique à laquelle a recouru le monde entier en cette période de COVID 19, à savoir la visioconférence.

1.6. Les réseaux sociaux

En sciences humaines et sociales, l'expression réseau social désigne un agencement de liens des individus ou des organisations, constituant un groupement qui a un sens : la famille, les collègues, un groupe d'amis, une communauté, etc. C'est dans ce cadre que l'on parle de réseau maffieux par exemple.

L'expression réseau social dans l'usage habituel renvoie généralement à celle des *médias sociaux* qui recouvre les différentes activités qui intègrent technologie, interaction sociale entre individus ou groupe d'individus et la création de contenu. Andreas KAPLAN et Michael HAENLEIN les définissent comme un groupe d'applications en ligne qui se fondent sur la philosophie et la technologie du net et permettent la création et l'échange du contenu général par les utilisateurs.⁹⁵

Les réseaux sociaux sur Internet sont des sites dits « communautaires » qui ont pour but de mettre en relation des personnes qui se connaissent (amis, familles, collègues de bureau) ou de parfaits étrangers qui ont une passion ou un intérêt commun. Ils permettent aux utilisateurs de communiquer par messages, d'échanger des informations, de partager des photos, des vidéos ou de la musique, d'organiser des événements où qu'ils soient dans le monde. Deux types d'utilisation sont donc possibles, à savoir personnelle ou professionnelle.

À ce jour, il existe plus de deux cents sites de réseaux sociaux. Les plus connus de nos jours sont Facebook (2004), Twitter (2006), MySpace (2003) ou Instagram (2010). Le premier réseau social sur Internet est né en 1995 et s'appelait Classmates.com. Il permettait à ses inscrits de retrouver des amis d'école primaire, de collège ou de lycée.⁹⁶ Les utilisateurs de ces réseaux sociaux sont de tout âge. Attention toutefois, pour s'inscrire et constituer son profil, il faut avoir plus de treize ans.

Maintenant que l'on vient de se faire une idée nette et claire sur les textes et de différents canaux qu'ils utilisent, venons à présent aux rapports entre ceux-ci et l'orthographe, ce qui nous permettrait de dire si ce mode de communication pourrait avoir un impact sur l'orthographe normée.

2. LES METHODES UTILISEES LES USAGERS DES TEXTO

Le langage SMS ne consiste pas en une langue à part ou en un néo-français, mais en une série de procédés utilisés de manière non systématique et qui s'entremêlent pour coder la langue française parce que c'est du français qu'il s'agit.

Le but des utilisateurs serait de réduire au maximum le message, la concision reste la règle essentielle de toutes les transformations relevées. De nombreux procédés de codages peuvent

⁹⁵ « Numéro spécial RAM 2011 – Thème : les médias sociaux ».

⁹⁶ Idem

être utilisés. On a remarqué que plus les utilisateurs des SMS sont jeunes, plus il y a d'écart avec la langue française standard.

Il existe à ce jour différentes classifications de ces transformations que l'on peut retrouver dans le langage SMS. Il ne sera pas ici question de les passer toutes en revue, nous allons plutôt nous contenter de deux classifications, celle de Fabien LIÉNARD et celle de Jacques ANIS, et ce parce que les deux semblent prendre en compte presque différents procédés auxquels recourent le langage SMS.

2.1. La classification proposée par Fabien LIÉNARD

Fabien LIÉNARD a cherché à décrire les caractéristiques du langage SMS. Il décrit neuf procédés scripturaux répartis en trois :

- Les procédés de simplification ;
- Les procédés de spécialisation et
- Les procédés expressifs ou d'extraversion.

2.1.1. Les procédés de simplification

Quatre procédés de simplification ont pour but de rendre les énoncés plus courts et plus simples dans leur formulation. Ils permettent aux messages d'être informatifs et concis en omettant tout ce qui est « inutile ». Ces transformations sont les plus nombreuses dans les textos. Parmi ces procédés, il y a :

1. Les abréviations ou squelettes consonantiques

Ils consistent en la suppression de quelques lettres seulement, généralement les voyelles, dans les mots usuels. Ce sont les consonnes qui sont conservées dans les abréviations car elles ont une valeur informative plus forte que les voyelles. Cette technique est beaucoup utilisée dans les prises de notes mais se retrouve aussi dans les SMS avec comme exemples :

- slt mis pour salut ; - mnt pour maintenant ; - bcp pour beaucoup ; bjr pour bonjour...

2. Les troncations

Elles se traduisent par la suppression d'une partie d'un signe. La partie du signe supprimée dépend de la charge sémantique assumée par les préfixes et suffixes du signe. Il existe trois types de troncation :

- **La troncation par apocope**, qui se définit comme « la suppression d'un phonème ou d'une syllabe à la fin d'un mot »⁹⁷. Ce phénomène touche essentiellement des mots longs et courants. Dans les SMS aussi bien que dans le langage courant, nous pouvons ainsi trouver : ciné à la place de cinéma ; tél pour le verbe téléphoner ; mess pour message... ; -

⁹⁷ BRIN-Henry, COURRIER, LEDERLÉ et MASY, Dictionnaire d'orthophonie. 2004

- **La troncation par aphérèse**, qui est « la suppression d'un phonème ou d'une syllabe au début d'un mot »⁹⁸. Dans les SMS aussi bien que dans le langage courant, nous pouvons trouver *bus* mis pour autobus ;
- **La troncation par aphérèse interne** qui concerne les signes linguistiques ayant des doubles consonnes ou des lettres muettes. Elle permet de créer des mots comme *franchment* à la place de *franchement* par exemple.

3. L'élision d'éléments sémiologiques ou de signes graphiques

Elle correspond à l'oubli des signes coûteux du point de vue de la saisie sur le clavier du téléphone portable. Ce sont :

- Les signes de ponctuation ;
- Les signes diacritiques (les accents) ;
- Les formes allographiques (les majuscules) ;
- Les éléments sémiologiques (les guillemets) ;
- Les points d'exclamation... ;
- Certains signes comme les articles ou les conjonctions.

4. Les sigles

Ils se définissent comme un « groupe de lettres initiales constituant l'abréviation de mots fréquemment employés »⁹⁹. Le sigle se compose de la première lettre de chacun des mots qui composent un groupe de mots. Ceux que nous retrouvons le plus souvent dans les textos sont :
 - mdr pour mort de rire ; - tfk mis pour tu fais quoi ; - lol qui vient de l'anglais Laughing Out Loud...

2.1.2. Les procédés de spécialisation

Trois procédés de spécialisation permettent aux scripteurs de jouer avec la langue en la transformant. Parmi eux, on trouve :

1. La notation sémio-phonologique

Elle consiste à utiliser le nom des lettres ou les chiffres pour remplacer une syllabe d'un mot. Cette lettre ou ce chiffre est alors souvent mis en majuscule et correspond à une syllabe. Selon Fabien LIÉNARD, l'écrit se rapproche alors des idéogrammes. Ce procédé se retrouve aussi fréquemment auprès des jeunes enfants qui apprennent le langage écrit. On appelle aussi ce procédé « fonction épellative des lettres » dont voici quelques exemples :

- demain sera transcrit 2m1 ; - cafard est transformé en Kfard...

Ces notations sémio-phonologiques peuvent être de trois types :

- monosyllabiques : manG pour manger ; - bisyllabiques : VriT pour vérité ; - totales : 6T pour cité.

⁹⁸ Idem.

⁹⁹ Dictionnaire Le Petit Larousse. 2009

2. L'écrasement de signes

Il consiste en la réalisation d'un énoncé ou d'une expression courante en un seul et même signe linguistique qui porte la charge sémantique entière de l'énoncé. Voici un exemple : où est-ce que tu es ? va devenir ouesketé ?

3. Les emprunts aux langues étrangères, notamment à l'anglais (anglicismes)

Ils sont fréquemment employés dans les SMS. Ainsi, on pourra demander des news de quelqu'un pour lui demande de ses nouvelles. La plupart des anglicismes choisis ont l'avantage d'être plus courts que leurs correspondants français. C'est ainsi que now sera également fréquemment employé à la place de maintenant.

2.1.3. Les procédés expressifs ou d'extraversion

Deux procédés expressifs permettent de faire transparaître des émotions dans les textos. Ils démontrent la proximité que le langage SMS entretient avec l'oral. Ce sont :

1. Les émoticons ou smileys

Ils permettent de transcrire des émotions grâce à une petite tête jaune. Au départ, pour éviter que certains énoncés soient mal compris par le destinataire, notamment les énoncés ironiques, les scripteurs ajoutaient un commentaire entre parenthèses comme (rire). Progressivement sont apparus les premiers émoticons formés grâce aux signes de ponctuation disponibles sur le clavier d'un téléphone :-). Ce n'est qu'ensuite que sont apparus ces petits visages que nous connaissons si bien ☐.

2. L'introduction de signes ou de graphèmes

Ils visent également à transcrire des émotions. C'est ainsi que l'on peut rencontrer dans les textos des énoncés comme c'est la finnnnnn ! ou encore Ta di koi ??????????

Fabien LIÉNARD propose un schéma qui rassemble et organise ces neufs procédés scripturaux.

2.2. Les procédés scripturaux selon Jacques ANIS (2001)¹⁰⁰

Jacques ANIS, professeur de linguistique à l'université de Nanterre, a mis au point une liste des transformations que l'on peut observer dans le langage SMS. Pour cela, il s'est appuyé sur des corpus de tchats.

1. Les logogrammes

L'utilisation des logogrammes (aussi appelés idéogrammes) permet de raccourcir la taille du message. Nombre d'entre eux sont communément employés dans l'écriture courante :

- les chiffres : 1, 2, 3, 4... ; - les opérateurs arithmétiques : -, +, ×, ÷... ; - certains symboles comme ceux de la monnaie : \$, €, £...

¹⁰⁰ Jacques ANIS, *Parlez-vous texto ?*, Ed. Le Cherche Midi, Paris, 2001.

2. Les abréviations

Les abréviations de mots consistent à ne conserver que leur initiale, suivie d'un point abrégatif. On appelle cela le principe logographique également. Voici quelques exemples qu'on trouve dans le langage écrit courant:

- M. pour Monsieur ; - p. pour page ; - cf. pour confer...

3. Les sigles

Les sigles sont une systématisation du principe logographique. En langage SMS, beaucoup de ces sigles sont empruntés à l'anglais :

- AFK (Away from keyboard) qui signifie Je ne suis pas là ; - LOL (Laughing out Loud) qui peut se traduire par Je ris bien fort ; - BRB (Be right back) qui signifie Je reviens de suite...

Parmi les sigles français, on retrouve le célèbre MDR qui veut dire Mort de rire.

4. Les rébus

Une écriture syllabique est plus concise qu'une écriture alphabétique. Des études sur l'écriture de l'enfant qui entre dans le langage écrit montre qu'ils utilisent cette écriture syllabique. Ils vont donc par exemple écrire LN pour Hélène. Ce procédé proche du rébus s'utilise aussi dans le langage SMS :

- en anglais, on trouvera 2 pour two (deux), to (à) et too (aussi) qui se prononcent de la même manière ; - en français, on trouvera C pour c'est ou encore TT à la place de t'étais...

Certaines transformations mélangent ce procédé de rébus avec la siglaison. C'est le cas de PTDR pour pété de rire.

5. Les squelettes consonantiques

Une autre règle du langage SMS sera d'utiliser les consonnes qui, plus nombreuses que les voyelles, contribuent plus qu'elles à la reconnaissance des mots. Depuis longtemps, dans les prises de notes, on utilise la suppression des voyelles de notre écriture pour abrégé les mots usuels.

- bcp pour beaucoup ; - bjr à la place de bonjour ; - slt mis pour salut...

Certaines abréviations ne gardent qu'une partie des consonnes du signe. C'est le cas de :

- pq pour pourquoi ; - qq mis pour quelque...

6. Les troncations

Un autre procédé classique consiste à abrégé un mot en coupant sa fin et en signalant cette coupure par un point abrégatif. Voici quelques exemples :

- ex. pour exemple ; - env. pour environ ; - adj. pour adjectif.

Ces abréviations proviennent de l'imprimerie mais d'autres viennent de l'oral et consistent en une omission du début du signe :

- blème à la place de problème ; - zic pour musique...

Il s'observe les écarts avec l'orthographe académique. En effet, le langage SMS contient fréquemment des écarts avec l'orthographe académique qui permettent d'introduire des effets d'oralité. La langue française garde des liens avec ses origines, notamment gréco-latines, grâce à son orthographe. Il en découle qu'à l'écrit, un graphème n'équivaut pas forcément à un

phonème. Il faut fréquemment plusieurs graphèmes pour retranscrire un seul phonème. Dans le but de réduire le nombre de caractères des messages SMS, les utilisateurs réduisent l'orthographe à la phonétique. Par exemple, quelqu'un va devenir kelkun avec le « qu » qui devient « k ».

7. Les variantes orthographiques

On trouve également des variantes orthographiques comme « oua » à la place de la graphie traditionnelle « oi ». Cette transformation n'a pas pour but de raccourcir le message, mais de renforcer son expressivité. Ainsi, moi pourra être écrit moua.

8. Les graphies phonétisantes

Les graphies phonétisantes relèvent du registre courant ou familier. Elles engendrent un effet d'oralité. Voici quelques-uns de ces procédés :

- le remplacement des « e » caducs par des apostrophes : j'peux pour je peux ; - les variations phonétiques diverses : pas grave va être transcrit po grav ; - les écrasements phonétiques : je sais pas devient chépa.

9. Les procédés expressifs

Jacques ANIS relève deux types de procédés expressifs :

- la répétition de lettres pour attirer l'attention : grognonnnnnnnnn ; - les smileys et émoticons qui permettent de lever toute incertitude sur des phrases qui pourraient être mal interprétées.

10. Les emprunts

Un autre phénomène relevé est l'emprunt ou l'adaptation de mots (notamment des verbes) appartenant à la terminologie anglophone. Parfois ces verbes sont insérés de manière brute dans les conversations en français ; parfois leur conjugaison est calquée sur le modèle de la conjugaison des verbes du premier groupe. Voici quelques exemples :

- to lag (en décalage en raison du temps de réponse trop long) ; - to kick ban (expulser du serveur) ; - to chat (bavarder)...

11. Parler court !

Quand on communique en langage SMS, c'est que le temps presse et qu'il faut faire court ! Les utilisateurs ne vont donc pas demander qu'est-ce que tu fais ? à leur interlocuteur mais plutôt tufékoï ? (Tu fais quoi ?).

3. LANGAGE SMS : ESPOIR ET CRAINTE

Avec l'avènement de nouvelles technologies, avons-nous dit plus haut, la messagerie de textes courts fournie par la téléphonie mobile et la messagerie instantanée sur Internet notamment ont favorisé la création d'un langage qui simplifie aussi bien l'orthographe lexicale que l'orthographe grammaticale et la morphosyntaxe afin d'échanger des messages courts dont le contenu sera facile à décoder par le destinataire. Il est intéressant de souligner que l'apparition de ce langage peut s'expliquer par deux raisons fondamentales :

- En premier lieu, les logiciels de traitement de texte des téléphones portables imposaient autrefois une restriction de caractères, ce qui contraignait leurs utilisateurs à réduire la longueur de leurs messages. Il faut ajouter qu'en général les usagers évitent de multiplier les messages (ou textos, dans le jargon des jeunes) et ils préfèrent d'en envoyer un qui soit court mais efficace. Ce facteur est d'autant plus significatif si l'on prend en considération l'immédiateté des échanges dans le contexte globalisé où les communications deviennent de plus en plus rapides et où l'efficacité est la logique dominante. Il faut communiquer maintenant. C'est ce que nous appelons l'économie du langage.
- En deuxième lieu, il existe un fond de « secret », voire d'initiation, derrière l'utilisation du langage sms. En effet, les adolescents revendiquent leur vie privée et le langage sms leur permet d'établir une limite entre ce que leurs parents peuvent savoir et ce qu'ils souhaitent qu'ils sachent. Si en plus de garder leur jardin secret ils peuvent enfreindre les « lois » de la morphosyntaxe, une véritable gêne pour nombre de jeunes et adultes, le langage sms ne saurait être moins qu'attirant. C'est ce que nous appelons la connivence.

Considérons à présent le langage raccourci du point de vue de la linguistique. D'aucuns—c'est également le point de vue que nous partageons—estiment que le langage sms est à classer parmi les sociolectes. Mais qu'est-ce qu'un sociolecte ? Un parler sociolectal est un parler spécifique à un groupe social qui permet à ses utilisateurs (locuteurs ou scripteurs) de se différencier des autres par le moyen d'un jargon afin d'établir un langage commun, identitaire. Un sociolecte resserre le groupe en introduisant une complicité due au langage. Les locuteurs étant les seuls détenteurs de ce langage, celui-ci favorise leur cohésion et leur distinction. Le jargon ainsi créé peut également revêtir une fonction ludique¹⁰¹.

Se pose maintenant la question de classer le langage sms parmi les parlers sociolectaux. En fait, cette catégorisation est aisée, quoiqu'on ait du mal à le nommer "parler" dans le sens strict du terme : emploi restreint du système par des utilisateurs « initiés », avec la création d'un langage qui « exclut » les non-initiés pour corollaire ; l'apparition d'un groupe sociolectal uni par une même langue qui le distingue des autres. Ce langage traverse la jeunesse et se heurte au poids de la tradition, malgré sa portée et sa validité dans les cercles sociaux des jeunes : blogs, chats, forums, messagerie instantanée...

À ce stade de notre analyse, nous souhaitons rapporter les propos d'une spécialiste, à savoir Alain BENTOLILA, Professeur de linguistique à l'Université de Paris V et spécialiste de l'illettrisme, au sujet de ce langage : « L'écrit que pratiquent ces jeunes aujourd'hui a changé de perspective et de nature, dit-il. C'est un écrit de l'immédiateté, de la rapidité et de la connivence : réduit au minimum, il n'est destiné à être compris que par celui à qui on s'adresse. Or, la spécificité de l'écrit par rapport à l'oral est qu'il permet de communiquer en différé et sur la durée : il est arrivé dans la civilisation pour laisser des traces. » Ce principe de «

¹⁰¹ Crystal 2008, p.144.

connivence » et d'« économie linguistique » qui touchait jusque-là les « ghettos » des cités » (« où on est condamné, dit-il, à ne s'adresser qu'à ceux qui nous ressemblent ») traverse désormais la jeunesse tout entière.¹⁰²

En effet, beaucoup d'observateurs, linguistes et éducateurs et parents ont exprimé leur indignation et leur préoccupation vis-à-vis du langage de la jeunesse. Les détracteurs du langage sms avancent, entre autres critiques, que l'utilisation d'une telle langue porte préjudice à la langue française, qu'elle menace son avenir et son prestige, et qu'elle favorise le développement d'une culture de l'oral au détriment de la culture de l'écrit, et plus particulièrement la culture littéraire.

Or il convient de remettre en cause cette perspective traditionnelle car s'il est vrai que l'une des caractéristiques principales du langage sms est celle de la transposition de l'oral sur l'écrit, c'est-à-dire, de privilégier les formes qui rapprochent de la langue orale tout en négligeant les conventions typographiques et orthographiques, il faut avouer que du point de vue de la communication la menace n'est pas aussi grave qu'on ne le pense. En effet, l'essentiel étant de faire passer un message, dès que celui-ci est facile à décoder par le destinataire il n'y a pas vraiment d'argument à opposer.

D'ailleurs, le décryptage du langage sms fait appel à la compétence métalinguistique, qui implique en même temps la mise en place de la composante phono graphématique¹⁰³ de la langue. Seul un individu qui possède une parfaite maîtrise de sa langue peut décrypter le message, car il doit être capable d'anticiper le sens des signes et de l'interpréter correctement afin de saisir le message.

Toutefois, les critiques peuvent véhiculer un souci par ailleurs légitime en ceci que la simplification de la langue peut devenir un véritable problème dans le milieu scolaire. La publication de livres entièrement rédigés en langage sms semble traduire cependant une réaction favorable à cette manière de transmettre ses idées du côté de certains lettrés.

Le langage sms pourrait même encourager à écrire, si l'on concède l'apparition d'une écriture qui réponde au besoin fondamental de la communication, c'est-à-dire, de transmettre un message, et de laisser une trace de son existence en passant. A ce sujet, nous estimons que la remarque suivante est très sensée : « Ces nouveaux modes d'expression constituent-ils une menace pour la langue française ? Les observateurs les plus optimistes pensent que non. Les jeunes culturellement les plus favorisés feraient preuve d'une grande mobilité intellectuelle, jonglant en permanence avec ces outils et passant avec agilité d'un registre de langue à l'autre, en fonction de leur interlocuteur. Tandis qu'à l'autre bout de l'échelle sociale, l'écriture phonétique, libérée des carcans de l'orthographe, réconcilie avec l'écrit les jeunes les plus réfractaires, en les décomplexant. Les garçons notamment se sont mis à l'écriture plus intime

¹⁰² Christine LEGRAND, In *La Croix*, « Les Jeunes bousculent la langue française », le 06/11/2005.

¹⁰³ L'analyse phonographématique étudie les relations entre le niveau graphique et le niveau phonétique des langues humaines qui utilisent un système d'écriture.

via l'ordinateur, remarque ainsi la sociologue Dominique PASQUIER, auteur d'une enquête sur les pratiques culturelles des lycéens¹⁰⁴. Et ceux qui sont cancre à l'école peuvent devenir leaders sur les "chats" (NDLR : forums de discussion pratiqués sur Internet), notamment dans les milieux populaires.¹⁰⁵ »

Sans doute, dès qu'une évolution d'une telle envergure s'opère, il est facile de se placer du côté conservateur. Mais si ce nouveau mode de communication permet à ses utilisateurs de s'insérer dans la société et de s'identifier avec leurs groupes de pairs, pourquoi s'y opposer avec amertume au lieu d'en étudier les avantages ? Il faut insister sur le fait que l'oralité a précédé l'écriture, et qu'il serait dangereux de confondre écriture et parole, langue et culture. La primauté de la langue sur la culture est indéniable. Ne serait-il pas plus approprié de lutter contre la mauvaise utilisation du langage sms et contre l'appauvrissement du lexique des jeunes gens ?

Sur la même lancée, en 2011, l'Académie Française avait lancé la section « Dire, ne pas dire »¹⁰⁶, en réaction aux usages toujours plus fréquents du langage SMS. L'objectif de l'Institution reposait alors sur un désir toujours plus marqué de protéger la langue française, tout en l'enrichissant. Dès lors, une idée reçue sur le langage SMS occupe grand nombre de défenseurs de la langue, selon lesquels ce nouveau procédé d'expression conduirait à un appauvrissement linguistique. En effet, en recourant à de nombreuses simplifications des mots et des phrases, le scripteur ne maîtriserait plus les règles grammaticales (orthographe, syntaxe, etc.) de la langue. En parallèle, d'autres défenseurs accusent l'utilisation de mots argotiques, et en particulier le verlan¹⁰⁷, qui aurait, lui aussi, une influence néfaste sur la maîtrise de la langue¹⁰⁸.

Différents linguistes, tels que COMBES¹⁰⁹, Van DIJK¹¹⁰ ou encore FAIRON¹¹¹ ont comparé l'usage standard de la langue avec le textisme. Les premiers résultats démontrent que l'écriture conventionnelle et le langage SMS possèderaient chacun leur propre registre de langue. En effet, le langage SMS est davantage utilisé lorsque le message s'adresse à une personne de la même tranche d'âge, plutôt qu'à un parent. Il s'agirait alors pour l'utilisateur de marquer son appartenance à un groupe social défini, sans négliger les autres types de sociolectes, ni même la norme écrite. Toutefois, et pour parvenir à effectuer une telle déviance par rapport aux standards, les linguistes s'accordent sur le fait qu'il est nécessaire de connaître les règles d'usage (ex. phonologie, morphologie et orthographe)¹¹² de la langue. Il a, du reste, été

¹⁰⁴ Dominique PASQUIER, In Centre national de recherche scientifique (CNRS), « Forum des discussions pratiques sur Internet », Paris, 2018.

¹⁰⁵ Christine LEGRAND, Op. Cit.

¹⁰⁶ [Http. www.// académie française. Fr/dire-ne-pas-dire.](http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire)

¹⁰⁷ Argot français qui procède par inversion des syllabes à l'intérieur du mot (par exemple ripou, pourri ; zarbi, bizarre.

¹⁰⁸ [https : fr. wikipedia. org/wiki/ langage sms cite-10](https://fr.wikipedia.org/wiki/langage_sms_cite-10)

¹⁰⁹ [https: fr. wikipedia. org/wiki/ langage sms cite-note-Combes 2018](https://fr.wikipedia.org/wiki/langage_sms_cite-note-Combes_2018)

¹¹⁰ [https: fr. wikipedia. org/wiki/ langage sms cite-note-Vandijk 2016](https://fr.wikipedia.org/wiki/langage_sms_cite-note-Vandijk_2016)

¹¹¹ [https : fr. wikipedia. org/wiki/ langage sms cite-note-Fairon 20216](https://fr.wikipedia.org/wiki/langage_sms_cite-note-Fairon_20216)

¹¹² [https: fr. wikipedia. org/wiki/ langage sms cite-note-Combes 2018](https://fr.wikipedia.org/wiki/langage_sms_cite-note-Combes_2018)

démontré que les adolescents qui ont plus souvent recouru au langage SMS ont de meilleures performances grammaticales. À titre d'exemple, pour passer de « à demain » (forme standard) à « à 2m1 » (forme SMS), l'adolescent doit non seulement maîtriser la phonologie de la langue, mais il doit également connaître les équivalents scripturaux, puisque « de » devient « 2 ». Ce type d'écriture engendre un codage (de la part de celui qui écrit) et un décodage (de la part de celui qui lit). Enfin, la nécessité de communiquer le maximum d'informations en un minimum de mots demande un effort cognitif de la part du scripteur. Il doit synthétiser le plus possible son message, tout en gardant une cohérence syntaxique afin que le contenu soit correctement compris. Une fois encore, ces différents aspects impliquent de bonnes connaissances des normes standard afin qu'elles puissent être convenablement encodées.

En définitive, le langage SMS agirait comme un registre, n'ayant pas d'influence négative sur les normes grammaticales défendues par l'Académie Française. Par son statut de sociolecte, il constitue un moyen de marquer son appartenance à un groupe social. De plus, les études démontrent que les utilisateurs de textisme sont conscients et capables d'adapter leur registre en fonction du contexte de communication. Plus encore, les derniers constats, en lien avec l'esprit de synthèse, démontreraient même un éventuel apport du langage SMS sur la langue française. En cela qu'il permet de cibler les éléments essentiels lors de la rédaction, mettant ainsi en évidence une bonne connaissance des principales règles d'usage.

4. SMS : UNE BASE AVERÉE DE LA BAISSÉ DE NIVEAU ?

On ne le dira jamais assez, la question est légitime et ont su bien le souligner JOANNIDES et PENLOUP, les agendas papier témoignent déjà d'une porosité là où l'on pouvait s'attendre à un cloisonnement assez strict, entre le support papier et le support électronique¹¹³. Et en parallèle, on dénonce une baisse du niveau orthographique des français. Pourtant, celle-ci était déjà déplorée dans les instructions officielles de 1923, comme le soulignait Evelyne CHARMEUX¹¹⁴ il y a quelques décennies, et l'on a tort de comparer des sociétés et des situations scolaires qui ont changé¹¹⁵.

Malgré tout, la thèse d'une diminution du niveau orthographique est étayée par d'autres recherches qui intègrent pour nos pays beaucoup d'aspects allant du niveau même de l'enseignant qui est remis en question à la prise en charge de celui-ci par l'Etat qui n'est pas de nature à lui permettre d'être à la hauteur de ce qu'on attend de lui.

Quand évoque la question du lien entre le déclin du niveau orthographique et les pratiques d'écriture électroniques, c'est la plupart du temps sous forme d'hypothèses scientifiques

¹¹³ JOANNIDES R. & PENLOUP M.-C., « La littéracie numérique et l'orthographe dans les écrits adolescents : des contacts conflictuels entre variétés de l'écrit ? », in S. PLANE, C. Bazerman & F. Rondelli (Éd.), *Recherches en écritures : regards pluriels*, Metz, 2016 : CREM, vol. 13, p. 167-186.

¹¹⁴ CHARMEUX E., *L'écriture à l'école*, Paris : Cedic, 1983.

¹¹⁵ JAFFRÉ J.-P., Analyse, « Orthographe : à qui la faute ? » (F. JARRAUD, intervieweur), *Café pédagogique*, 2007, février.

seulement et les linguistes, qui défendent une approche descriptive et non prescriptive de la langue, affichent une sérénité marquée :

- Certains rappellent que l'orthographe n'a pas attendu l'ère du numérique pour être source de difficultés¹¹⁶;
- D'autres envisagent, avec le développement des technologies vocales et de saisie de texte assistée, la disparition de la variation¹¹⁷ et, pour les plus radicaux, de l'activité d'écriture¹¹⁸ ;
- La plupart préfèrent s'attarder sur la créativité de la variation électronique¹¹⁹ ;
- D'autres encore envisagent l'émergence d'une « plurigraphie », c'est-à-dire d'une situation de coexistence de plusieurs graphies, qui viendrait relativiser le poids jugé excessif de la norme orthographique sans pour autant mettre en danger l'orthographe : « À côté d'une orthographe en habit du dimanche, réservée aux usages académiques, affirme J.-P. JAFFRÉ, apparaîtront des formes graphiques moins contraignantes mais plus efficaces pour la communication du quotidien¹²⁰.

La cohabitation entre variétés graphiques suppose que l'une des variétés n'empiète pas sur l'autre. Or, les didacticiennes Danièle MANESSE et Danièle COGIS¹²¹ déclarent sans autre précision qu'elles ne relèvent que deux notations propres à l'écriture électronique dans l'ensemble conséquent des 2 767 dictées qu'elles ont analysées. L'enquête ne va pas plus loin sur ce point et seuls de rares auteurs observent ainsi directement dans des textes d'élèves l'absence ou la présence d'indices de confusion entre les variétés scolaire et électronique. Parmi eux, Olga VOLCKAERT-LEGRIER, Josie BERNICOT et Alain BERT-ERBOUL¹²² observent que les adolescents quant à eux s'autorisent davantage de distorsions orthographiques dans les courriers électroniques qu'ils adressent à leurs pairs que dans ceux qu'ils envoient à leurs professeurs. Mais l'absence d'une confusion entre variétés dans les textes observés n'évacue pas la question du lien entre le développement de cette variété électronique largement utilisée, y compris dans certains écrits papiers, et la baisse constatée du niveau en orthographe des adolescents.

¹¹⁶ WALTER H., « La langue se défend très bien ! », *Les Cahiers pédagogiques*, février 2006, p. 53-54.

¹¹⁷ GADET F., « Variation et polygraphie : les écrits électroniques », in C. BRISSAUD, J.-P. JAFFRÉ & J.-C. Pellat (Éd.), *Nouvelles Recherches en orthographe*, Limoges : Lambert-Lucas, 2008.

¹¹⁸ SPERBER D., « L'avenir de l'écriture », in G. Origgi & A. Noga (Éds.), *Text-e : Le texte à l'heure de l'Internet*, Paris, 2003 : Bibliothèque Publique d'Information. Récupéré sur <http://www.dan.sperber.fr/?p=77>

¹¹⁹ FAIRON C., KLEIN J. & PAUMIER S., *Le langage SMS : étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête "Faites don de vos SMS à la science"*, Louvain-la-Neuve : Ucl Presses universitaires de Louvain, 2006.

¹²⁰ JAFFRÉ J.-P., « La littéracie : histoire d'un mot, effets d'un concept », in Barré-de MINIAC C., BRISSAUD C. & RISPAIL M., *La Littéracie : conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*, Paris : l'Harmattan, 2004 p. 21-41.

¹²¹ MANESSE D., « Analyse : Orthographe : à qui la faute ? » (F. JARRAUD, intervieweur), *Café pédagogique*, février 2007b.

¹²² VOLCKAERT-LEGRIER O., BERNICOT J. & BERT-ERBOUL A. (2013), « Le courriel chez les jeunes adolescents », in F. Liénard, Éd., *Episteme* (9), p. 15-47.

5. UNE RECHERCHE QUI CLÔT LE DÉBAT

L'équipe de recherche de Josie BERNICOT résume dans un article les quelques recherches effectives sur l'incidence de l'écriture électronique, qui concernent essentiellement d'autres langues que le français. L'équipe propose elle-même pour le français une recherche conséquente¹²³. Celle-ci porte sur les 4 524 messages qu'ont bien voulu confier chaque mois pendant un an 19 élèves de 11-12 ans équipés pour l'étude d'un téléphone portable alors qu'ils n'en possédaient pas avant. L'analyse tient compte:

- D'une part de la densité dans les messages des formes déviantes appelées « textismes », distinguées selon qu'elles sont en accord avec le code traditionnel (ex. : « mé » pour « mais », « sa » pour « ça ») ou en rupture (ex. : « bsx » pour « bisous ») ;
- D'autre part de l'évolution, trimestre après trimestre, du niveau en orthographe d'usage (lexicale) et de règle (grammaticale) des élèves équipés et par comparaison avec celle d'un groupe contrôle constitué d'élèves des mêmes classes dont le niveau de départ est comparable et n'ayant pas reçu de téléphone portable, en admettant que ceux-ci ne pratiquent pas l'écriture électronique par ailleurs.

Dotées de méthodologies diverses et d'ampleurs différentes, l'ensemble des recherches présentent des résultats convergents. Globalement, les résultats attestent d'une absence de corrélation entre niveau en orthographe et pratique de l'écriture électronique, dans la mesure où les élèves avec un téléphone ne sont devenus au bout d'un an de pratique ni meilleurs ni moins bons qu'avant ou que les autres, et ce quelle que soit la densité et le type de textisme utilisés. Les chercheurs concluent au passage que l'usage des textismes en accord n'est pas nécessairement lié à une méconnaissance de la norme puisque les bons élèves en produisent autant que les autres. Les bons élèves les utilisent donc sciemment ou baissent leur vigilance dans ce contexte de production. Pour ce qui concerne l'usage des textismes en rupture, ce sont les bons élèves en orthographe, surtout d'usage (ou « lexicale »), qui en produisent le plus en début de pratique du SMS.

Cette conclusion renvoie à l'hypothèse formulée plus tôt par S. PETILLON¹²⁴ ou N. MARTY¹²⁵ selon laquelle la maîtrise de la norme serait un préalable à l'usage de la variation électronique. Disons qu'elle est au moins un préalable à une appropriation rapide des textismes les plus spécifiques de l'écriture électronique. Mais au fur et à mesure de leur apprentissage de la norme ou par mimétisme, les élèves finissent par tous produire des textismes en rupture. Et au bout d'un an de pratique du SMS, ceux qui en produisent le plus sont les moins bons élèves en orthographe grammaticale ; la pratique des autres se stabilise. C'est un résultat inattendu que l'analyse générale masque et dont l'interprétation est limitée par la durée de l'enquête.

¹²³ BERNICOT J. & al., "How do skilled and less-skilled spellers write text messages? A longitudinal study of sixth and seventh graders Running title : Text messages in teenagers", *Journal of Computer Assisted Learning*, 30, 2014, p. 559-576.

¹²⁴ PÉTILLON S., « Le discours SMiste, un nouveau corpus ? », *Cahiers pédagogiques*, n° 440, 2006.

¹²⁵ MARTY N., *Informatique et nouvelles pratiques d'écriture*, Paris : Eyrolles, 2005.

CONCLUSION

Tout compte fait, le langage SMS devient inhérent à notre vie, il devient aujourd'hui difficile, voire impossible de s'en passer, surtout pour les jeunes. Les prises de position sur la question relativisent les craintes d'une menace de la pratique de l'écriture électronique pour l'apprentissage de l'orthographe. Mais celles-ci, quand elles ne s'appuient pas sur des hypothèses, relèvent de recherches qui ne sont pas venues à bout de la question. La fragilisation incontestable de l'orthographe en « habit du dimanche » ne permet pas de s'en contenter. Les chercheurs eux-mêmes invitent à poursuivre les travaux.

Du point de vue structural, et si l'on est stricte, le langage SMS n'est pas une langue à proprement parler, car pour cela il lui faudrait posséder une grammaire et un lexique spécifiques en plus d'une structure propre et différente de celle de la langue française, par exemple. En revanche, il fonctionne sur la base de la langue française, avec une syntaxe simplifiée, il emprunte parfois des mots à des langues étrangères et intègre argot et « parler jeune » en rapprochant l'écrit de l'oral par la phonétisation des monèmes. Tout cela lui confère sa spécificité par rapport aux autres sociolectes.

Le véritable questionnement est le suivant : quel est le statut de ces nouveaux mots (p.ex., « slt ») dans le lexique mental du scripteur ? Quels liens entretiennent-ils avec la représentation orthographique des mots (p.ex., « salut ») ? À travers quel(s) processus de production, commun aux deux types de production (orthographique et numérique), pourrait se produire une interférence susceptible de dégrader la performance orthographique ? S'il ne tarde pas trop (ce processus), le chercheur pourra bénéficier de la comparaison de deux populations, celle qui aujourd'hui tend à construire conjointement ces deux types de représentations (orthographique [« salut »] et numérique [« slt »]) et celle des générations précédentes qui a d'abord construit son lexique orthographique avant d'y intégrer les nouvelles représentations consécutives à l'usage de l'écrit numérique.

Sans prétendre vider cette question de son contenu, nous laissons à d'autres, plus qualifiés que nous, le soin d'aborder dans les détails ou sous d'autres aspects cette question, ne nous contentant ici que de cette ébauche élémentaire.

BIBLIOGRAPHIE

1. Article Le Monde, 2009.
2. BERNICOT J (2013)., *La pratique des SMS des collégiens et des lycéens*. Récupéré sur http://cha.unsa-education.com/IMG/pdf/unsabernicotsyntheserapportfinal_161213.pdf
3. BERNICOT J. & al. (2014), "How do skilled and less-skilled spellers write text messages? A longitudinal study of sixth and seventh graders Running title : Text messages in teenagers", *Journal of Computer Assisted Learning*.
4. BRIN-HENRY, COURRIER, LEDERLÉ et MASY(2004), *Dictionnaire d'orthophonie*.
5. CHARMEUX E (1983)., *L'écriture à l'école*, Paris : Cedic.

6. CHERVEL A (2008)., *L'Orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?*, Paris : Retz.
7. DAVID J. & Goncalves H (2007)., « L'écriture électronique, une menace pour la maîtrise de la langue ? », *Le français aujourd'hui*.
8. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (2016, novembre), Note d'informations, *Les performances en orthographe des élèves en fin d'école primaire (1987-2007-2015)* (28).
9. FAIRON C., KLEIN J. & PAUMIER S (2006)., *Le langage SMS : étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête "Faites don de vos SMS à la science"*, Louvain-la-Neuve : Ucl Presses universitaires de Louvain.
10. GADET F (2008)., « Variation et polygraphie : les écrits électroniques », in C. Brissaud, J.-P. Jaffré & J.-C. Pellat (Éd.), *Nouvelles Recherches en orthographe*, Limoges : Lambert-Lucas.
11. [Http. www.// Académie française. Fr/dire-ne-pas-dire.](http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire)
12. JAFFRÉ J.-P (2004)., « La littéracie : histoire d'un mot, effets d'un concept », in Barré-de Miniac C., Brissaud C. & Rispail M., *La Littéracie : conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*, Paris : l'Harmattan.
13. JAFFRÉ J.-P (Février 2017), Analyse, « Orthographe : à qui la faute ? » (F. JARRAUD, intervieweur), Café pédagogique.
14. JOANNIDÈS R (2014)., *L'écriture électronique des collégiens : quelles questions pour la didactique du français ?*, thèse de doctorat : sciences du langage, Mont-Saint-Aignan : Université de Rouen.
15. JOANNIDÈS R. & PENLOUP M.-C (2016)., « La littéracie numérique et l'orthographe dans les écrits adolescents : des contacts conflictuels entre variétés de l'écrit ? », in S. Plane, C. Bazerman & F. Rondelli (Éd.), *Recherches en écritures : regards pluriels*, Metz : CREM.
16. LEGRAND Christine, In *La Croix*, « Les Jeunes bousculent la langue française », le 06/11/2005.
17. LIÉNARD F., (2007) « Au-delà des faiblesses en langue, l'entrée dans une pratique communicationnelle d'adultes en formation », in M.-c. Penloup, *Les Connaissances ignorées : approche pluridisciplinaire de ce que savent les élèves*, Lyon : Inrp.
18. MANESSE D (février 2007b), « Analyse : Orthographe : à qui la faute ? » (F. Jarraud, intervieweur), Café pédagogique.
19. MANESSE D., Cogis D. & al (2007a)., *Orthographe : à qui la faute ?*, Issy-les-Moulineaux : Esf.
20. MARTY N (2005)., *Informatique et nouvelles pratiques d'écriture*, Paris : Eyrolles.
21. PANCKHURST, (2008) : « Short Message Service (SMS) : typologie et problématiques futures », in T. Arnavielle, *Polyphonies*, Montpellier : LU.
22. Office québécois de la langue française, 2018.
23. PÉTILLON S., (2006) ; « Le discours SMiste, un nouveau corpus ? », *Cahiers pédagogiques*, n° 440.
24. SPERBER D (2003)., « L'avenir de l'écriture », in G. Origi & A. Noga (Éds.), *Texte : Le texte à l'heure de l'Internet*, Paris : Bibliothèque Publique d'Information. Récupéré sur <http://www.dan.sperber.fr/?p=77>

25. VOLCKAERT-LEGRIER O., BERNICOT J. & Bert-Erboul A., « Le courriel chez les jeunes adolescents », in F. Liénard, Éd., *Episteme* (9), 2013.
26. WALTER H (Février 2006)., « La langue se défend très bien ! », *Les Cahiers pédagogiques*.